



# BREIZH GENERATION

## La jeune recherche sur le genre en Bretagne

### Rapport de recherche

– Novembre 2014 –

#### Responsables scientifiques :

Annie Junter (MCF de droit privé, Rennes 2)

Yvonne Guichard-Claudic (MCF de sociologie, UBO)

Arlette Gautier (Professeure de sociologie, UBO)

#### Réalisé par :

Hélène Nicolas (IGR du CIAPHS, Rennes 2)





## SOMMAIRE

<b>Sommaire des illustrations</b>	<b>5</b>
<b>Avant-propos</b>	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>8</b>
<b>La recherche Breizh GenDeration</b>	<b>8</b>
<b>Les études sur le genre en France et en Bretagne</b>	<b>9</b>
<b>Problématique</b>	<b>11</b>
<b>PARTIE I. Les études sur le genre en France, une lente institutionnalisation</b>	<b>13</b>
<b>1/ Définitions</b>	<b>13</b>
<b>2/ Un processus d'institutionnalisation récent en France</b>	<b>15</b>
<b>3/ Une recherche marginalisée</b>	<b>19</b>
<b>4/ En Bretagne, des politiques favorables aux études sur le genre</b>	<b>21</b>
<b>5/ Les doctorats sur le genre, en France et en Bretagne : état des lieux des connaissances</b>	<b>24</b>
<b>Conclusion</b>	<b>26</b>
<b>PARTIE I. Protocole de recherche et recueil des données</b>	<b>27</b>
<b>1/ Le cadre de la recherche</b>	<b>27</b>
1.1/ La population étudiée	27
1.2/ Les thèses retenues	27
<b>2/ Les méthodes de recensement</b>	<b>29</b>
2.1/ Une recherche à partir des mots clés	29
2.2/ Une recherche à partir des directeur-riche-s de recherche spécialisé-e-s sur le genre	30
2.3/ Une recherche à partir des réseaux de chercheur-e-s	31
2.4/ La liste des thèses sur le genre recensées	31
<b>PARTIE III. Premières données sur les doctorant-e-s et les doctorats sur le genre en Bretagne</b>	<b>33</b>
<b>1/ Les doctorant-e-s en Bretagne</b>	<b>33</b>
1.1/ Une population en augmentation	33
1.2/ La répartition sexuée des doctorant-e-s en Bretagne	35
1.3/ La répartition femmes/hommes des doctorant-e-s selon les disciplines	39

<b>Conclusion</b>	<b>43</b>
<b>2/ Les doctorant-e-s sur le genre en Bretagne</b>	<b>44</b>
2.1/ Une forte augmentation des doctorant-e-s sur le genre	44
2.2/ Trois quart de doctorantes	45
2.3/ Un tiers des doctorant-e-s de nationalité étrangère	45
2.4/ L'âge des doctorant-e-s	46
2.5/ Les parcours avant le doctorat	47
<b>Conclusion</b>	<b>48</b>
<b>3/ Les doctorats sur le genre en Bretagne</b>	<b>49</b>
3.1/ Une forte concentration des doctorats selon les disciplines	49
3.2/ Une répartition sur un petit nombre d'établissements	51
3.3/ Les laboratoires de recherche	53
3.4/ Les directeur-riche-s de recherche	57
3.5/ Les financements des doctorats sur le genre	60
3.6/ Les thèmes de recherche	61
3.7/ Les thèses soutenues, en cours et abandonnées	63
<b>Conclusion</b>	<b>65</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>66</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>68</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>75</b>
<b>ANNEXE 1 : Liste des thèses sur le genre</b>	<b>76</b>
<b>A/ Les thèses sur le genre et leurs résumés</b>	<b>76</b>
A.1/ Les thèses soutenues et leurs résumés	76
A.2/ Les doctorats en cours, avec résumés	91
<b>B/ Les titres des thèses, sans résumé disponible</b>	<b>102</b>
<b>ANNEXE 2 : Liste des titres des thèses écartées du corpus</b>	<b>107</b>
<b>A/ Les thèses écartées du corpus, avec résumé disponible sur internet</b>	<b>107</b>
<b>B/ Titres des thèses écartées du corpus, sans résumé disponible sur internet</b>	<b>110</b>

## Sommaire des illustrations

---

Figure 1 : Nombre de personnes inscrites en doctorat, année par année	33
Figure 2 : Répartition des inscrit-e-s en doctorat selon le secteur disciplinaire	34
Figure 3 : Répartition des doctorant-e-s selon les secteurs disciplinaires, année 2013-2014	35
Figure 4 : Répartition femmes/hommes parmi les doctorant-e-s	36
Figure 5 : La proportion de femmes parmi les doctorant-e-s, année par année	37
Figure 6 : Répartition femmes/hommes selon les secteurs disciplinaires	41
Figure 7 : Évolution du nombre de personnes inscrites en doctorat sur le genre	44
Figure 8 : Répartition femmes/hommes des doctorant-e-s sur le genre	45
Figure 9 : Répartition des doctorant-e-s sur le genre selon la nationalité	46
Figure 10 : Âge des doctorant-e-s sur le genre à la première inscription en doctorat	47
Figure 11 : Répartition des doctorats sur le genre selon les disciplines	50
Figure 12 : Répartition femmes/hommes parmi les doctorant-e-s sur le genre selon les disciplines	51
Figure 13 : Répartition des doctorats sur le genre selon les établissements	53
Figure 14 : L'intérêt pour le genre des laboratoires de rattachement des doctorant-e-s sur le genre, selon la présentation des axes de recherche sur leurs sites internet (Bretagne, 2014)	56
Figure 15 : Répartition femmes/hommes des encadrant-e-s de doctorat sur le genre	57
Figure 16 : La spécialisation des encadrant-e-s de recherche sur le genre	59
Figure 17 : Proportion des doctorant-e-s suivi-e-s par des encadrant-e-s de recherche spécialistes des études sur le genre	60
Figure 18 : Le statut des doctorats sur le genre	63

## Avant-propos

---

Le présent rapport de recherche constitue la première phase d'un projet collectif de recherche, réalisé avec le soutien de la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB).

L'enjeu de ce projet consiste à faire un état des lieux de la jeune recherche sur le genre en Bretagne à partir d'une meilleure connaissance des doctorant-e-s engagé-e-s dans des doctorats sur le genre. Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'étude « Égalité entre les femmes et les hommes, rapports sociaux de sexe et genre. Étude des ressources disponibles auprès des universités et des grandes écoles en Bretagne », réalisée par Annie Junter et Fanny Bugnon en 2007, et du projet de recherche « Genre, égalité, territoire : interactions, croisements, convergences », coordonné par Annie Junter, Arlette Gautier, Yvonne Claudic-Guichard et soutenu par la MHSB, en 2008-2009.

### **Chercheur-e-s et équipes de recherche du Projet Breizh GenDeration**

#### **Responsables scientifiques :**

Annie Junter (CIAPHS, Rennes 2), Arlette Gautier (CRBC, UBO), Yvonne Claudic-Guichard (LABERS, UBO)

#### **Chercheur-e-s et/ou équipes participant au projet :**

Le Centre Interdisciplinaire d'Analyse des Processus Humains et Sociaux (CIAPHS, UE 2241) : Annie Junter (maîtresse de conférences en droit privé), Hélène Nicolas (docteure en anthropologie, ATER en sociologie), Soline Blanchard (doctorante en sociologie/gestion, ingénieure d'étude) ; le Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC, EA 4451 / UMS 3554) : Arlette Gautier (professeure en sociologie) ; le Laboratoire d'Études et de Recherche en Sociologie (**LABERS, EA 3149**) : Yvonne Guichard-Claudic (maîtresse de conférences en sociologie), Hélène Trelu (docteure en sociologie, ingénieure d'étude) ; le Centre de Recherches sur l'Action Politique en Europe (CRAPE, UMR CNRS 5061) : Clémentine Comer (doctorante en sciences politiques), Christine Guionnet (maîtresse de conférences en sciences politiques, Rennes 1) ; Le laboratoire Plurilinguismes, Représentations, Expressions Francophones, informations, communication, sociolinguistique (PREFics, EA 4246) : Nadia Ouabdelmoumen (doctorante en sciences du langage), Claire Lesacher (doctorante en sciences du langage).

#### **Chercheuses et/ou équipes associées au projet :**

- Farinaz Fassa (professeure de sociologie de l'éducation, Université de Lausanne - **UNIL**, Suisse), Sabine Kradolfer (chercheuse en sociologie, Université de Genève - **UNIGE**, Suisse), Annie Dussuet (maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Nantes, Centre Nantais de Sociologie - **CENS**, Genre Travail Mobilité – **GTM/ CRESSP, MSH Ange-Guépin**), Erika Flahault (maîtresse de conférences en sociologie à l'Université du Maine, Espace et SOciété - **ESO, MSH Ange-Guépin**), Fanny Bugnon (Post-doc en histoire au **Centre Émile Durkheim**, Bordeaux), Marie-Laure Deroff (Maîtresse de Conférences en sociologie, **LABERS, UBO**).

Ce projet est porté par une équipe pluridisciplinaire engagée depuis plusieurs années dans des recherches sur le genre à partir du et/ou sur le territoire breton. Cette équipe réunit des membres appartenant à plusieurs unités de recherche des universités de l'Ouest et a

également pour particularité de regrouper des chercheur-e-s confirmé-e-s et junior-e-s. Le projet de recherche s'est constitué en réponse à l'appel de la MSHB, en avril 2013, au sein du pôle « Gouvernance ». Il a été retenu et inscrit dans les projets portés par la MSHB et les unités de recherche CIAPHS, LABERS, CRAPE, PREFics et CRBC.

Il a été réalisé de septembre 2013 à novembre 2014.

Le présent rapport a fait l'objet d'un contrat d'Ingénierie de Recherche au titre des Actions Spécifiques de l'université Rennes 2, hébergé par l'unité de recherche CIAPHS, contrat dont Hélène Nicolas, docteure en anthropologie, a été la bénéficiaire.

# INTRODUCTION

---

## *La recherche Breizh GenDeration*

Le présent rapport constitue la première étape du projet de recherche « Breizh GenDeration. La jeune recherche sur le genre en Bretagne, enjeux et perspectives pour la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur », réalisé avec le soutien de la Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne (MSHB).

Ce projet se situe dans la continuité de l'étude réalisée en 2007 à la demande du Conseil Régional de Bretagne sur les ressources « genre » disponibles dans les universités et les grandes écoles en Bretagne<sup>1</sup>. Celle-ci concluait au développement très rapide des recherches sur le genre dès le début des années 2000 et s'interrogeait surtout sur les liens entre les formations et la recherche, en raison de l'invisibilité des formations sur le genre dans les universités et les grandes écoles bretonnes. Néanmoins, la même étude démontrait que cette thématique suscitait des vocations de recherche, de plus en plus nombreuses, auprès des doctorant-e-s.

Le recensement des recherches sur le genre et/ou les femmes en France, effectué par le CNRS en 2012 a confirmé cette analyse : en Bretagne comme en France, le nombre de recherches sur le genre s'est multiplié au cours des années 2000. Cette thématique est fortement portée par la « jeune recherche » : un quart des chercheur-e-s sur le genre recensé-e-s sont des doctorant-e-s<sup>2</sup>.

La recherche « Breizh GenDeration » a pour objectif d'analyser l'essor de cette « jeune recherche », en Bretagne.

La première étape de ce projet, que présente ce rapport, consiste dans le recensement des thèses sur le genre réalisées en Bretagne ces dix dernières années ainsi que dans l'analyse quantitative des données disponibles sur ces doctorant-e-s et doctorats.

---

<sup>1</sup> Bugnon Fanny et Annie Junter, 2007. *Égalité entre les femmes et les hommes, rapports sociaux de sexe et genre. Étude des ressources disponibles auprès des universités et des grandes écoles en Bretagne*, Rapport au Conseil Régional, 74 p.

<sup>2</sup> Schweier Sibylle, 2012. Communication au colloque « Recherches genre, un défi au-delà de la parité », 8 mars 2012, Paris, [http://www.cnrs.fr/mpdf/IMG/pdf/premiers\\_traitements\\_cartos.pdf](http://www.cnrs.fr/mpdf/IMG/pdf/premiers_traitements_cartos.pdf).

La seconde étape, à venir, projette d'analyser les parcours des doctorant-e-s afin de comprendre où et comment se sont formées les vocations pour entreprendre une thèse sur le genre. Cette meilleure connaissance des trajectoires de recherche devrait également favoriser la compréhension des liens entre la jeune recherche sur le genre, les politiques territoriales d'égalité et leurs impacts sur la gouvernance des universités.

### ***Les études sur le genre en France et en Bretagne***

Alors que les recensements effectués par l'ANEF, en 1989, 1995 et 2001-2002<sup>1</sup>, démontraient le foisonnement français des recherches sur le genre et la réputation internationale de nombreux-ses chercheur-e-s français-e-s sur le genre (Cf. C. Delphy, C. Guillaumin, M. Perrot, etc.), le processus d'institutionnalisation de ces études au sein de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) français apparaît comme étant parmi les plus lents d'Europe<sup>2</sup>.

L'actualité récente montre cependant des signes de « rattrapage » :

- la création au sein du CNRS du Groupement d'Intérêt Scientifique « Institut du genre » qui regroupe les Unités Mixtes de Recherche et les Équipes d'Accueil qui ont intégré ce champ de recherche (l'Université Rennes 2 et l'UBO en sont membres).
- La Conférence des Présidents d'Université et la Conférence des Grandes Écoles se sont engagées conjointement à mettre en œuvre la charte de l'égalité dans l'enseignement supérieur signée le 28 janvier 2013, notamment par la mise en place de chargé-e-s de mission égalité au sein de leurs établissements.
- La convention interministérielle sur l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif a été renouvelée le 7 février 2013.
- Dans le cadre des expérimentations d'excellence territoriale sur l'égalité entre les femmes et les hommes, l'État a conclu le 7 décembre 2012 une convention cadre avec le Conseil Régional de Bretagne et Rennes Métropole, dont l'une

---

<sup>1</sup> ANEF, 2003. *Premier recensement national des enseignements et des recherches sur le genre en France*. Rapport final aux Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Ministère de la parité et de l'égalité professionnelle, Service des droits des femmes et de l'égalité, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Ministère délégué à la recherche, Paris.

<sup>2</sup> Silius Harriet, 2012. *L'institutionnalisation des études genre en Europe*, Communication au colloque « Recherches genre, un défi au-delà de la parité », 8 mars 2012, Paris, <http://www.cnrs.fr/mpdf/IMG/pdf/silius.pdf>.

des expérimentations prévoit de « faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche ».

La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes est un objectif partagé par l'État, les collectivités territoriales et les établissements d'enseignement supérieur dans le cadre de leurs compétences respectives. En Bretagne, les politiques d'égalité déconcentrées et décentralisées se sont traduites depuis les années 1980 par des partenariats constants avec les universités :

- en formation initiale (formation des enseignant-e-s, chaire égalité Femmes/Hommes créée en 1985 à Rennes 2, cours sur le genre intégrés aux Licences, Masters, Doctorats, dans les universités de Rennes et de Brest) ;
- en formation professionnelle continue (Diplôme Inter Universitaire numérique en « études sur le genre », 2012) ;
- dans le domaine de la recherche : séminaires autour de l'égalité (2006, 2007, 2008), colloques (30 ans de décentralisation et politiques territoriales d'égalité, Conseil Général des Côtes d'Armor et Université Rennes 2, 2012), programmes de recherche ASOSC (Conseil Régional de Bretagne et Université de Brest, 2012) et Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (UBO - Rennes 2, 2007), etc.

Comme l'a souligné A. Junter lors du colloque de Binic sur la décentralisation en 2012, la territorialisation des politiques publiques, sous l'influence des mouvements de déconcentration et de décentralisation, a créé dans certaines régions du monde des espaces favorables à l'émergence des questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans les agendas. Ces politiques territoriales d'égalité sont en retour de bons observatoires de la place qu'occupent les femmes et les hommes dans les processus locaux de décision et des difficultés qu'elles/ils y rencontrent pour partager le pouvoir et participer à l'invention de nouvelles formes sociales.

La Bretagne est un de ces territoires qui fabrique et met en œuvre des politiques dont l'objectif est de passer de l'égalité des droits à l'égalité des faits. Dans le sillage de la Ville de Rennes (2008-2011), le Conseil Régional a obtenu le label égalité en 2012 et de nombreuses collectivités ont signé la charte européenne pour l'égalité dans la vie locale entre 2006 et 2012 (Rennes, Brest Métropole Océane, Conseil Régional, CG22, CG29, Hennebont, Quimper, Cesson-Sévigné).

Les acteurs et actrices ont perçu l'enjeu du développement des études sur le genre pour préparer, accompagner, évaluer leurs politiques. Elles/ils ont encouragé les recherches sur le genre en finançant des bourses de la vocation scientifique et technique, en accueillant des stagiaires, en soutenant des thèses, en développant des recherches contractuelles, en contribuant à des colloques et séminaires, en finançant la création d'un Diplôme Inter Universitaire numérique en « Études sur le genre ».

Ces politiques d'égalité ne sont pas restées sans influence sur les universités et les grandes écoles en raison des politiques de décentralisation et du rôle joué par les collectivités dans le développement de l'enseignement supérieur. Néanmoins, au sein même des politiques des établissements d'enseignement supérieur, les transformations ont été plus lentes et plus contrastées. En effet, l'essor des recherches sur le genre est récent et est davantage le résultat de l'engagement de quelques chercheur-e-s que de politiques d'établissement et/ou d'unités de recherche. Il en est pour preuve le faible pourcentage d'unités qui affichent un axe « genre » dans les contrats quadriennaux<sup>1</sup>. Les formations sur le genre sont encore moins répandues et surtout moins visibles. Le rapport *Égalité entre les femmes et les hommes, rapports sociaux de sexe et genre. Étude des ressources disponibles auprès des universités et des grandes écoles en Bretagne* a mis en évidence l'existence de pratiques silencieuses enfouies derrière des intitulés de Licence et Master qui ne laissent pas deviner leur présence.

### ***Problématique***

Ce nouveau projet de recherche vise à mieux saisir la réalité de cette jeune recherche sur le genre en Bretagne en s'attachant à identifier les caractéristiques des doctorats et des doctorant-e-s inscrit-e-s en thèses « genre » et en tentant de comprendre les modalités d'accès, de déroulement et de réalisation de ces parcours diplômants.

Cette visibilité établie, le projet veut s'orienter vers la compréhension des effets produits par le développement de ce champ de recherche doctorale sur les pratiques de gouvernance des établissements universitaires et des grandes écoles. La jeune recherche sur le genre est-elle une masse critique suffisante pour avoir un impact sur la

---

<sup>1</sup> Bugnon Fanny et Annie Junter, 2007. *Égalité entre les femmes et les hommes, rapports sociaux de sexe et genre. Étude des ressources disponibles auprès des universités et des grandes écoles en Bretagne*, Rapport au Conseil Régional, 74 p.

reconnaissance du champ et modifier la position de marginalité de l'objet dans les sciences, voire pour contribuer à la transformation des politiques des établissements et de leurs pratiques de gouvernance ?

**Ce rapport, première étape de notre recherche,** présente le recensement des doctorats sur le genre ces dix dernières années, ainsi que leur analyse quantitative. Après avoir examiné la structuration de la formation doctorale selon le sexe des doctorant-e-s, les caractéristiques des thèses sur le genre recensées sont explorées du point de vue quantitatif et qualitatif. La recherche a permis en effet de mettre à jour la répartition des thèses sur le genre selon les établissements, les disciplines concernées, les unités de recherche, les directeurs et directrices de recherche et les thèmes retenus.

# PARTIE I

## Les études sur le genre en France : une lente institutionnalisation

---

### *1/ Définitions*

Sous l'impulsion des mouvements féministes des années 1970 et la montée en puissance des études sur les femmes et sur le patriarcat, A. Oakley<sup>1</sup> élabore le concept de « genre », désignant « la construction et l'organisation sociales de la différence sexuelle », quand en France l'expression « rapports sociaux de sexe » s'impose, avec C. Delphy<sup>2</sup> et N.C. Mathieu<sup>3</sup>.

Les études féministes et/ou études sur le genre naissent principalement en Sciences Humaines et Sociales (SHS) et en Arts, Langues et Littératures (ALL), offrant un véritable renouvellement des objets de recherche, des méthodes et des concepts. Leur premier apport est le renouvellement du regard sur des objets d'étude, tels le travail<sup>4</sup>, et des disciplines, telles l'histoire<sup>5</sup>. Elles sortent de l'invisibilité des faits sociaux et des œuvres. Les évolutions et les variations dans le temps et l'espace des rapports sociaux de sexe deviennent des objets de recherche, tout comme la construction – sociale – des identités sexuées et sexuelles<sup>6</sup>. Des œuvres artistiques créées par des femmes ou portant sur des

---

<sup>1</sup> Oakley Ann, 1972. *Sex, Gender and Society*, London, Temple Smith.

<sup>2</sup> Delphy Christine, 2008. *L'Ennemi Principal, tome 1. L'économie politique du patriarcat*, Paris, Éditions Syllepse.

<sup>3</sup> Mathieu Nicole-Claude. 1991. *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologiques du sexe*, Paris, Côté-femmes Éditions, Recherches.

<sup>4</sup> Kergoat Danièle, 1982. *Les ouvrières*, Paris, le Sycomore ; Maruani Margaret, 2000. *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, coll. "Repères".

<sup>5</sup> Perrot Michèle, 1998. *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion.

<sup>6</sup> Thébaud Françoise, 2007. *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Editions ; Guillaumin Collette, 1992. *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature*, Paris, Côté-femmes ; Riot-Sarcey Michèle, 2000. « L'historiographie française et le concept de « genre » », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 4 (n° 47-4), p. 805-814 ; Foucault Michel, 1994, *Histoire de la sexualité, Tome 1, 2 et 3*, Paris, Gallimard.

sujets tels l'égalité ou les sexualités, sont redécouvertes et étudiées<sup>1</sup>. Ces recherches opèrent en même temps une importante critique épistémologique : elles montrent le point de vue androcentré des recherches, qui font des hommes, de leurs activités et de leurs œuvres le centre des analyses en ALL-SHS, laissant dans l'ombre, par exemple, des pans entiers de l'histoire humaine, voire confondant le neutre et le masculin<sup>2</sup>. Elles permettent aussi de repenser de nombreuses théories des sciences sociales : J. Scott<sup>3</sup> affirme que « le genre est une façon première de signifier les rapports de pouvoir », comme le démontre G. Spivak<sup>4</sup> dans son analyse des discours coloniaux anglo-saxons et américains, ou F. Héritier<sup>5</sup> dans sa théorie sur la valence différentielle des sexes. Le genre n'est alors plus un synonyme de l'identité sexuée (genre féminin/ genre masculin), mais bien un outil d'analyse à part entière de la société.

En sciences du vivant, la critique mise en œuvre par les *gender studies* permet également d'ouvrir de nouveaux champs de recherche : elle dénonce par exemple l'anthropocentrisme de bien des études en éthologie, projetant sur les animaux à la fois notre vision binaire du genre, les stéréotypes associés au féminin et au masculin et le postulat d'une hétérosexualité naturelle et à but reproductif<sup>6</sup>. Les recherches sur le genre ont par ailleurs fourni une critique de la structure inégalitaire des universités, contribuant à ouvrir la voie à des chercheuses dans des matières aussi traditionnellement masculines que les mathématiques, la médecine ou les sciences physiques<sup>7</sup>.

Dans notre acception, les études sur le genre recouvrent les études sur la construction des identités de sexe, sur les sexualités, sur les rapports entre les sexes et sur les inégalités entre les différents groupes produits par le système de genre. Elles désignent aussi un domaine de la critique des sciences.

---

<sup>1</sup> Par exemple Brouard-Arends Isabelle, 2004. « De l'auteur à l'auteure, comment être femme de lettres au siècle des Lumières ? », in N. Racine & M. Trebitsch (dir.), *Intellectuelles. Du genre en histoire des intellectuelles*, Paris, Éditions Complexe, p.73-84.

<sup>2</sup> Duby Georges et Michelle Perrot (dir.), 1990-1991. *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon.

<sup>3</sup> Scott Joan, 1988. « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », in Joan Scott, *Le Genre de l'histoire*, Paris, Cahiers du Grif, p. 41-67 : p. 56.

<sup>4</sup> Spivak Gayatri Chakravorty, 1985. « Three Women's Texts and a Critique of Imperialism », *Critical Inquiry*, n°12, p. 243-266.

<sup>5</sup> Héritier Françoise, 1996. *Masculin, Féminin. La pensée de la différence*. Paris, O. Jacob.

<sup>6</sup> Par exemple Bagemihl Bruce, 1999. *Biological Exuberance: Animal Homosexuality and Natural Diversity*, New York, St. Martin's Press.

<sup>7</sup> Chazal Gérard, 2006. *Les Femmes et la science*, Paris, Éditions Ellipses.

## *2/ Un processus d'institutionnalisation récent en France*

Malgré le caractère novateur des études sur le genre, ces dernières tardent à être reconnues et institutionnalisées en France, – par la création de cours, de postes fléchés, de formations spécialisées sur le genre et d'axes pérennes de recherche – en comparaison avec des pays tels la Grande-Bretagne, les USA, la Suisse ou encore le Québec<sup>1</sup>.

H. Silius<sup>2</sup> montre que les recherches sur le genre et/ou les femmes ont suivi des parcours similaires en Europe. Elles ont émergé des mouvements féministes des années 1970, la production de connaissances militantes menant à la recherche et à l'enseignement. Puis, une première « phase d'établissement » laisse place à une « phase de professionnalisation », avec la création de postes fléchés « genre », à la fois dans différentes disciplines et dans des institutions autonomes. Cependant, selon les pays européens, H. Silius constate des degrés d'institutionnalisation très différents, la France faisant partie des pays ayant un faible degré d'institutionnalisation<sup>3</sup>. Comment les études sur le genre en France se sont-elles mises en place, et pourquoi sont-elles, en comparaison avec certains voisins européens, encore peu institutionnalisées ?

Selon Françoise Picq<sup>4</sup>, la recherche sur le genre en France a pris sa source, comme partout en Europe, dans les mouvements féministes des années 1970. Pourtant, il existait au sein de ces mouvements une certaine hostilité aux savoirs universitaires, celles entreprenant des recherches dans ce cadre étant accusées de « faire carrière sur le dos du Mouvement » ou encore de « vendre la lutte des femmes à l'université »<sup>5</sup>. Néanmoins, au cours des années 1970, des groupes se sont créés au sein des universités, de manière

---

<sup>1</sup> ANEF, 2003. *Premier recensement national des enseignements et des recherches sur le genre en France*, Rapport final aux Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Ministère de la parité et de l'égalité professionnelle, Service des droits des femmes et de l'égalité, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Ministère délégué à la recherche, Paris.

<sup>2</sup> Silius Harriet, 2012. « L'institutionnalisation des études de genre en Europe », Communication du Colloque du CNRS « Recherches genre, un défi au-delà de la parité », 8 mars 2012, Paris, <http://www.cnrs.fr/mpdf/spip.php?article287> .

<sup>3</sup> Silius Harriett, 2002. « Women's Employment, Equal Opportunities and Women's Studies in Nine European Countries: A Comparative Summary », In G. Griffin (ed.), pp. 470-51 et Harriet Silius, 2012; « L'institutionnalisation des études de genre en Europe », Communication du Colloque du CNRS « Recherches genre, un défi au-delà de la parité », 8 mars 2012, Paris, <http://www.cnrs.fr/mpdf/spip.php?article287> .

<sup>4</sup> Picq Françoise, 2005. L'institutionnalisation des études féministes en France, *Revue Labrys*, n°7, janvier-juin 2005, [www.unb.br/ih/his/gefem](http://www.unb.br/ih/his/gefem).

<sup>5</sup> Picq Françoise, *id.*

informelle le plus souvent, et les premiers colloques ont vu le jour. Mais les initiatives de cette phase militante étaient caractérisées « par leur dispersion autant que par leur discrétion »<sup>1</sup>.

Après la phase « militante », H. Silius<sup>2</sup> a montré qu'une « phase d'établissement », se met en place, avec des cours spécifiques et des unités de coordination interdisciplinaire. En France, le colloque « *Femmes, Féminisme et Recherche* » en 1982 en a constitué la première étape. Son objectif était de recenser les personnes effectuant des recherches féministes en France, de créer un réseau et d'évaluer les besoins. Comme le souligne F. Picq, si ce colloque a été un succès en terme de participation :

*« le compromis n'était pas possible entre celles qui voulaient structurer le milieu de la recherche féministe pour lui donner du poids par rapport aux institutions de recherche et aux pouvoirs publics et celles pour qui l'institutionnalisation était une trahison du féminisme et de son idéal subversif et égalitaire »<sup>3</sup>.*

Malgré les réticences du milieu militant à l'égard de la recherche féministe universitaire, à la suite de ce colloque, une Action Thématique Programmée au sein du CNRS, intitulée « Recherche féministe, recherche sur les femmes », a été mise en place. Soixante huit programmes de recherche, marqués par leur caractère interdisciplinaire et militant, ont été financés. Mais cette initiative, pourtant bien évaluée, n'a pas eu de suite, et aucune commission au CNRS n'a été créée. Du côté des enseignements, trois postes fléchés « études féministes » ont été créés par le gouvernement, sous l'égide d'Yvette Roudy et de Jean-Pierre Chevènement : à Toulouse le Mirail (en histoire, Marie-France Brive), à Paris 7 (en sociologie, Claude Zaidmann) et à Rennes 2 (en droit privé droit social, Annie Junter).

En 1988, dans un contexte de soutien européen aux études féministes, l'Association Nationale des Études Féministes (ANEF) est fondée. L'objectif était (et reste) la « création d'enseignements féministes à tous les niveaux d'enseignement, création de postes, d'équipes et de programmes de recherche dans les organismes publics, parapublics et

---

<sup>1</sup> Picq Françoise, *ibid.*

<sup>2</sup> Silius Harriet, 2012. « L'institutionnalisation des études de genre en Europe », Communication du Colloque du CNRS « Recherches genre, un défi au-delà de la parité », 8 mars 2012, Paris, <http://www.cnrs.fr/mpdf/spip.php?article287>.

<sup>3</sup> Picq Françoise, 2005. L'institutionnalisation des études féministes en France, *Revue Labrys*, n°7, janvier-juin 2005, [www.unb.br/ih/his/gefem](http://www.unb.br/ih/his/gefem).

privés d'enseignement, de formation et de recherches »<sup>1</sup>. En 1991, deux postes fléchés ont été créés, évitant cependant le terme « féministe » dans leur titre (terme qui était présent dans les postes créés en 1985). En 1993, l'ANEF a effectué un premier recensement et dénombrait 70 enseignements féministes.

Ce n'est qu'à partir de la Conférence de Pékin, en 1995, renforçant les orientations prises au niveau européen en faveur du « *gender mainstreaming* » au sein des politiques publiques, que l'on peut parler d'un premier pas dans l'institutionnalisation des études sur le genre en France. Des revues (telle *Clio, histoire, femmes et sociétés*), des groupes de recherche (tels MAGE, Marché du travail et genre) et des réseaux (tel le RING) sont créés. En février 2000, la convention interministérielle « pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif » prévoyait, notamment, le soutien au développement des recherches féministes<sup>2</sup>. Ces recherches voyaient alors leur utilité sociale et académique davantage reconnue.

De nombreuses mesures s'en sont suivies : les universités ont dû présenter leurs bilans avec des statistiques sexuées. Elles ont été incitées à mettre en œuvre des politiques d'égalité en leur sein et à créer des enseignements et des diplômes sur le genre. La création de la mission interministérielle pour l'égalité (MIPADI, Mission de la parité et de la lutte contre les discriminations) en 2000 a accéléré le processus. Des structures chargées de promouvoir l'égalité entre les sexes dans l'ESR ont été mises en place dans les ministères concernés et au CNRS. Ces initiatives ont généralement associé des chercheur-e-s féministes et leurs associations.

En 2001-2002, le recensement national effectué par l'ANEF et les Ministères de l'Éducation Nationale et de la Recherche<sup>3</sup>, a dénombré 388 enseignements sur le genre, dont 151 spécifiques. Huit ans après le premier recensement de l'ANEF, ces enseignements sont donc sortis de leur marginalité et se sont multipliés : ils ont, au minimum, doublé. Si la Région Île-de-France offrait le tiers de ces enseignements, des villes universitaires

---

<sup>1</sup> Picq Françoise, *id.*

<sup>2</sup> Cet aspect de la convention était déjà présent en 1984 et en 1989. Cette convention a été prorogée en 2006 et 2013, mais reste peu mise en œuvre dans les universités.

<sup>3</sup> ANEF, 2003. *Premier recensement national des enseignements et des recherches sur le genre en France*, Rapport final aux Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Ministère de la parité et de l'égalité professionnelle, Service des droits des femmes et de l'égalité, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Ministère délégué à la recherche, Paris.

proposaient un certain nombre d'enseignements, dont Rennes<sup>1</sup>. Reste que moins de dix postes au sein des universités étaient spécialisés en études féministes ou genre. Et il a fallu attendre 2005 pour que le premier poste fléché sur le genre s'ouvre au CNRS.

Au cours des années 2000, des missions, des actions et des conventions portant sur l'égalité au sein de l'ESR se sont développées. Et en 2013, un institut du genre est créé par l'Institut National des Sciences Humaines et Sociales, au sein du CNRS.

Si les études sur le genre gagnent en légitimité, seulement quelques postes sont fléchés « genre » et seuls quelques diplômes, mis en place par la volonté de quelques acteur-ric-e-s, voient le jour : quatre Masters Recherche (Paris 7, EHESS, Lyon 2, Paris 8), deux Masters Pro (Toulouse le Mirail, Lyon 2) et deux Diplômes Interuniversitaires en études genre, en formation continue, dont un à Rennes et un à Paris 3 et 6.

Pourtant, le recensement du CNRS de 2012 a montré le dynamisme des recherches sur le genre en France<sup>2</sup>. 1 970 personnes ont alors déclaré effectuer des recherches dans cette perspective. Le nombre de ces recherches s'est multiplié dans les années 2000 : si 400 personnes déclarent avoir commencé leurs études sur le genre dans les années 1990, plus de 1 100 personnes ont entamé ce type de recherche dans les années 2000. Ce recensement dénombre par ailleurs 429 laboratoires ayant une équipe de recherche sur le genre ou un axe genre.

Ces chercheur-e-s sont composés de 79% de femmes et de 21% d'hommes. La part d'hommes dans ces recherches a augmenté : de 10% environ dans les années 1980, elle atteint 24% dans les années 2000. Parmi les répondant-e-s à ce recensement, 26% sont des doctorant-e-s, 25% des Maître-sse-s de Conférences, 13% des Professeurs d'Université. Remarquons que c'est dans ce dernier corps professionnel que la part des hommes est la plus élevée (30%).

Plus de la moitié des recherches déclarées sont effectuées en sciences humaines et sociales (57%), 27% en langues et littératures, 6% en droit et science politique, 6% en

---

<sup>1</sup> ANEF 2013, *id.*

<sup>2</sup> Schweier Sibylle, 2012. Communication au colloque « Recherches genre, un défi au-delà de la parité », 8 mars 2012, Paris, [http://www.cnrs.fr/mpdf/IMG/pdf/premiers\\_traitements\\_cartos.pdf](http://www.cnrs.fr/mpdf/IMG/pdf/premiers_traitements_cartos.pdf). Ce recensement, a été préparé depuis 2009 et mis en place en 2010-2011. Le rapport final de Sibylle Schweier n'est pas encore diffusé.

économie et gestion, 2% en biologie et 1% en mathématiques, chimie, sciences de l'univers, sciences de l'ingénierie et en théologie.

Enfin, du point de vue des enseignements, 456 personnes déclarent donner des cours sur le genre en Licence, 609 en Master et 202 en doctorat (soit 1267 enseignements).

Ce recensement montre d'une part que les recherches sur le genre continuent de prendre de l'envergure, depuis le recensement de l'ANEF de 2001-2002, et d'autre part que cette recherche est portée par un nombre important de doctorant-e-s. Notons que ce recensement est déclaratif et que le nombre de chercheur-e-s impliqué-e-s est en conséquent sous-estimé, la totalité des personnes travaillant sur le genre n'ayant pas rempli le questionnaire.

### *3/ Une recherche marginalisée*

Selon H. Silius<sup>1</sup>, la France n'est pas encore rentrée dans la « phase de professionnalisation », laquelle peut comporter trois éléments : une phase de disciplinarisation, une phase d'intégration et/ou une phase d'autonomie. La disciplinarisation se caractérise par une reconnaissance des études sur le genre par la communauté scientifique, ce qui entraîne la constitution d'organismes de recherche pérennes, la présence de chaires en études genre, des formations doctorales structurées, un enseignement systématique en genre et une activité intellectuelle établie (revues, colloques, associations, axes de laboratoires, etc.). Cette phase peut s'accompagner d'une phase « d'intégration » où la dimension du genre est intégrée aux disciplines existantes. Dans certains pays, le genre devient aussi une discipline, dépassant ainsi les limites disciplinaires traditionnelles. C'est la phase d'autonomie.

Selon H. Silius, l'intégration et l'autonomie sont les « deux jambes » de la pérennisation des études sur le genre. En effet, si l'intégration garantit des spécialistes et un développement pointu au sein de chaque discipline, elle ne permet pas de garantir la continuité de ce thème, la compétence devenant personnelle, les ressources financières difficiles à trouver et la construction d'une coopération et d'une grande communauté

---

<sup>1</sup> Silius Harriet, 2012. « L'institutionnalisation des études de genre en Europe », Communication du Colloque du CNRS « Recherches genre, un défi au-delà de la parité », 8 mars 2012, Paris, <http://www.cnrs.fr/mpdf/spip.php?article287>.

scientifique en études sur le genre aléatoire.

Dans certains pays d'Europe, l'institutionnalisation des études sur le genre est favorisée par l'autonomie des établissements de recherche quant au contenu de la recherche, les organisations horizontales, une structure disciplinaire souple, le soutien des mouvements féministes et/ou de femmes politiques et de l'État. *A contrario*, cette institutionnalisation peut être freinée par le manque d'autonomie des établissements de recherche, les organisations hiérarchiques, le manque de financement, les structures disciplinaires strictes et hostiles au développement des recherches hors université, l'opposition des organisations et le manque de soutien politique.

En Europe, la Finlande, la Suède, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume Uni, la Suisse, l'Allemagne et l'Islande présentent un haut degré d'institutionnalisation des études genre, l'Espagne, la Pologne, la Belgique flamande et le Danemark un degré moyen, tandis que la France se situe, toujours selon H. Silius, parmi les pays ayant le plus bas degré d'institutionnalisation des études genre en Europe, avec la Roumanie, l'Autriche, l'Italie, le Portugal, la Belgique francophone, la Slovénie, etc.

La lenteur de l'institutionnalisation des études sur le genre en France peut être expliquée par la conjonction de plusieurs facteurs. D'une part, l'ESR français apparaît hiérarchisé, centralisé et dispose d'une structure disciplinaire relativement stricte. Selon H. Silius, ces éléments sont défavorables aux études genre, lesquelles sont souvent interdisciplinaires et portées par des minorités qui ont peu accès aux instances décisionnelles.

De plus, F. Picq<sup>1</sup> observe que l'alliance entre ces études et les « féministes d'État » françaises a été tardive et rendue difficile par l'alternance politique des dernières décennies. Les études féministes et/ou sur les femmes n'ont pas disposé, dans les premiers temps, du soutien du mouvement social féministe.

Par ailleurs, ces études rompent souvent avec un certain éthos français de la recherche, dans lequel la/le chercheur-e est conçu comme devant avoir une neutralité axiologique, être détaché-e du politique. Selon l'ANEF :

*« Dans d'autres pays, l'origine militante n'empêche pas les études sur les femmes d'avoir souvent gagné une large reconnaissance institutionnelle. Mais en France,*

---

<sup>1</sup> Picq Françoise, 2005. L'institutionnalisation des études féministes en France, *Revue Labrys*, n°7, janvier-juin 2005, [www.unb.br/ih/his/gefem](http://www.unb.br/ih/his/gefem).

(...) *la prise en compte de la dimension du genre continue à se heurter à l'universalisme à la française.*<sup>1</sup>»

De par leur origine et/ou leur caractère militant, les études sur le genre sont soupçonnées de manque de qualité scientifique, de manque de « neutralité ». Selon E. Fox Keller, le point de vue des dominants, en majorité masculin, est fréquemment considéré comme neutre, objectif, scientifique, quand celui des groupes subalternes est taxé d'être partial, subjectif et de faible qualité scientifique<sup>2</sup>.

Enfin, F. Fassa et S. Kradolfer<sup>3</sup> soulignent que les études sur le genre sont fréquemment portées par des femmes, se heurtant à un « plafond de fer » lorsqu'il s'agit d'accéder aux postes de direction, où se décident les priorités de la recherche. L'intériorisation de modèles de genre par les chercheuses, les inégalités au sein du travail domestique comme le manque de mixité dans les jurys et commissions de l'ESR, sont les principaux facteurs explicatifs de la difficulté qu'elles ont à gravir les échelons de l'université<sup>4</sup>. Les entraves aux carrières des femmes freinent, en conséquent, le développement des études sur le genre, réalisées à 79% par des femmes<sup>5</sup>.

#### ***4/ En Bretagne, des politiques favorables aux études sur le genre***

Depuis les années 1980, les politiques publiques bretonnes ont été particulièrement sensibles aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes<sup>6</sup>. A. Junter<sup>7</sup> a montré que le développement des formations et des recherches féministes et sur les femmes, puis sur le genre, a bénéficié en Bretagne de la rencontre entre des dispositifs et instances « droits des femmes » créés dans les années 1980 par l'État, la présence d'un féminisme territorial issu

---

<sup>1</sup> ANEF, 2013. *Le Genre dans l'enseignement supérieur et la recherche. Livre blanc*, Paris, Éditions La Dispute, p. 28.

<sup>2</sup> Fox Keller Evelyn, 1996. *Reflections on Gender and Sciences*, Yale, Yale University Press.

<sup>3</sup> Fassa Farinaz et Sabine Kradolfer. 2010. *Le plafond de fer de l'université. Femmes et carrières*, Édition Seismo, Zurich.

<sup>4</sup> Boukhobza Noria, Delavault Huguette, Hermann Claudine et Corinne Konrad, 2000. *Les enseignantes-chercheuses à l'université. Demain la parité ?*, L'Harmattan, Paris.

<sup>5</sup> Schweier Sibylle, 2012. Communication au colloque « Recherches genre, un défi au-delà de la parité », 8 mars 2012, Paris, [http://www.cnrs.fr/mpdf/IMG/pdf/premiers\\_traitements\\_cartos.pdf](http://www.cnrs.fr/mpdf/IMG/pdf/premiers_traitements_cartos.pdf).

<sup>6</sup> Berkani Véronique, 2006. « La Bretagne unique en son genre, *Territoires*, 464, janvier, p. 18-20, <http://www.adels.org/territoires/464.htm#s> ; Guenneuguès Nicole et Annie Junter, 2005. « Priorité à l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne », *Revue Bretagne*, n°5, janvier-mars 2005.

<sup>7</sup> Dans une série de communications synthétisées dans l'ouvrage *Bretonnes*, dirigé par Arlette Gautier et Yvonne Guichard-Claudic, à paraître aux PUR en 2015.

de la société civile et le mouvement de décentralisation amorcé à partir de 1982 qui s'est amplifié dans les années 1990 :

« Ces conjonctions ont transformé le territoire breton en un espace de coalition d'intérêts entre des femmes engagées qui ont saisi des opportunités d'agir ensemble dans une logique de défense et promotion de la cause des femmes. Dans ce contexte et chemin faisant, la chaire d'études féministes et sur les femmes de l'Université Rennes 2 a été un point d'appui et un pôle de ressources qui a accompagné la montée en expertise des militantes et professionnelles de l'égalité. La Bretagne n'est pas unique en son genre (Berkani, 2006), mais en l'espace d'une décennie, les interactions ont débouché sur une ébullition intellectuelle et une effervescence citoyenne, qui ont irrigué les territoires, donné de la visibilité aux inégalités, assis les enjeux de l'égalité au-delà du cercle des initiés-es et *in fine* contribué à l'émergence de politiques sur l'agenda des collectivités territoriales au point que l'égalité entre les femmes et les hommes deviennent une ressource politique. <sup>1</sup>»

Cette dynamique locale a bénéficié d'un mouvement historique de rencontres et de partenariats entre le savant et le politique qui a été particulièrement illustré en Bretagne par les travaux du CELIB (Centre d'Études et de Liaisons des Intérêts Bretons) dans les années 1960, autour du développement de la Bretagne. La chaire d'études féministes et sur les femmes de Rennes 2 s'est pleinement inscrite dans cette tradition sous la forme de contrats de recherche-action visant à accompagner les politiques d'égalité des municipalités (Rennes), des départements (Côtes d'Armor), de la Région, de l'État (le PASER 2004-2006) et du tissu associatif (CIDFF, Réseau des femmes en Bretagne 1995-1998).

La problématique du « triangle de velours »<sup>2</sup> est parfois retenue pour décrire et analyser les conditions d'émergence de projets et de démarches d'égalité au sein des organisations. Elle ne rend pas complètement compte de ce qui s'est joué sur le territoire breton au cœur même des priorités affichées par les collectivités. La construction de l'égalité en ressource politique relève d'une constellation d'opportunités qui s'apparente plus à la notion de féminisme territorial tel que pensé par M.L. Semblat<sup>3</sup> ou au phénomène d'agentivité issu

---

<sup>1</sup> Junter Annie, Communication au Colloque décentralisation Saint-Brieuc, 2012.

<sup>2</sup> Woodward Alison, 2004. « Building Velvet Triangles : Gender and Informal Governance », in Thomas Christiansen, Simona Piattoni (edited by), *Informal Governance and the European Union*, Edward Elgar, London.

<sup>3</sup> Semblat Marie-Lise, 2009. « Genre, développement, recherche-action », in Isabel Yépez del Castillo,

des travaux du GRIDEQ<sup>1</sup>.

Quel que soit le concept retenu pour analyser le modèle breton des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes, il s'est manifesté de façon constante depuis le début des années quatre vingt par un soutien y compris financier aux initiatives universitaires de formation et de recherches sur l'égalité puis le genre. En témoignent les colloques, les contrats de recherche, les bourses doctorales, les supports pédagogiques, réalisés avec le concours des collectivités sans compter les initiatives partenariales réalisées à leurs demandes (8 mars, Biennales, Métiers en tous genre...) dans le cadre de leurs compétences respectives.

Le dernier exemple de cette coproduction Université-Conseil Régional est la création en 2012 du diplôme interuniversitaire numérique en études sur le genre habilité par les universités de Rennes 2 et de Brest, qui forme, en ligne, des salarié-e-s, des élu-e-s et des militants-e-s en études sur le genre. Les modules de ce diplôme ont été réalisés avec la participation du Conseil Régional dans le cadre de l'Université numérique de Bretagne ([www-univ-rennes2.fr/sfc/diuetudesurlegenre](http://www-univ-rennes2.fr/sfc/diuetudesurlegenre)).

La visibilité de l'engagement des universités et des établissements d'enseignement supérieur en Bretagne dans les études et recherches sur le genre est aujourd'hui accrue pour une série de raisons qui tiennent au mouvement national d'institutionnalisation des recherches décrit précédemment, à la création de référents-es universitaires sur l'égalité dans le cadre de la mise en œuvre de la charte égalité de la Conférence des Présidents d'Université, à l'arrivée d'une professeure spécialisée sur le sujet (Arlette Gautier à l'UBO) et à la légitimité du champ au niveau international et européen, lequel favorise la reconnaissance du travail des pionnières, à Rennes et Brest... L'environnement local favorable au portage de ces sujets contribue évidemment à une meilleure visibilité de la recherche et des formations.

Il n'en demeure pas moins que le contraste mis en évidence en 2007<sup>2</sup>, entre des

---

Sophie Charlier et Sophie Grenade (dir.). *Les recherches en « genre et développement ». Pour des politiques de développement appropriées*, Commission femmes et développement, Bruxelles.

<sup>1</sup> GRIDEQ, 1993. *Développement régional, Problématique et programmation de recherche du GRIDEQ*, université du Québec, Rimouski, Canada.

<sup>2</sup> Bugnon Fanny et Annie Junter, 2007. *Égalité entre les femmes et les hommes, rapports sociaux de sexe et genre. Étude des ressources disponibles auprès des universités et des grandes écoles en Bretagne*,

pratiques silencieuses de formations initiales enfouies dans des programmes de licence et master qu'il faut aller chercher avec beaucoup de pugnacité, et des recherches sur le genre en pleine expansion, reste d'actualité en 2014, comme le montre la présente recherche.

### ***5/ Les doctorats sur le genre, en France et en Bretagne : état des lieux des connaissances***

Dans notre recherche, nous nous intéressons à un aspect particulier de la recherche : le doctorat. Ce dernier est une expérience professionnelle de recherche, suite à un diplôme de Master 2 (Bac +5), sanctionnée, après soutenance d'une thèse, par l'attribution du grade de docteur-e. L'essentiel du travail doctoral est un travail de recherche novateur limité dans le temps, encadré par un-e directeur-riche de recherche, dans une unité de recherche. La thèse réalisée doit permettre d'accroître l'état des savoirs et savoir-faire du domaine d'étude concerné. Outre cette activité de recherche centrale, les doctorant-e-s doivent participer à la vie de leur unité de recherche, à la diffusion du savoir et, parfois, à des enseignements. Les doctorats peuvent être ou non financés, que ce soit par des allocations de recherche du Ministère de l'Enseignement et de la Recherche ou par des allocations provenant d'organismes privés ou publics.

L'obtention du grade de docteur est quasiment incontournable pour poursuivre sa carrière dans l'ESR ou dans des organismes de recherche privés. Par ailleurs, il est fréquent que les docteur-e-s continuent à travailler, durant leur carrière, sur des sujets proches de celui de leur thèse de doctorat.

Les doctorant-e-s forment donc la relève, innovante, d'un domaine de recherche, et c'est pour cette raison que nous nous intéressons à cette « jeune recherche » en ce qui concerne les études sur le genre. H. Silius<sup>1</sup> note que la pérennisation des études genre au sein de la recherche et de l'enseignement supérieur passe par une structuration de la formation des étudiants. Selon elle, la présence d'enseignements systématiques sur le genre, de formations doctorales spécialisées, de crédits pour ces thèses et de débouchées professionnelles (par exemple, des postes fléchés « genre ») forment le cadre approprié à la

---

Rapport au Conseil Régional, 74 p.

<sup>1</sup> Silius Harriet, 2012. « L'institutionnalisation des études de genre en Europe », Communication du Colloque du CNRS « Recherches genre, un défi au-delà de la parité », 8 mars 2012, actes sonores : <http://www.cnrs.fr/mpdf/spip.php?article287>.

constitution d'une relève. Un certain nombre de pays, tels la Finlande ou les USA, disposent d'une telle structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche, garantissant la pérennisation du champ des *gender/feminist/women/sexuality studies*.

Nous ne disposons que de peu de données sur les doctorats sur le genre en France : aucune étude n'a été menée à ce jour sur la question. Les seules données dont nous disposons sont issues du recensement du CNRS de 2012<sup>1</sup>, de l'étude sur les ressources sur le genre en Bretagne de 2007<sup>2</sup> et de l'analyse de deux questionnaires en ligne diffusés par l'association Efigies (association des jeunes chercheur-e-s sur le genre, les féminismes et les sexualités)<sup>3</sup>.

Le recensement CNRS de 2012 a dénombré 512 doctorant-e-s en études sur le genre en France<sup>4</sup>. Ce recensement ayant procédé par auto-déclaration, il est fort probable que ce nombre soit inférieur à la réalité. Ces doctorant-e-s forment un quart des personnes faisant de la recherche sur le genre en France. Parmi ces doctorant-e-s, 81% sont des femmes et 19% sont des hommes. Dans cette population, 44,5% des thèses ont perçu un financement. Un tiers des doctorant-e-s (31% environ) le sont en Ile-de-France. Ceci est dû au fait qu'un tiers des personnes faisant des recherches sur le genre se trouvent en Ile-de-France. Malgré une faible institutionnalisation des recherches sur le genre en France, nous constatons que les doctorant-e-s forment une relève conséquente.

Pourtant, deux questionnaires mis en ligne en 2008 et en 2012, effectué par L. Gonzalez-Quijano et A. Chrestian, de l'association Efigies, mettent en exergue le fait que de nombreux-ses doctorant-e-s n'ont pas eu d'enseignements sur le genre avant leur doctorat et très peu, excepté ceux venant d'autres pays européens, ont réalisé un parcours spécialisé sur le genre (moins de 10%). On ne trouve en effet en France que quatre Master recherche sur le genre et une seule formation doctorale, à Paris 8. De même, nombreux sont celles et ceux qui n'ont pas d'encadrant-e-s de recherche spécialisé-e-s et ne disposent

---

<sup>1</sup> Schweier Sibylle, 2012. Communication au colloque « Recherches genre, un défi au-delà de la parité », 8 mars 2012, Paris, [http://www.cnrs.fr/mpdf/IMG/pdf/premiers\\_traitements\\_cartos.pdf](http://www.cnrs.fr/mpdf/IMG/pdf/premiers_traitements_cartos.pdf).

<sup>2</sup> Bugnon Fanny et Annie Junter, 2007. *Égalité entre les femmes et les hommes, rapports sociaux de sexe et genre. Étude des ressources disponibles auprès des universités et des grandes écoles en Bretagne*, Rapport au Conseil Régional, 74 p.

<sup>3</sup> Gonzalez-Quijano Lola et Aurélie Chrestian, La « jeune recherche » en études sur le genre : formation et professionnalisation, Communication au colloque « Recherches genre, un défi au-delà de la parité », 8 mars 2012, Paris, <http://www.cnrs.fr/mpdf/spip.php?article287>.

<sup>4</sup> Il aurait été intéressant, pour notre présente étude, d'analyser les données de l'annuaire en ligne, issu de ce recensement. Cependant, il semble, à ce jour, que cet annuaire ne fonctionne pas.

pas de financements spécialement sur le genre. Quant aux débouchés, le fléchage de postes genre est toujours plus qu'hésitant.

En Bretagne, selon l'étude de 2007<sup>1</sup>, il n'y a ni formation doctorale ni Master recherche ou professionnalisant sur le genre. Selon le recensement CNRS, nous trouvons environ 25 doctorant-e-s en Bretagne en 2012. Nous verrons que ce nombre, basé sur du déclaratif, est largement inférieur à la réalité.

Si nous constatons qu'une relève se constitue dans les champs des études sur le genre, nous sommes en droit de nous demander comment ces étudiant-e-s se sont dirigé-e-s vers ce champ de recherche, étant donné la faible institutionnalisation de ce domaine. Nous pouvons aussi nous questionner sur les conditions dans lesquelles se réalisent ces doctorats, dont la thématique semble encore peu reconnue au sein de l'ESR français.

### ***Conclusion***

Cet état des lieux des recherches sur l'institutionnalisation des études sur le genre en France montre dans un premier temps que nous assistons à un réel essor des recherches sur le genre en France, essor qui s'est amplifié dans les années 2000. Par exemple, alors que l'ANEF dénombrait 70 enseignements sur le genre en 1993, puis 388 en 2002, le recensement du CNRS en 2012 en dénombre 1267.

Puisque les doctorant-e-s forment une part importante des chercheur-e-s sur le genre en dépit de la faiblesse des formations sur le sujet, il est opportun d'étudier qui ils et elles sont, comment et où ils et elles se sont formés-es et quelles sont leurs conditions d'exercice du doctorat. Étudier cette « jeune recherche » nous renseigne, en définitive, sur la manière dont se forme, se renouvelle et se consolide actuellement ce champ de recherche.

---

<sup>1</sup> Bugnon Fanny et Annie Junter, 2007. *Égalité entre les femmes et les hommes, rapports sociaux de sexe et genre. Étude des ressources disponibles auprès des universités et des grandes écoles en Bretagne*, Rapport au Conseil Régional, 74 p.

# PARTIE II

## Protocole de recherche et recueil des données

---

### *1/ Le cadre de la recherche*

#### **1.1/ La population étudiée**

La première étape de cette étude consistait à recenser les doctorant-e-s sur le genre, qui ont été inscrit-e-s en doctorat, durant au moins un an, lors de ces dix dernières années, en Bretagne. Les années universitaires étudiées vont de 2004-2005 à 2013-2014, ce qui représente en tout dix années scolaires.

Nous avons choisi de circonscrire la « jeune recherche » aux doctorant-e-s. Par conséquent, le terme « jeune recherche » ne se réfère pas à l'âge des chercheur-e-s, mais au fait que le doctorat est, généralement, la première recherche de longue durée effectuée. La population des doctorant-e-s nous intéresse particulièrement en cela qu'elles et ils représentent celles et ceux qui, potentiellement, prendront la relève des études sur le genre et participeront à son développement dans l'ESR, aussi bien en termes de formation que de recherche. Ces doctorant-e-s forment le « vivier » des études sur le genre de demain<sup>1</sup>.

#### **1.2/ Les thèses retenues**

Afin de délimiter quelles thèses font, ou non, partie des études sur le genre, nous avons en premier lieu adopté les mêmes critères que ceux du Recensement National des recherches sur le genre et/ou les femmes du CNRS<sup>2</sup>. Selon ce recensement, ces recherches peuvent porter sur les champs d'étude suivants : genre, rapports sociaux de sexe,

---

<sup>1</sup> Ce recensement ne comprend donc pas les personnes étant depuis peu titulaires d'un doctorat soutenu en dehors de la Bretagne et résidant ou travaillant en Bretagne. Cependant, dans l'enquête qualitative qui suivra ce premier rapport, nous analyserons les parcours professionnels des « jeunes diplômé-e-s » qui ont été inscrit-e-s en doctorat sur le genre en Bretagne ces dix dernières années et qui ont d'ores et déjà soutenu leur thèse.

<sup>2</sup> Colloque du CNRS, 2012. « Recherches genre, un défi au-delà de la parité », 8 mars 2012, actes sonores : <http://www.cnrs.fr/mpdf/spip.php?article287>.

égalité/inégalité/discriminations, pouvoir et domination, identités sexuelles et sexualités, féminin/masculin, femmes et féminisme. Les approches/démarches de recherche reconnues comme pouvant faire partie des recherches sur le genre et/ou les femmes sont les études du genre, les études féministes, les études féminines, les études sur les femmes, les études *queer*, l'épistémologie du genre/féministe et l'épidémiologie de la santé des femmes.

Dans la continuité du Recensement National, la présente étude considère que les doctorats portant sur un ou plusieurs de ces champs et adoptant une ou plusieurs de ces approches peuvent être des doctorats qui appartiennent au champ de recherche sur le genre.

Cependant, le recensement du CNRS s'est effectué par auto-déclaration : ce sont les personnes concernées qui étaient libres de considérer appartenir aux recherches sur le genre et/ou les femmes et en conséquent de s'inscrire ou non dans l'annuaire constitué. Notre recensement ne procédant pas par auto-déclaration, il nous incombe de délimiter nous-mêmes ce que nous considérons comme étant ou n'étant pas une thèse sur le genre. Une thèse peut en effet porter sur un champ classique des études sur le genre, mais ne pas s'appuyer sur le corpus en études sur le genre constitué depuis les années 1970. Par exemple, une thèse en criminologie peut porter sur les auteurs d'agressions sexuelles (la sexualité et les violences sexuelles étant des objets d'étude récurrents des recherches sur le genre), sans questionner pour autant la construction sociale de l'identité sexuée et sexuelle des agresseurs et des victimes, ou sans questionner l'état des rapports sociaux de sexe de la société étudiée.

Comme nous l'avons développé dans la partie I, dans notre acception, les études sur le genre recouvrent les études sur la construction des identités de sexe, sur les sexualités, sur les rapports entre les sexes et sur les inégalités entre les différents groupes produits par le système de genre. Elles désignent aussi un domaine de la critique des sciences. Nous prenons donc en compte les doctorats qui traitent de manière centrale de la construction sociale des sexes, et/ou des rapports entre eux, et/ou de la construction sociale des sexualités, et/ou de la critique de l'androcentrisme des sciences. Dans ce sens, sont exclues de notre corpus les recherches qui reconnaissent un caractère ontologique ou « naturel » aux identités sexuées, aux rapports entre les femmes et les hommes et aux sexualités.

La frontière entre ce que nous considérons ou non comme une recherche sur le genre est parfois mince et difficile à déterminer. Parfois, nous manquons d'information, notamment par rapport aux recherches en cours ou abandonnées. De la même manière, parfois, les

résumés de thèse évoquent à la fois une perspective essentialisante et une perspective constructiviste<sup>1</sup>. Enfin, certaines thèses intègrent des chapitres ou des parties sur le genre. Aussi, à partir de quand considérons-nous que cette perspective est centrale dans la thèse ?

Nous précisons ci-dessous la manière dont nous avons réalisé notre classement.

## ***2/ Les méthodes de recensement***

Afin de recenser les doctorats sur le genre effectués en Bretagne depuis l'année 2004-2005, nous nous sommes en premier lieu appuyées sur l'analyse de la base de données Amethis du Collège Doctoral International de l'Université Européenne de Bretagne, recensant la quasi-totalité des doctorats effectués en Bretagne sur cette période<sup>2</sup>. Les fichiers transmis ont été anonymisés.

Le nombre de doctorant-e-s évoluant entre 1598 inscrit-e-s (en 2004-2005) et 2974 inscrit-e-s (en 2009-2010), nous comptons 25 837 inscriptions en doctorat ces dix dernières années en Bretagne.

### **2.1/ Une recherche à partir des mots clés**

Nous avons tout d'abord examiné les titres des thèses de la base de donnée Amethis. Étant donné le nombre de titres de doctorat contenus dans ces fichiers (près de 26 000), nous avons procédé par mots clés. Nous avons cherché dans ces titres un ou plusieurs des mots clefs choisis pour le recensement national du CNRS<sup>3</sup> : genre, *gender*, femme, homme, féminin / féminité, masculin / masculinité, *queer*, sexualité, sexe, homosexualité, transsexualité<sup>4</sup>, égalité / inégalité, discrimination, féminisme, pouvoir et domination. Ce mode de recherche nous a permis d'identifier un certain nombre de recherches en doctorat qui font du genre une perspective centrale de leur problématique, au point de la faire apparaître dans le titre.

Nous avons retiré de notre liste les recherches comprenant l'un ou l'autre des mots

---

<sup>1</sup> Delphy Christine, 2009. *L'ennemi Principal, Tome 2. Penser le genre*, Éditions Syllepse, Paris.

<sup>2</sup> Ces fichiers, anonymisés, nous ont été généreusement mis à disposition par le Collège Doctoral International. Seuls les doctorant-e-s de l'ENS Rennes et de Supélec ne figurent pas dans ces fichiers. Par ailleurs, la saisie des informations a été standardisée entre les écoles doctorales ces deux dernières années, ce qui explique parfois quelques manques ou irrégularités dans certaines données.

<sup>3</sup> Grâce à l'option « filtre » dans le logiciel excel.

<sup>4</sup> Dans les filtres, nous entrons « sex » afin d'identifier l'ensemble des mots contenant ces trois lettres.

clefs, mais dont le sujet ne porte pas sur les études sur le genre (par exemple « Impacts des souches du genre *Pseudomonas* protéolytiques sur la stabilité de produits laitiers transformés. Maîtrise et prédiction de la qualité des laits UHT »). Une fois ces thèses écartées, nous avons effectué des recherches (sur internet) à partir des titres des thèses. Nous avons trouvé des résumés et des mots clés pour plus de la moitié de ces thèses.

Certains titres n'indiquent pas de manière évidente que la thèse traite de la construction sociale des sexes, des rapports entre eux et/ou des sexualités. Une fois les résumés et les mots clés des thèses consultés, il nous a été possible de trancher pour les doctorats dont le titre laissait supposer, de manière incertaine, une perspective genre. Par exemple dans le titre « L'arbre de Lila Downs. Identité, expressions de genre et constructions musicales », le terme genre peut désigner aussi bien un genre musical qu'une perspective de genre. La lecture du résumé a montré que cette thèse s'inscrit bien dans les études sur le genre.

En ce qui concerne les thèses qui ne disposent pas de résumés ou de mots clés disponibles en ligne, nous avons inclus dans le corpus les thèses dont le titre affiche clairement une perspective de genre, telle que nous l'avons définie, même si nous n'avons pas trouvé de résumés ou de mots clés (par exemple « L'esprit de corps aux écoles de Coëtquidan sous l'angle des rapports sociaux de sexe »). Pour les thèses dont le titre n'affiche pas clairement une perspective de genre et dont nous n'avons pas trouvé d'indications sur leur contenu (notamment pour des thèses abandonnées), nous les avons écartées du corpus, comme par exemple pour la thèse intitulée « L'approche de la sexualité par la relation soignant/soigné : approche psychologique ».

Enfin, certaines thèses abordent des objets ou des champs d'investigation traités par les études sur le genre, mais dont les résumés montrent qu'elles n'en adoptent pas la perspective : nous avons écarté du corpus ces thèses. Par exemple, la thèse intitulée « L'adolescente et la question de la vraie femme : jouissance féminine et passage à l'acte » se réfère à un corpus théorique n'utilisant pas la notion de genre.

## **2.2/ Une recherche à partir des directeur-riche-s de recherche spécialisé-e-s sur le genre**

Une fois ce premier recensement effectué, nous avons regardé les spécialités de recherche des encadrant-e-s de ces recherches, à partir des fiches professionnelles disponibles sur les sites internet des laboratoires et/ou des universités d'appartenance. Sur

une cinquantaine d'encadrant-e-s de doctorat, dix affichent un axe de recherche sur le genre et/ou les femmes.

Ce faisant, nous avons repris les fichiers Amethis et analysé les titres de l'ensemble des thèses qu'elles et ils ont dirigé ces dix dernières années. Cela nous a permis de détecter quelques thèses supplémentaires, comme par exemple « Les mères seules et leurs espaces de vie ».

### **2.3/ Une recherche à partir des réseaux de chercheur-e-s**

Enfin, un certain nombre de thèses s'inscrivant dans le champ des études sur le genre ont un titre ne comprenant pas les mots clés identifiés, n'ont pas d'encadrant-e-s de doctorat spécialistes du genre, ou encore leur inscription sur le fichier général fait défaut. Pour tenter d'approcher l'exhaustivité, nous avons examiné les programmes des colloques, journées d'étude et séminaires (disponibles sur internet) portant sur le genre en Bretagne, dans lesquels apparaissent des noms de doctorant-e-s sur le genre. Par ailleurs, nous avons aussi sollicité les personnes dont nous savions qu'elles travaillent sur le genre, afin qu'elles fournissent les noms et les thèmes de recherche de doctorant-e-s ou d'anciens doctorant-e-s qu'elles connaissent. Cela nous a permis de compléter notre liste : certains titres de thèses ne laissent pas transparaître un fort axe genre, qui pourtant est, selon leur encadrant-e-s, bien présent. Ainsi, soit les thèses affichent dans leur titre une perspective de genre, soit les directeur-riche-s de recherche ont confirmé que l'axe genre traversait bien de part en part la recherche doctorale.

Compte tenu du calendrier de cette recherche, il ne nous a pas été possible d'accéder à temps aux données du recensement CNRS de 2012. Leur examen nous permettrait, à l'avenir, de croiser à nouveau les données que nous avons récoltées, à celles, auto-déclarées, du CNRS.

### **2.4/ La liste des thèses sur le genre recensées**

La liste des thèses que nous avons incluses dans notre corpus se trouve en annexe (Annexe 1). Les résumés ou les projets de thèse que nous avons trouvés sur internet figurent dans cette annexe. À ce jour, nous comptons 89 personnes ayant été inscrites en doctorat sur le genre en Bretagne ces dix dernières années.

Nous avons choisi de faire apparaître en annexe (Annexe 2) les thèses écartées du

corpus. Dans cette annexe se trouvent les titres de thèse qui pourraient laisser penser à une approche genre, cela n'ayant pu être confirmé par un résumé de la thèse ou du projet de thèse, ainsi que les titres de thèse portant sur des objets traités par les études sur le genre, mais dont les résumés n'affichent pas une perspective de genre (ou de construction sociale des sexes). Cette question s'est particulièrement posée pour des thèses en psychologie : nous avons choisi d'inclure dans notre corpus les thèses en psychologie qui affichent un intérêt pour la construction sociale des sexes dans leurs résumés et d'en exclure celles qui ne montrent pas un intérêt pour la question, soit que les identités de genre ou les rapports sociaux de sexe ne soient pas traités, soit que ces identités soient pensées comme ontologiques, fondées essentiellement en nature. La frontière est parfois mince et difficile à déterminer, notamment à partir d'un court résumé ; c'est pour cela que nous faisons apparaître ces thèses en annexe.

## PARTIE III

### Premières données sur les doctorant-e-s et les doctorats sur le genre en Bretagne

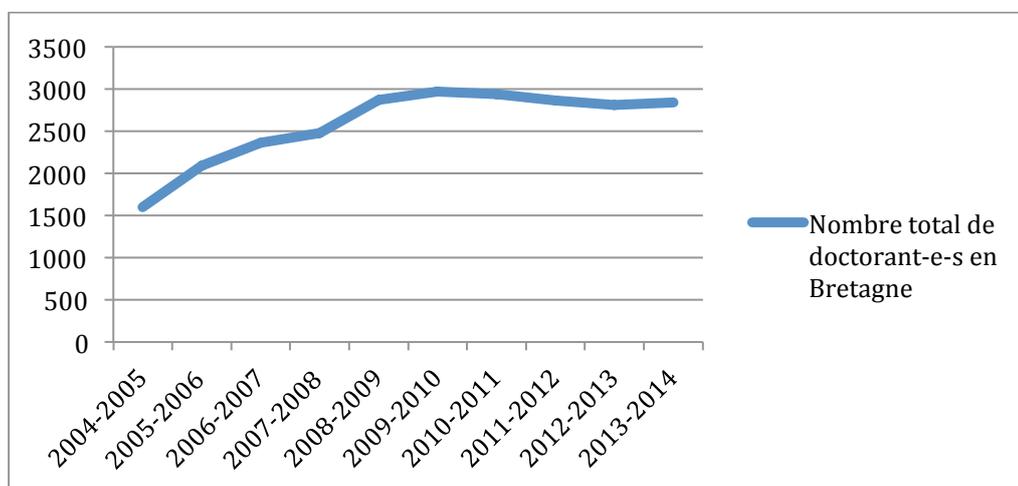
---

#### 1/Les doctorant-e-s en Bretagne

Commençons par quelques éléments sur la population des doctorant-e-s en Bretagne, ces dix dernières années.

#### 1.1/ Une population en augmentation

Figure 1 : Nombre de personnes inscrites en doctorat, année par année



(Bretagne, de 2004-2005 à 2013-2014, excepté doctorant-e-s Supelec et ENS Cachan)

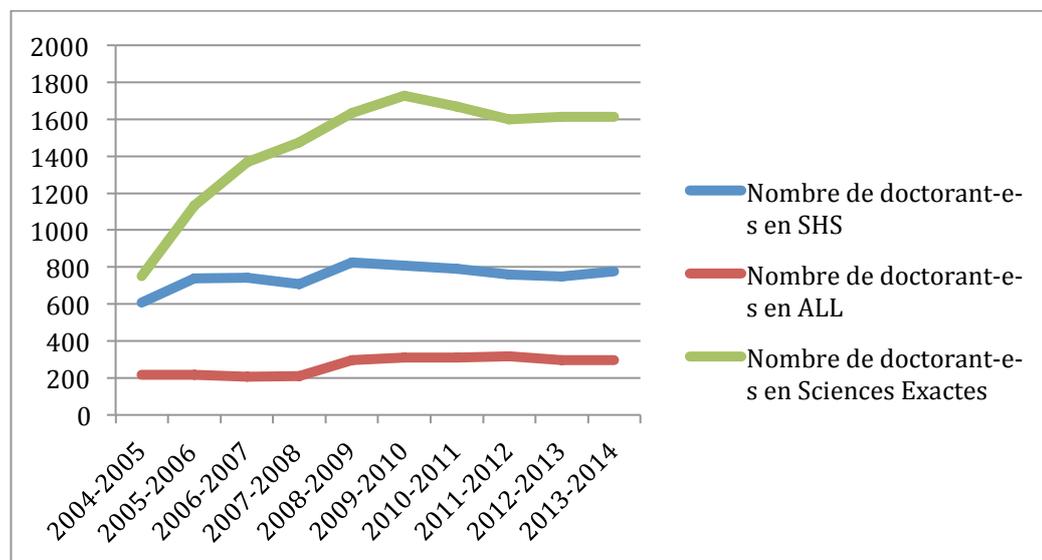
Source : Base de données Amethis, Collège Doctoral International, UEB

Entre l'année scolaire 2004-2005 et 2009-2010, soit en six ans, le nombre d'inscription en doctorat double presque, passant de 1598 à 2974 inscrit-e-s. De l'année 2009-2010 à aujourd'hui, le nombre d'inscriptions en doctorat diminue légèrement, mais reste relativement stable.

Quels sont les effectifs et les évolutions de ces effectifs selon trois secteurs

disciplinaires : les Sciences Humaines et Sociales (SHS)<sup>1</sup>, les Arts, Lettres et Langues (ALL)<sup>2</sup> et les Sciences exactes<sup>3</sup> ?

**Figure 2 : Répartition des inscrit-e-s en doctorat selon le secteur disciplinaire**



(Bretagne, de 2004-2005 à 2013-2014, excepté doctorant-e-s Supelec et ENS Cachan)

Source : Base de données Amethis, Collège Doctoral International, UEB

Nous observons que ce sont les effectifs des doctorant-e-s en Sciences exactes qui augmentent le plus : ils font plus que doubler, passant de 751 inscrit-e-s en 2004-2005 à 1727 inscrit-e-s en 2009-2010, soit un effectif multiplié par 2,3.

En SHS, les effectifs passent de 608 inscrit-e-s en 2004-2005 à 825 inscrit-e-s en 2008-

<sup>1</sup> Les disciplines concernées sont (telles que notées dans le fichier Amethis) « Sociologie, démographie », « Histoire », « Anthropologie, archéologie, préhistoire », « Géographie », « Sciences de l'éducation », « Sciences de gestion », « Sciences de l'information et de la communication », « Sciences économiques », « STAPS », « Sciences juridiques », « Sciences politiques », « Mathématiques appliquées et sciences sociales », « Psychologie », « Philosophie, épistémologie », « Droit des affaires, droit économique ».

<sup>2</sup> Les disciplines concernées (telles que notées dans le fichier Amethis) sont « Arts », « Cultures et langues régionales », « Histoire de l'art, archéologie », « Sciences du langage – linguistique », « Langues et littératures étrangères », « Langues et littératures françaises », « Langues étrangères appliquées », « Littérature générale et comparée », « Langues et littératures anciennes ».

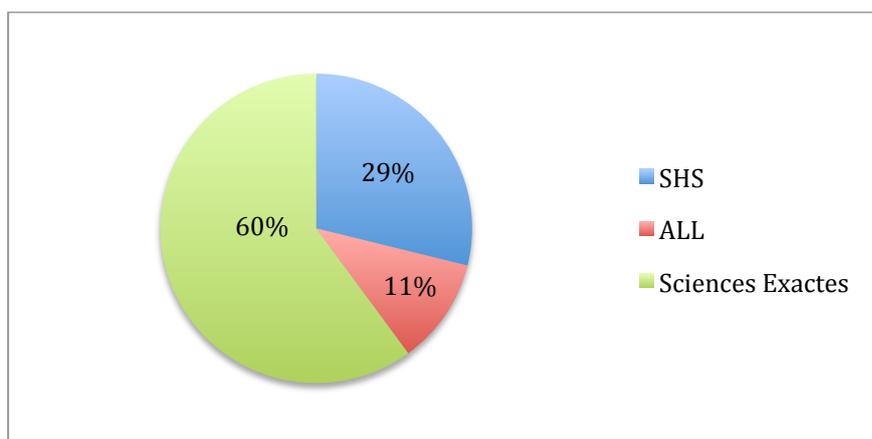
<sup>3</sup> Les disciplines concernées sont « Aspects moléculaires de la biologie », « Automatique, signal, robotique, productique », « Biologie génétique moléculaire et cellulaire, biotechnologie », « Chimie », « Sciences agronomiques, biotechnologies agroalimentaires », « Electronique, microélectronique, optique et laser, optoélectronique », « Etude des systèmes », « Mathématiques », « Mécanique des fluides, énergétique, thermique, combustion, acoustique », « Mécanique des solides, génie mécanique, productique, transport et génie civil », « Médecine », « Océanologie biologique », « Physique », « Sciences de l'univers », « Sciences de la terre et de l'atmosphère », « Sciences de la vie et de la santé », « Sciences et technologies industrielles », « Recherches cliniques, innovations technologiques, santé publique », « Odontologie », « Génie électrique », « Physiologie et biologie des organismes – populations – interactions ».

2009, soit un effectif multiplié par 1,3 (ou une augmentation d'environ un tiers des effectifs).

En ALL, les effectifs passent de 216 inscrit-e-s en 2004-2005 à 316 inscrit-e-s en 2011-2012, soit un effectif multiplié par 1,5 (ou une augmentation de la moitié des effectifs).

Par conséquent, l'augmentation spectaculaire du nombre de doctorant-e-s est principalement à imputer aux Sciences exactes.

**Figure 3 : Répartition des doctorant-e-s selon les secteurs disciplinaires, année 2013-2014**



(Bretagne, excepté doctorant-e-s Supelec et ENS Cachan)

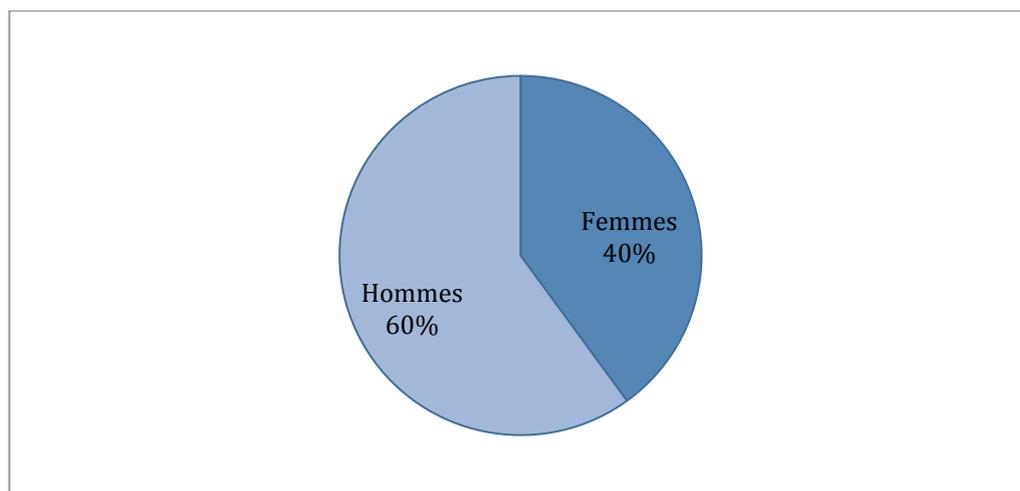
Source : Base de données Amethis, Collège Doctoral International, UEB

En 2013-2014, 60% des doctorant-e-s en Bretagne le sont dans une des disciplines des Sciences exactes, 29% le sont en SHS et 11% en ALL.

## **1.2/ La répartition sexuée des doctorant-e-s en Bretagne**

Quelle est la proportion des femmes et des hommes parmi les doctorant-e-s ces dix dernières années, et comment sont-elles et ils réparti-e-s selon les secteurs disciplinaires ?

**Figure 4 : Répartition femmes/hommes parmi les doctorant-e-s**



(Bretagne, de 2004-2005 à 2013-2014, excepté doctorant-e-s Supelec et ENS Cachan)

Source : Base de données Amethis, Collège Doctoral International, UEB

Ces dix dernières années, 40% des doctorant-e-s inscrit-e-s en Bretagne sont des femmes. Nous retrouvons ici des logiques à l'œuvre en France de manière générale : selon Louis Gruel et Béatrice Tiphaine, si les filles sont plus nombreuses que les garçons parmi la population étudiante en général, leur proportion diminue quand on monte les échelons des diplômes ou dans les filières sélectives<sup>1</sup>.

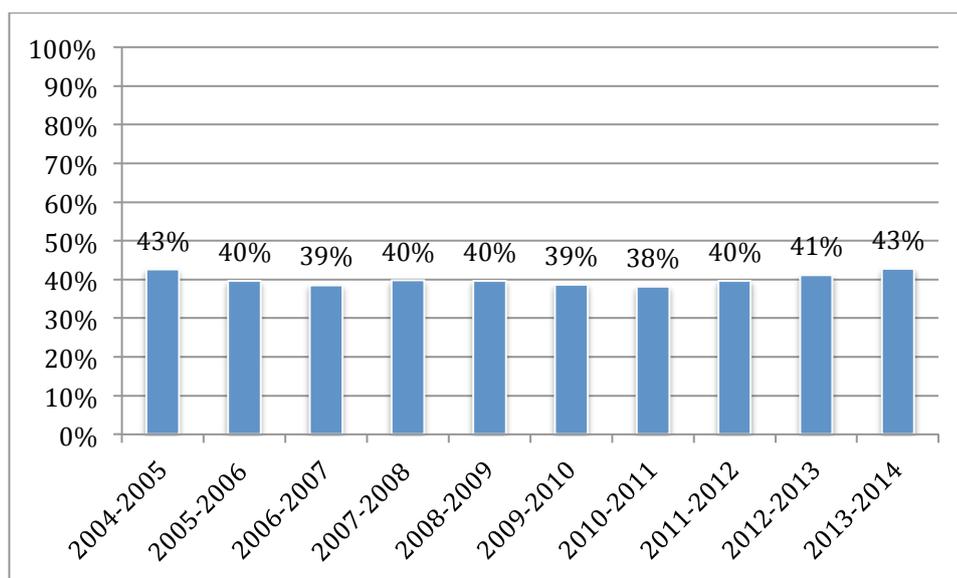
Cette proportion a-t-elle évolué au cours des dix dernières années ?

La proportion de femmes parmi les doctorant-e-s inscrit-e-s en Bretagne oscille entre 38% et 43%, selon les années. Nous observons donc une certaine stabilité dans la proportion hommes/femmes de doctorant-e-s ces dix dernières années. L'augmentation du taux de doctorant-e-s entre l'année 2010-2011 et l'année 2013-2014, est trop faible (4,7 points) et évaluée sur une durée trop courte (4 ans) pour être significative ; et ce d'autant plus que l'année 2004-2005 présente un taux de doctorantes similaire à celui de 2013-2014.

---

<sup>1</sup> Gruel Louis et Béatrice Tiphaine, 2004. *Des meilleures scolarités féminines aux meilleures carrières masculines, ou comment s'amorce dans l'enseignement supérieur l'inversion des excellences*, Rapport de l'Observatoire National de la Vie Etudiante, multigraphié, 32 p.

**Figure 5 : La proportion de femmes parmi les doctorant-e-s, année par année**



(Bretagne, de 2004-2005 à 2013-2014, excepté doctorant-e-s Supelec et ENS Cachan)

Source : Base de données Amethis, Collège Doctoral International, UEB

En 2012-2013, la proportion de femmes en France parmi les doctorant-e-s était de 48%<sup>1</sup>. La même année, les doctorantes en Bretagne ne représentaient que 41% de l'effectif total des doctorant-e-s. Nous observons donc un retard breton de 7 points par rapport à la moyenne nationale, en ce qui concerne l'avancée de l'égalité femmes/hommes dans la formation doctorale.

Les données de la base Amethis sont insuffisantes pour avancer des hypothèses explicatives. L'analyse de ce « retard breton » constituerait cependant une piste de recherche intéressante.

Comment expliquer cette répartition femmes / hommes au sein des doctorats ? En effet, alors que les femmes sont, depuis les années 1980, plus nombreuses que les hommes dans l'enseignement supérieur et qu'elles réussissent en moyenne mieux leur Licence et leur Master que leurs homologues masculins, les femmes restent moins nombreuses dans le troisième cycle (le doctorat)<sup>2</sup>. En 2012-2013 par exemple, elles forment 55,5% des

<sup>1</sup> MESR-DGESIP/DGRI-SIES, 2014. « Les effectifs d'étudiants dans le Supérieur en 2012-2013 ». *Note d'information*, Enseignement Supérieur et Recherche, 01-14, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid75559/les-etudiants-inscrits-dans-les-universites-francaises-en-2012-2013.html>

<sup>2</sup> Fouquet Samuel et Isabelle Kabla-Langlois, DGESIP - DGRI - SCST - SIES, 2014. « Parcours et réussite aux diplômes universitaires : les résultats de la session 2012 », *Note Flash*, Août 2014, n°3, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid81688/parcours-et-reussite-aux-diplomes->

effectifs étudiants, 56% des cursus Licence et 59% des cursus Master ; mais 48% des doctorant-e-s<sup>1</sup>.

Cette disparition des femmes en haut de la hiérarchie scolaire est analysée de trois manières, parfois combinées. D'une part, selon C. Baudelot et R. Establet<sup>2</sup>, la socialisation sexuée des filles les conduit à avoir une plus faible estime d'elles-mêmes, une moins grande compétitivité et une moins grande ambition, que celle des garçons : elles s'engagent moins volontiers dans des cursus qui leur demanderont d'être compétitives et de briguer « l'excellence » ; ce qui est le cas du doctorat.

D'autre part, des auteur-e-s telles M. Duru-Bellat<sup>3</sup>, estiment que les femmes sont des actrices rationnelles, qui évaluent les coûts et les avantages, dans le contexte actuel, des études qu'elles entreprennent. Le doctorat se prépare au minimum en trois ans et dure parfois plus de cinq ans (bien que cela dépende des disciplines et soit de moins en moins toléré). Il se réalise dans les âges moyens d'arrivée des premiers enfants. L'insertion professionnelle post-doctorat est incertaine et peut tarder. S'engager dans ces études longues et dans cette « carrière à risque » peut apparaître à certaines femmes, davantage socialisées à envisager la réalisation de soi par la vie de famille, comme difficilement compatible avec l'établissement de cette vie familiale ; dont elles auront en majeure partie, la charge. Les étudiantes du supérieur s'orientent davantage que les étudiants vers des études moins longues que le doctorat et menant à des métiers plus sécurisants, compatibles avec la charge familiale.

Troisième voie explicative, l'inégale répartition des tâches domestiques et l'inégale considération apportée aux carrières des femmes et des hommes freinent ces dernières dans l'accès aux sommets de la hiérarchie des études. La charge familiale incombant encore en majorité aux femmes, il leur est difficile de combiner à la fois vie familiale (notamment l'arrivée de jeunes enfants) avec les exigences de formations qui demandent un grand

---

universitaires-indicateurs-de-la-session-2012.html

<sup>1</sup> MESR-DGESIP/DGRI-SIES, 2014. « Les effectifs d'étudiants dans le Supérieur en 2012-2013 ». *Note d'information*, Enseignement Supérieur et Recherche, 01-14, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid75559/les-etudiants-inscrits-dans-les-universites-francaises-en-2012-2013.html>

<sup>2</sup> Baudelot Christian et Roger Establet, 2001. «La scolarité des filles à l'échelle mondiale. » In Blöss Thierry. (dir). 2001. *La dialectique des rapports hommes-femmes*, PUF, Paris, pp. 103-123.

<sup>3</sup> Duru-Bellat Marie, 2004. *L'école des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux ?* L'Harmattan, Paris.

investissement en temps, tel le doctorat. L'étude de L. Gruel et B. Tiphaine (en 2004)<sup>1</sup> tend à montrer la persistance de ce phénomène au sein de la population étudiante française, le parcours des jeunes parents étudiants se distinguant fortement selon le sexe.

Enfin, il ne faut pas exclure l'hypothèse de discriminations entre les prétendants et les prétendantes au doctorat, au moins dans certaines disciplines. Bien qu'il n'existe pas d'étude, à notre connaissance, sur les discriminations lors de l'inscription en doctorat, il n'est pas impossible que les étudiantes connaissent plus de difficultés à trouver un-e directeur-riche de thèse, à obtenir des financements, à s'insérer dans leur laboratoire, etc., que leurs homologues masculins. En effet, selon I. Stengers<sup>2</sup>, les représentations de *l'Homo Academicus* et de l'excellence scientifique sont avant tout associées aux hommes et aux caractéristiques dites masculines.

L'étude qualitative Breizh Genderation, qui suivra ce premier rapport, pourra nous informer sur le point de savoir si, dans notre population de doctorant-e-s sur le genre, les femmes ont connu plus de difficultés, en moyenne, que les hommes, à trouver un-e directeur-riche de recherche, des financements, à s'insérer dans le milieu académique et si ils et elles ont fait les frais de remarques désobligeantes, sexistes, voire de harcèlement. Nous chercherons à voir si elles et ils ont rencontré des discriminations dans leur parcours de doctorat, du fait de leur sexe, de leur sexualité et, bien entendu, de leur thème de recherche.

### **1.3/ La répartition femmes/hommes des doctorant-e-s selon les disciplines**

La Bretagne compte aujourd'hui 8 écoles doctorales (ED) :

- SHOS : Sciences de l'Homme, des Organisations et de la Société (Droit, Sciences politiques, économiques, de gestion, Philosophie, Information-Communication)
- SHS : Sciences Humaines et Sociales (Psychologie, Sociologie, Histoire et archéologie, Géographie, Aménagement, Sciences de l'éducation, de l'information et de la communication, Cultures et langues régionales,

---

<sup>1</sup> Gruel Louis et Béatrice Tiphaine, 2004. *Des meilleures scolarités féminines aux meilleures carrières masculines, ou comment s'amorce dans l'enseignement supérieur l'inversion des excellences*, Rapport de l'Observatoire National de la Vie Etudiante, multigraphié, 32 p.

<sup>2</sup> Stenger Isabelle, 2010. « L'étoffe du chercheur : une construction genrée ? », In Fassa Farinaz et Sabine Kradolfer. *Le plafond de fer de l'université. Femmes et carrières*, Édition Seismo, Zurich, pp. 25-42

- STAPS, Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes)
- ALL : Arts, Lettres et Langues (Linguistique et didactique des langues, Littératures comparée, Langues et littératures, Arts : appliqués, plastiques, du spectacle, Esthétique, Musicologie, Sciences de l'art, Histoire et arts des mondes anciens et médiévaux et Histoire de l'art et de la musique)
  - EDSM : Sciences de la mer (Biologiques Marines, Microbiologie des environnements extrêmes, Chimie Marine, Géosciences marines, Physique de l'Océan et de l'Atmosphère, Géographie, Droit, Sciences Economiques, Ingénierie, Systèmes et Traitement de l'Information)
  - MATISSE : Mathématique Télécommunication Information, Signal et Système Électronique (Mathématiques, Télécommunications, Informatique, Traitement du signal et de l'image, Électronique)
  - SDLM : Sciences de la matière (Physique, Chimie, Sciences de la Terre, Archéologie et Archéométrie, Mécanique, Télécommunication et Ingénierie Environnementale, Science des matériaux)
  - SICMA : Santé, Information, Communication, Matière et Mathématique (Mathématiques, Electronique, Télécommunications, Systèmes communicants hyperfréquences et optiques, Informatique, Traitement des Signaux et des Images, Réalité Virtuelle, Chimie moléculaire, Chimie analytique, Physique des matériaux et applications, Mécanique des structures, Ingénierie mécanique et électrique, Rhéologie, Microbiologie, Physiologie comparée et intégrative, Toxicologie alimentaire, Biodiversité et écologie microbienne, Génétique moléculaire, Immunologie, Thrombose, Métabolisme des oxylipides, Imagerie médicale)
  - VAS : Vie, Agro, Santé (Biologie, Santé, Agronomie, Écologie, Éthologie)

La structuration des écoles s'est transformée ces dix dernières années. Nous voyons par ailleurs que plusieurs écoles doctorales peuvent accueillir une même discipline.

Nous avons en conséquent choisi de mesurer la répartition femmes / hommes des dix dernières années non pas selon ces écoles doctorales, mais selon des secteurs disciplinaires<sup>1</sup> : SHS (qui comprend à quelques exceptions près les disciplines des écoles doctorales SHS et SHOS), ALL (école doctorale ALL) et Sciences exactes (écoles

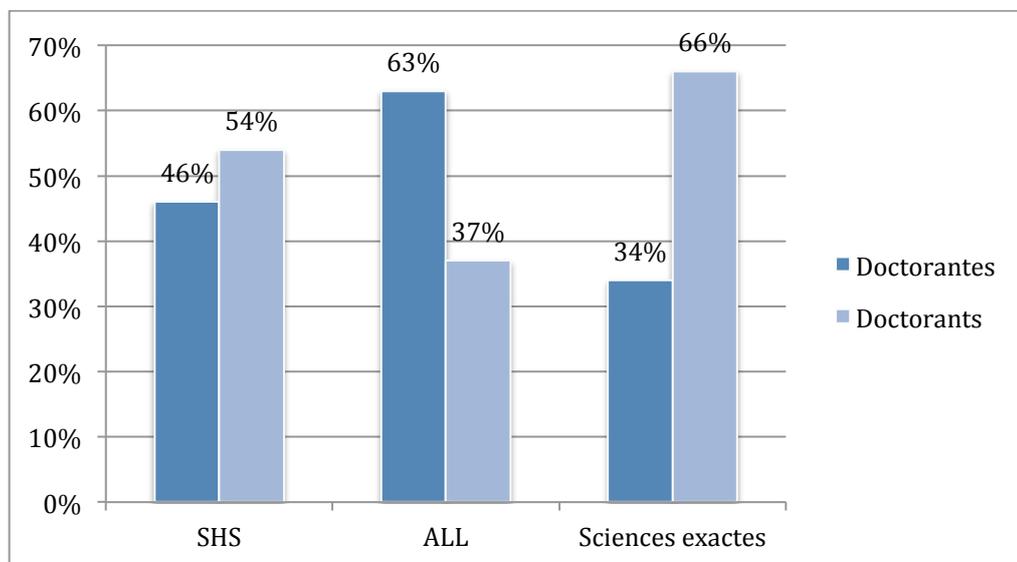
---

<sup>1</sup> Selon la même répartition disciplinaire que celle énoncée auparavant.

doctorales EDSM, MATISSE, SDLM, SICMA, VAS).

Comment les femmes et les hommes sont-ils réparti-e-s selon ces secteurs disciplinaires ?

**Figure 6 : Répartition femmes/hommes selon les secteurs disciplinaires**



(Bretagne, de 2004-2005 à 2013-2014, excepté doctorant-e-s Supelec et ENS Cachan)

Source : Base de données Amethis, Collège Doctoral International, UEB

De 2004-2005 à 2013-2014, les femmes représentent 34% des doctorant-e-s inscrit-e-s en Sciences exactes, 46% des doctorant-e-s en SHS et 63% des doctorant-e-s en ALL, en Bretagne. Nous n'avons pas trouvé de statistiques nationales sur les secteurs disciplinaires des doctorats selon le sexe, sur une période similaire ou proche<sup>1</sup>, ce qui empêche de réaliser une comparaison.

En Sciences exactes, le taux de doctorantes passe de 33% en 2004-2005 à 37% en 2013-2014. Bien que notre étude porte sur une période courte, nous pouvons observer une relative féminisation de ce secteur disciplinaire. Mais cela ne signifie pas que cette féminisation touche toutes les disciplines : il faudrait analyser le taux de féminisation de chaque discipline, les sciences de la santé et du vivant étant, au niveau national, particulièrement concernées par une féminisation de leur effectif<sup>2</sup>. En ALL, la proportion de doctorantes fluctue entre 61% et 65%, ce secteur ayant donc tendance à se féminiser.

<sup>1</sup> Nous n'avons trouvé qu'une étude du MESR-DGESIP/DGRI-SIES, pour l'année 2004-2005.

<sup>2</sup> MESR-DGESIP/DGRI-SIES, 2014. « Les effectifs d'étudiants dans le Supérieur en 2012-2013 ». *Note d'information*, Enseignement Supérieur et Recherche, 01-14, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid75559/les-etudiants-inscrits-dans-les-universites-francaises-en-2012-2013.html>

En SHS, la proportion de doctorantes varie ces dix dernières années entre 44% et 48%, de manière discontinue.

Nous voyons ici que les disciplines choisies par les hommes et les femmes pour réaliser un doctorat sont fortement marquées par les stéréotypes de genre : aux femmes les arts et les lettres, aux hommes les sciences exactes. Quant aux SHS, si elles attirent plus de femmes que d'hommes lors des premiers et seconds cycles<sup>1</sup>, ces dernières deviennent légèrement moins nombreuses que les hommes lors du troisième cycle (46%).

V. Le Cann<sup>2</sup>, responsable du bureau du Collège Doctoral International de Bretagne, note cette même répartition sexuée selon les disciplines. Dans une étude qu'elle a menée en 2012-2013, elle constate qu'au sein des écoles doctorales des sciences du vivant et de la matière (EDSM, MATISSE, SDLM, SICMA et VAS), il y a 38% de doctorantes. Les taux les plus bas concernent MATISSE (Mathématique Télécommunication Information, Signal et Système Électronique) avec 28% de doctorantes et SICMA (Santé, Information, Communication, Matière et Mathématique) avec 32% de femmes. Dans les sciences de la mer, de la santé, de la vie et de l'agronomie, nous trouvons des proportions de doctorantes supérieures à la moyenne toutes disciplines confondues (de 42%) : 44% pour EDSM (Sciences de la mer) et 47% pour l'école doctorale VAS (Vie, Agro, Santé). Les femmes restent tout de même minoritaires dans ces deux ED. Dans les ED arts, lettres, langues et celles des sciences humaines et sociales (ALL, SHS et SHOS), en 2012-2013, la proportion de femmes doctorantes est de 55%. Le taux de doctorantes est de 68% dans l'école doctorale ALL (Arts, Lettres, Langues), de 55% dans l'ED SHS (Sciences Humaines et Sociales) et de 44% en SHOS (Sciences de l'Homme, des Organisations et de la Société).

L'étude des inscriptions en doctorat en Bretagne montre que les stéréotypes de genre influent sur l'orientation disciplinaire des femmes et des hommes. À cet égard, l'analyse de C. Baudelot et R. Etablet peut être citée dans le cadre de notre étude :

*« L'enseignement supérieur se présente comme un champ très nettement polarisé en fonction du sexe, y compris dans les pays où les étudiantes sont plus nombreuses que les étudiants. Et le modèle qui préside ce clivage n'a rien d'original : aux*

---

<sup>1</sup> MESR-DGESIP/DGRI-SIES, 2014. « Les effectifs d'étudiants dans le Supérieur en 2012-2013 ». *Note d'information*, Enseignement Supérieur et Recherche, 01-14, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid75559/les-etudiants-inscrits-dans-les-universites-francaises-en-2012-2013.html>

<sup>2</sup> Le Cann Valérie, 2013. *Chiffres clés des doctorants en Bretagne, source Amethis 2013*, document reprographié, 3 pages.

*femmes les carrières de l'enseignement et de la santé, qui prolongent le rôle domestique de la protection des corps et des âmes. Aux hommes l'intervention armée sur le monde matériel. (...) Tout se passe comme si, devant la montée des filles, les garçons développaient des stratégies de qualité, en s'orientant plus massivement vers les filières techniques et scientifiques et en abandonnant aux filles les filières les moins prometteuses en richesse, en prestige ou en pouvoir.<sup>1</sup> »*

La Bretagne n'est pas un territoire original en matière d'orientation des femmes et des hommes dans les différentes disciplines où s'effectuent les doctorats : les filières les plus masculinisées, en sciences exactes, sont en effet plus prometteuses, en moyenne, en richesse, en prestige et en pouvoir, que celles des ALL ou encore des SHS, notamment à cause de la plus grande capacité des doctorant-e-s de ces disciplines à travailler par la suite dans le secteur privé.

### ***Conclusion***

Sur ces dix dernières années en Bretagne, nous voyons se dessiner les mêmes inégalités qu'au niveau national entre les femmes et hommes : alors que les étudiantes sont plus nombreuses que les étudiants dans l'enseignement supérieur, elles se raréfient lors du doctorat, diplôme ouvrant la voie à l'ESR et à des métiers hautement qualifiés. Les disciplines des doctorats restent par ailleurs fortement sensibles aux stéréotypes de genre, préfigurant la ségrégation horizontale du travail dans l'ESR. La reproduction des inégalités dans le milieu professionnel académique est donc déjà en germe dans les doctorats observés.

La production de connaissances, des savoirs et des idées reste, en Bretagne comme en France, un domaine fortement masculin, et cela s'observe dès le doctorat<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Baudelot Christian et Roger Establet, 2001. «La scolarité des filles à l'échelle mondiale. » In Blöss Thierry. (dir). 2001. *La dialectique des rapports hommes-femmes*, PUF, Paris, pp. 103-123 : p. 107.

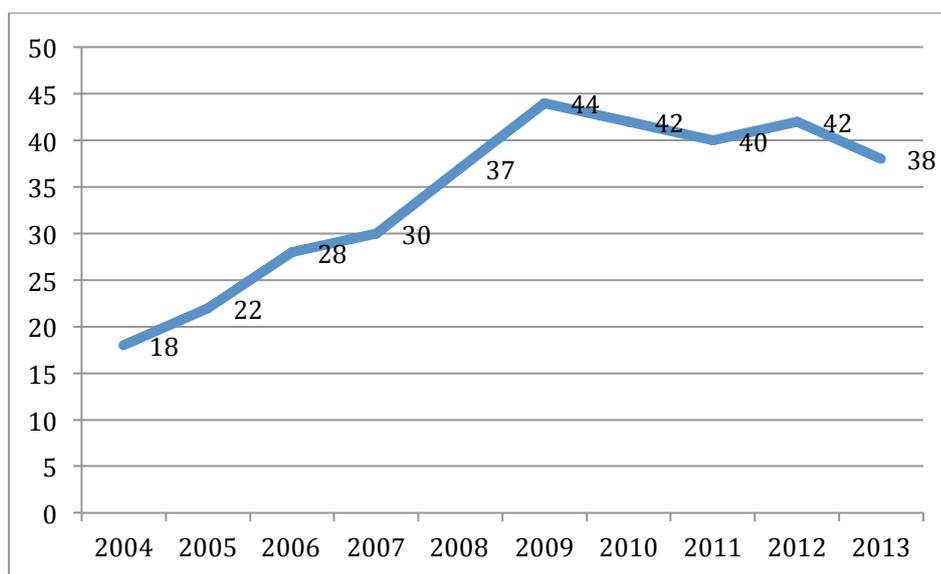
<sup>2</sup> Le Doeuff Michèle, 1998. *Le Sexe du savoir*, Alto Aubier, Paris ; Fraisse Geneviève (dir.), 1990. *L'exercice du savoir et la différence des sexes*, L'Harmattan, Paris.

## 2/ Les doctorant-e-s sur le genre en Bretagne

Nous avons recensé 89 personnes inscrites en doctorat, en Bretagne, de 2004-2005 à 2013-2014, et dont le sujet de doctorat porte, principalement, sur les questions de genre (voir la liste complète en Annexe 1).

### 2.1/ Une forte augmentation des doctorant-e-s sur le genre

Figure 7 : Évolution du nombre de personnes inscrites en doctorat sur le genre



(Bretagne, de 2004-2005 à 2013-2014, excepté doctorant-e-s Supelec et ENS Cachan)

Source : Base de données Amethis, Collège Doctoral International, UEB

Le nombre de personnes inscrites en doctorat sur le genre a fait plus que doubler entre la rentrée scolaire 2004 et 2009 : il est multiplié par 2,4. Ces doctorats s'effectuant, comme nous le verrons ci-dessous, en ALL-SHS, nous observons que la population des doctorant-e-s sur le genre croît plus vite que celle des doctorant-e-s en ALL (multipliée par 1,5) et en SHS (multipliée par 1,3). Nous attestons donc d'un intérêt croissant pour cette thématique au sein des doctorant-e-s des ALL-SHS, ces dix dernières années.

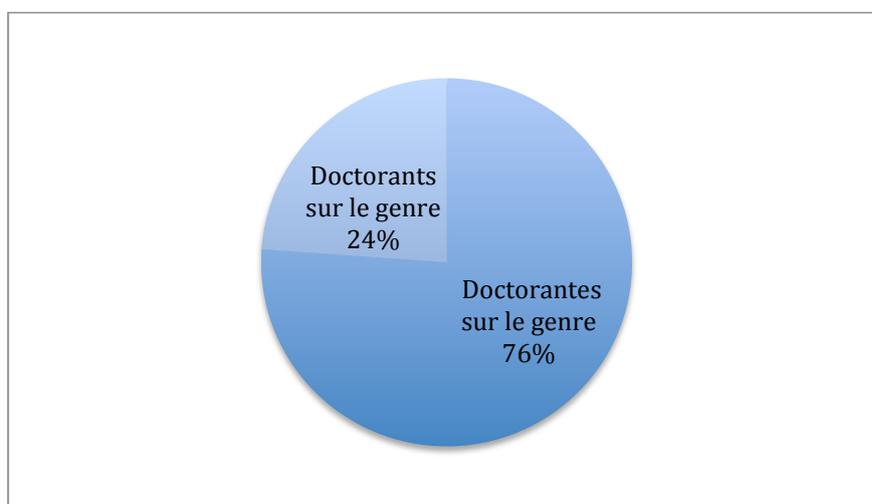
Remarquons qu'en 2012, le recensement CNRS des recherches sur le genre et/ou les femmes, procédant par auto-déclaration, comptait environ 25 doctorats en cours sur le genre en Bretagne<sup>1</sup>. Notre recensement apparaît plus exhaustif, comptant 42 doctorats sur

<sup>1</sup> Schweier Sibylle, 2012. Communication au colloque « Recherches genre, un défi au-delà de la parité », 8

le genre en 2012 en Bretagne. Les premiers entretiens qualitatifs montrent en effet que nombre de doctorant-e-s ne s'étaient pas inscrit-e-s dans l'annuaire du CNRS et que les chiffres de ce dernier sont bien inférieurs à la réalité.

## 2.2/ Trois quart de doctorantes

**Figure 8 : Répartition femmes/hommes des doctorant-e-s sur le genre**



(Bretagne, de 2004-2005 à 2013-2014, excepté doctorant-e-s Supelec et ENS Cachan)

Source : Base de données Amethis, Collège Doctoral International, UEB

De 2004-2005 à 2013-2014, en Bretagne, trois quarts des doctorats sur le genre sont effectués par des femmes, un quart par des hommes. Selon le recensement du CNRS, 80,7% des personnes inscrit-e-s en doctorat en France en 2012 sont des femmes. Ces deux chiffres (75% de doctorantes en Bretagne et 80,7% en France) portant sur des périodisations différentes et procédant de méthodes différentes (recensement par analyse de base de données ou par auto-déclaration), l'écart de 5 points entre ces deux chiffres ne nous apparaît pas significatif.

## 2.3/ Un tiers des doctorant-e-s de nationalité étrangère

De 2004 à 2014 en Bretagne, 60 doctorant-e-s sur le genre sont de nationalité française, 29 sont d'une autre nationalité. Parmi les doctorant-e-s étranger-e-s, quatre viennent de l'Union Européenne : la Roumanie, l'Autriche, la Belgique et le Portugal. Vingt-cinq doctorant-e-s viennent de pays hors UE : Cameroun (4), Sénégal (3), Maroc (3),

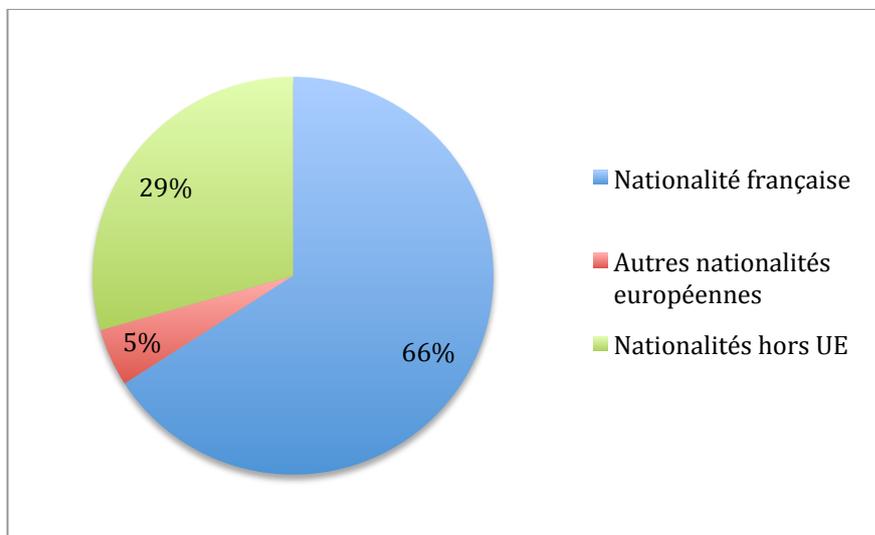
---

mars 2012, Paris, [http://www.cnrs.fr/mpdf/IMG/pdf/premiers\\_traitements\\_cartos.pdf](http://www.cnrs.fr/mpdf/IMG/pdf/premiers_traitements_cartos.pdf)

Brésil (2), Iran (2), Burkina Faso (1), Corée du Sud (1), Russie (1), Colombie (1), USA (1), Niger (1), Chine (1), Bénin (1), Liban (1), Tunisie (1), Congo (1).

Nous ne trouvons qu'une seule personne venant d'un pays (les USA) où les études sur le genre ont un degré d'institutionnalisation plus élevé qu'en France.

**Figure 9 : Répartition des doctorant-e-s sur le genre selon la nationalité**



(Bretagne, de 2004-2005 à 2013-2014, excepté doctorant-e-s Supelec et ENS Cachan)

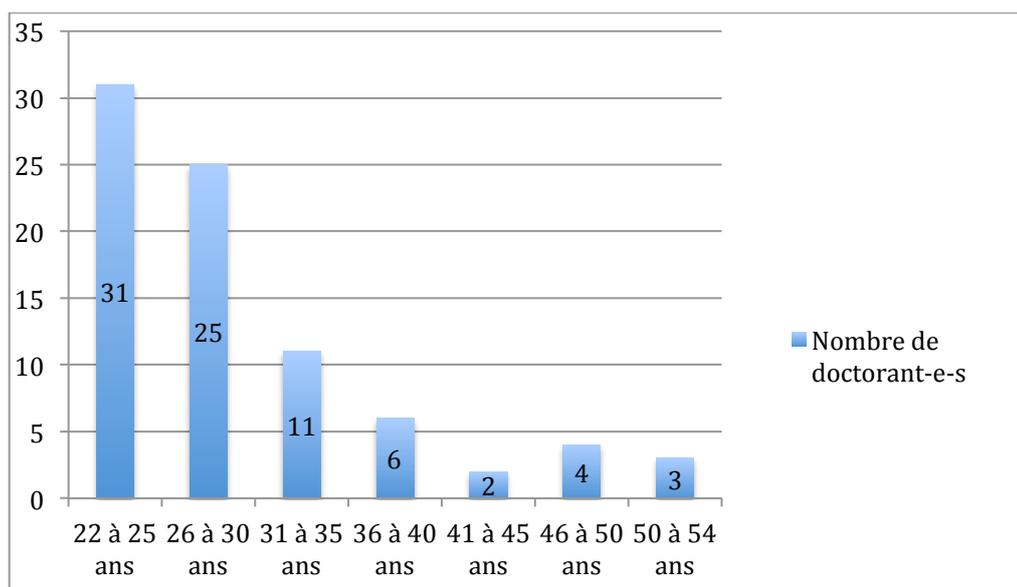
Source : Base de données Amethis, Collège Doctoral International, UEB

Les deux tiers des doctorats sur le genre sont effectués par des jeunes chercheur-e-s ayant la nationalité française. La proportion de doctorant-e-s étranger-e-s (un tiers) est importante et il sera intéressant d'interroger les raisons de leur choix de réaliser un doctorat sur le genre en France, et de surcroît en Bretagne.

## 2.4/ L'âge des doctorant-e-s

La moyenne d'âge des doctorant-e-s à la première inscription est de 29 ans. Remarquons que la moyenne d'âge à la première inscription est de 27 ans pour les doctorant-e-s français-e-s et de 34 ans pour les doctorant-e-s de nationalité étrangère.

**Figure 10 : Âge des doctorant-e-s sur le genre à la première inscription en doctorat**



(Bretagne, de 2004-2005 à 2013-2014, excepté doctorant-e-s Supelec et ENS Cachan)

Source : Base de données Amethis, Collège Doctoral International, UEB

Si l'âge moyen à la première inscription en doctorat est relativement élevée, 36% de ces doctorant-e-s se sont inscrit-e-s avant 26 ans et 67% avant 31 ans. Un tiers des doctorant-e-s ont donc eu un parcours relativement continu, avec peu de redoublements. Les deux autres tiers ont probablement eu un parcours moins linéaire. Ont-elles et ils changé de filières ? Ont-ils et elles cessé un temps de faire des études avant le doctorat ?

Que les parcours soient ou non interrompus, comment l'envie de réaliser un doctorat sur le genre est-elle née ? Les motivations se sont-elles forgées dans l'université, lors d'enseignements sur le genre par exemple, ou en dehors de l'université ? L'enquête qualitative nous permettra de répondre à ces questionnements.

## **2.5/ Les parcours avant le doctorat**

Sur les 89 doctorant-e-s recensé-e-s, le diplôme précédent l'entrée en thèse n'est renseigné de manière précise que pour 26 doctorant-e-s. La base de donnée Amethis étant récente, certaines données, comme le diplôme permettant l'entrée en thèse, ne sont uniformisées que depuis peu, ce qui explique les lacunes pour 63 doctorant-e-s.

Les 26 personnes pour lesquelles le nom du diplôme d'entrée en thèse est spécifié ont toutes effectué un Master ou un DEA dans la même université que leur doctorat et 25 dans la même discipline que celle de la thèse. Cet échantillon n'est bien entendu pas

représentatif de la population entière. Il est tout à fait possible que seul les parcours des personnes qui ont réalisé un Master (ou un DEA) dans l'université et la discipline concernée aient été saisis dans la base de données. En l'état des données, nous ne pouvons pas conclure sur une quelconque tendance dans les parcours pré-doctoraux.

La seule chose que nous pouvons savoir à partir de la base de données Amethis, c'est qu'au moins 28% des inscriptions en doctorat sur le genre en Bretagne le sont dans la discipline et dans l'université dans lesquelles le Master ou le DEA a été effectué. L'enquête qualitative permettra de retracer, précisément, les parcours pré-doctoraux.

### ***Conclusion***

La jeune recherche sur le genre apparaît nombreuse (89 personnes), en plein essor (sa population a plus que doublé en dix ans) et portée par trois quart de femmes et un nombre important de doctorant-e-s étrangèr-e-s (un tiers des effectifs).

L'âge moyen de ces doctorant-e-s est relativement élevé (29 ans à la première inscription), ce qui nous questionne d'autant plus sur leurs parcours précédant le doctorat.

### *3/ Les doctorats sur le genre en Bretagne*

#### **3.1/ Une forte concentration des doctorats selon les disciplines**

Ces doctorats concernent les quinze disciplines suivantes :

- sociologie, démographie (23),
- langues et littératures étrangères (11),
- langues et littératures françaises (9),
- sciences du langage, linguistique (7),
- histoire (7),
- sciences de gestion (6),
- arts (5),
- psychologie (5),
- sciences politiques (4),
- sciences de l'information et de la communication (3),
- géographie (3),
- sciences juridiques (2),
- sciences économiques (2),
- ethnologie, anthropologie (1),
- STAPS (1).

Il convient de préciser que nous considérons qu'un doctorat est un doctorat de sociologie lorsqu'il est inscrit dans cette discipline dans la base de données Amethis ; même si nous avons conscience qu'un doctorat en sciences du langage, par exemple, peut tout à fait utiliser les méthodes et les concepts de la sociologie. Nous nous limiterons, dans ce présent rapport, à ne considérer que la discipline d'inscription.

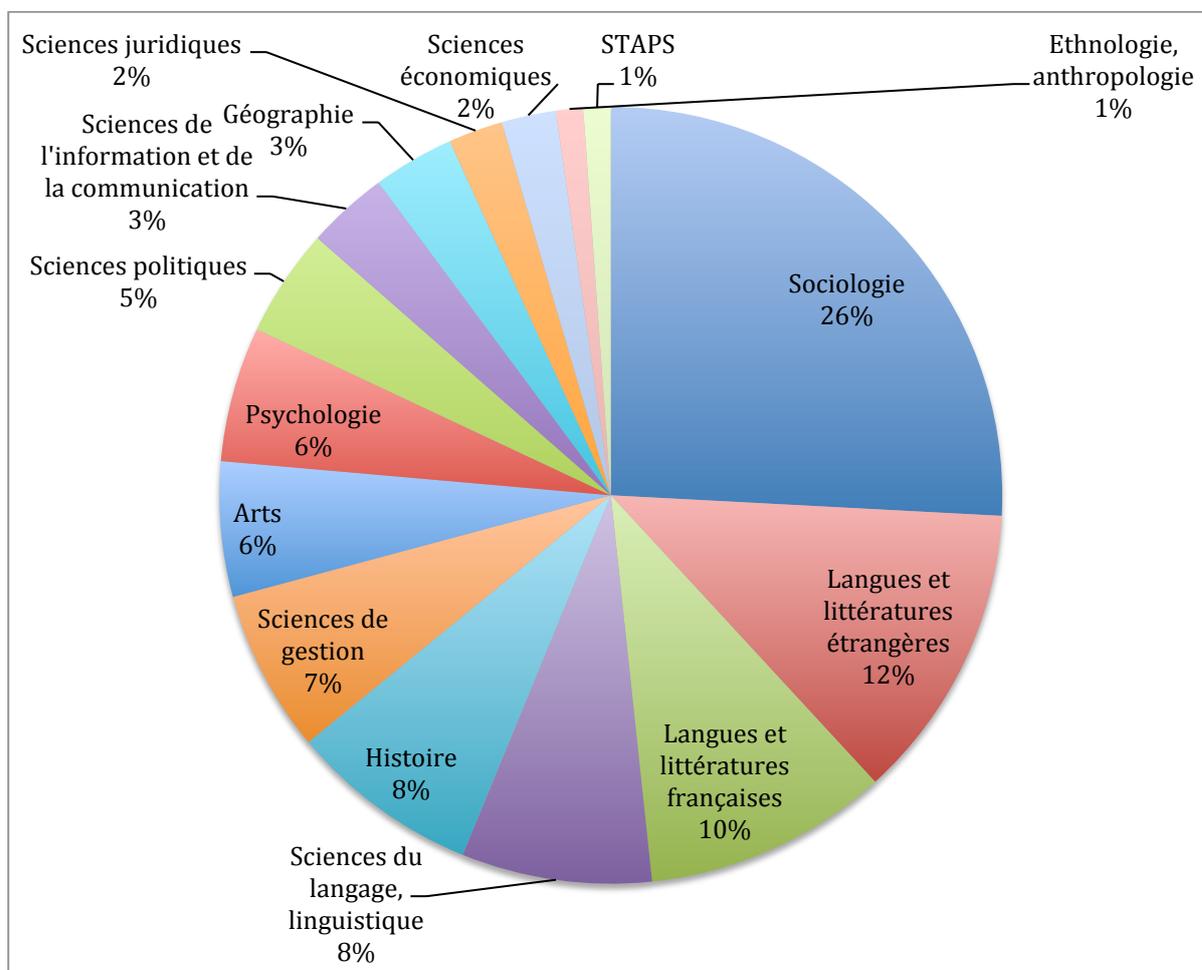
Remarquons, à la suite de l'ANEF, que certaines disciplines pouvant être porteuses de doctorats sur le genre sont peu présentes : les sciences juridiques, l'économie, l'ethnologie, etc., sont des domaines au sein desquels les études sur le genre forment une perspective particulièrement riche<sup>1</sup>. De même, parmi ces doctorats recensés, certaines disciplines, au sein desquelles se développent des perspectives genre, sont absentes : philosophie,

---

<sup>1</sup> ANEF, 2013. *Le Genre dans l'enseignement supérieur et la recherche. Livre blanc*, Paris, Éditions La Dispute.

littérature générale et comparée, médecine, sciences de l'éducation, etc. Manque-t-il en Bretagne des formations et/ou des encadrements permettant l'émergence de doctorats dans ces disciplines<sup>1</sup> ?

**Figure 11 : Répartition des doctorats sur le genre selon les disciplines**



(Bretagne, de 2004-2005 à 2013-2014, excepté doctorant-e-s Supelec et ENS Cachan)

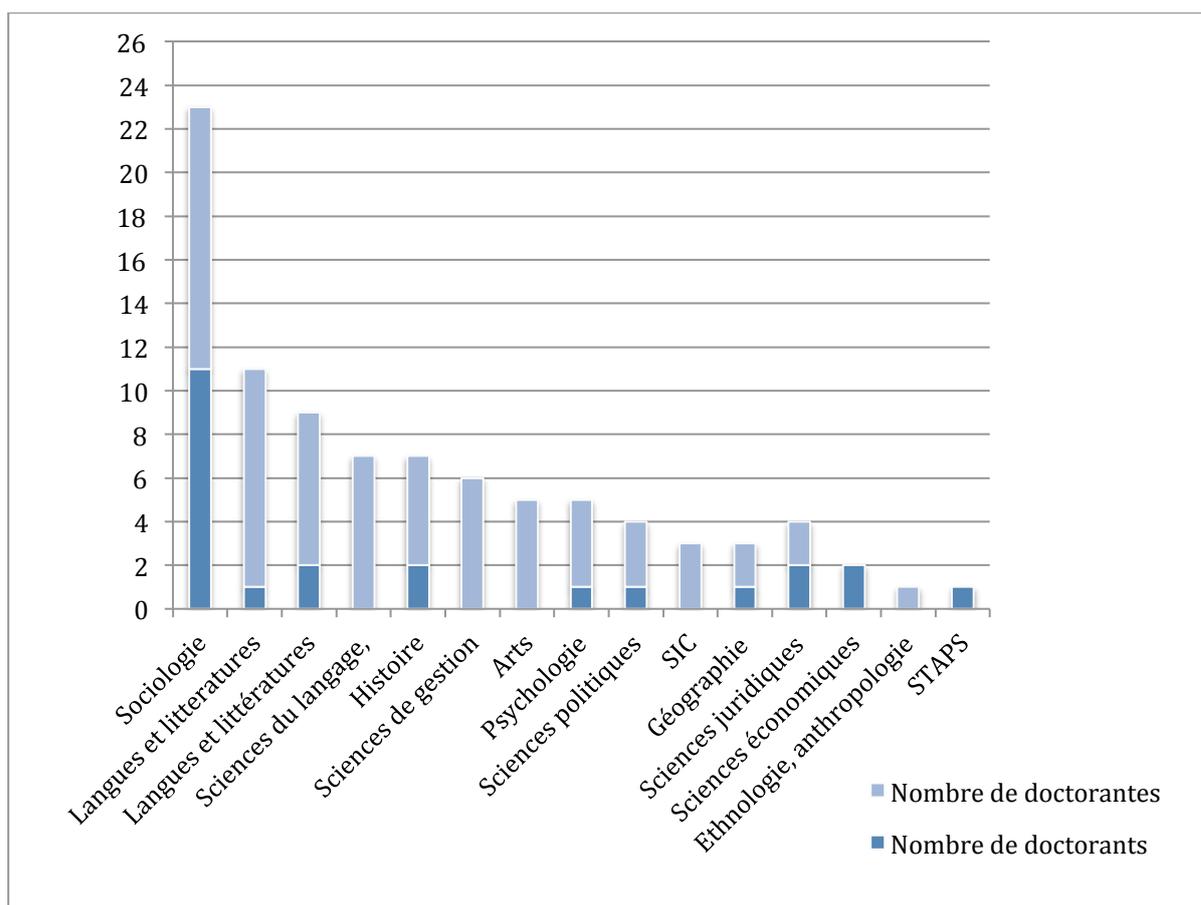
Source : Base de données Amethis, Collège Doctoral International, UEB

La sociologie regroupe un quart des doctorats sur le genre en Bretagne. Ceux en langues et littératures françaises et étrangères forment 22% de ces doctorats.

Dès lors, comment se répartissent les doctorantes et les doctorants dans ces différentes disciplines ?

<sup>1</sup> Il faut cependant garder à l'esprit que notre recensement peut fort bien ne pas être exhaustif, d'autant plus que moins la perspective genre est reconnue comme légitime dans une discipline ou un établissement, plus il y a de chances qu'elle n'apparaisse pas dans le titre de la thèse concernée.

**Figure 12 : Répartition femmes/hommes parmi les doctorant-e-s sur le genre selon les disciplines**



(Bretagne, de 2004-2005 à 2013-2014, excepté doctorant-e-s Supelec et ENS Cachan)

Source : Base de données Amethis, Collège Doctoral International, UEB

Nous observons qu'en sociologie, il y a presque autant de doctorants que de doctorantes. Dans la plupart des autres disciplines (excepté en sciences juridiques, en sciences économiques et en STAPS), les doctorantes sont fortement majoritaires : elles représentent entre les deux tiers et la totalité des doctorant-e-s.

En sciences juridiques, deux doctorats sur quatre sont conduits par des hommes. En sciences économiques, les deux thèses sont menées par des doctorants. Il en est de même concernant le doctorat en STAPS.

### **3.2/ Une répartition sur un petit nombre d'établissements**

Il existe 26 établissements d'enseignement supérieur en Bretagne (cinq universités et 21 grandes écoles). Il est possible de s'inscrire en doctorat dans neuf établissements : certaines grandes écoles ne sont pas habilitées à inscrire des doctorant-e-s en leur sein et les

inscrivent en conséquent dans d'autres établissements<sup>1</sup>. Voici les neuf établissements concernés :

- l'Université Rennes 1, l'Université Rennes 2-Haute Bretagne, l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), l'Université Bretagne-Sud (UBS)
- CFR Rennes (Agrocampus), Telecom Bretagne, l'Institut National des Sciences Appliquées de Rennes (INSA), l'École Supérieure d'Électricité (Supelec) et l'ENS Cachan (École Nationale Supérieure de Cachan).

Les doctorant-e-s sur le genre sont inscrit-e-s dans les quatre universités suivantes :

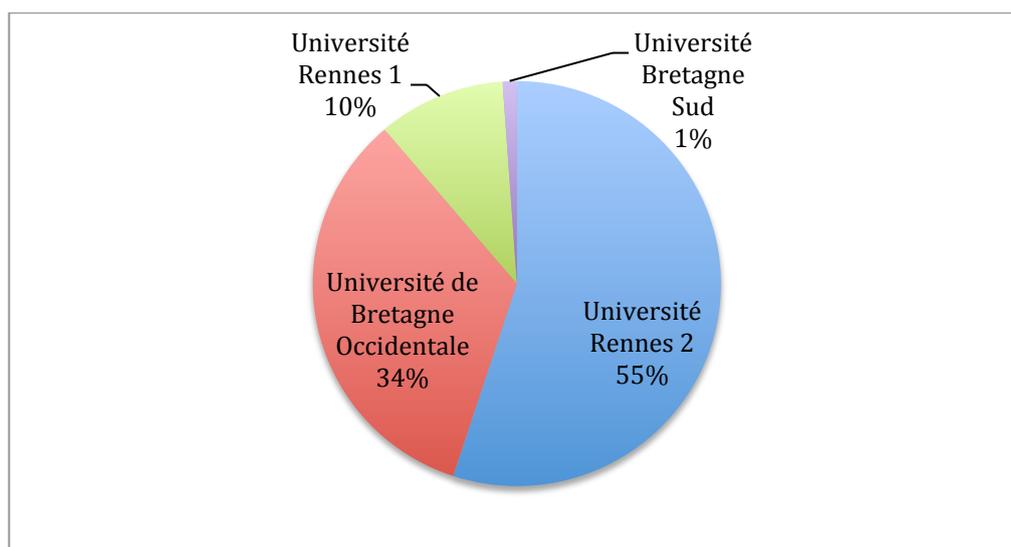
- Université Bretagne-Sud : 1 doctorant-e (en sciences du langage, linguistique)
- Université Rennes 1 : 9 doctorant-e-s (en sciences politiques, sciences de gestion, sciences économiques, sciences de l'information et de la communication)
- Université de Bretagne Occidentale : 30 doctorant-e-s (en sociologie, anthropologie, sciences de gestion, sciences juridiques, sciences du langage, linguistique, langues et littératures étrangères).
- Université Rennes 2 : 49 doctorant-e-s (en sociologie, langues et littératures françaises, langues et littératures étrangères, arts, sciences de l'information et de la communication, sciences du langage, linguistique, psychologie, histoire, géographie, STAPS).

L'ensemble des doctorats recensés est effectué dans les quatre universités bretonnes, et aucun au sein des trois grandes écoles bretonnes notées dans les fichiers Amethis (INSA, Agrocampus et Telecom Bretagne). Cependant, la base de données Amethis ne comprend pas les doctorats réalisés à Supelec et à l'ENS Cachan. Or, cette dernière est la grande école bretonne où il y a le plus de probabilité que s'y développent des doctorats sur le genre (étant donné les disciplines enseignées). Le deuxième temps de l'enquête complètera cette lacune.

---

<sup>1</sup> Il n'est pas possible de voir, dans la base de données Amethis, si les doctorant-e-s inscrit-e-s dans les universités sont rattaché-e-s, par ailleurs, à une grande école. Cependant, dans notre corpus de thèses sur le genre, cette configuration semble peu probable (les directeur-riche-s de doctorat étant membres des universités, et non des grandes écoles).

**Figure 13 : Répartition des doctorats sur le genre selon les établissements**



(Bretagne, de 2004-2005 à 2013-2014, excepté doctorant-e-s Supelec et ENS Cachan)

Source : Base de données Amethis, Collège Doctoral International, UEB

L'université Rennes 2 accueille plus de la moitié des doctorats sur le genre et l'UBO un tiers de ces doctorats.

Remarquons par ailleurs que, pour la période considérée, les doctorats sur le genre en sociologie, démographie s'effectuent en majeure partie à l'UBO (19 sur 23, soit 83%), bien que Rennes 2 ait un département de sociologie.

Parmi les doctorats en langues et littératures étrangères, neuf se sont déroulés à Rennes 2 et deux à l'UBO. Huit des neuf doctorats en langues et littératures françaises étaient rattachés à Rennes 2. Cinq doctorats en sciences du langage sur sept ont été menés à Rennes 2, un à l'UBO et un à l'Université Bretagne-Sud. En sciences de gestion, un doctorat a été réalisé à Rennes 1, les 5 autres à l'UBO. En sciences de l'information et de la communication, deux doctorats sont rattachés à Rennes 2 et un à Rennes 1.

En histoire, en arts, en STAPS, en géographie et en psychologie, l'ensemble des doctorats sur le genre est mené à Rennes 2, ceux en sciences politiques, juridiques et économiques à Rennes 1.

### **3.3/ Les laboratoires de recherche**

En 2007, le rapport de recherche sur l'état des ressources sur le genre en Bretagne analyse les dossiers quadriennaux (rapports d'activité sur la période 2002-2005 et

déclarations de politique scientifique, pour la période 2008-2011), des 21 laboratoires de Rennes 2<sup>1</sup>. Huit laboratoires de Rennes 2 intégraient alors explicitement le genre comme un axe de recherche à part entière. Réaliser un doctorat sur le genre au sein de ces huit laboratoires ayant un axe genre devait alors constituer un contexte plutôt favorable.

Dans cette étude qui concerne l'ensemble du territoire breton, nous observons que vingt-trois laboratoires ont accueilli des doctorant-e-s sur le genre en Bretagne ces dix dernières années :

- Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC), UBO : 13 doctorant-e-s,
- Laboratoire d'Études et de REcherches Sociologiques (LABERS), UBO : 7 doctorant-e-s,
- Plurilinguismes, Représentations, Expressions Francophone-Information, Communication, Sociolinguiste (PREFics), Rennes 2 : 7 doctorant-e-s,
- Centre d'Études des Langues et Littératures Anciennes et Modernes (CELLAM), Rennes 2 : 6 doctorant-e-s,
- Centre Interdisciplinaire d'Analyse des Processus Humains et Sociaux (CIAPHS), Rennes 2 : 6 doctorant-e-s,
- Équipe de Recherches Interlangues, Mémoires, Identités, Territoires (ERIMIT), Rennes 2 : 5 doctorant-e-s,
- Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image (HCTI), UBO : 5 doctorant-e-s,
- Information, Coordination, Incitations (ICI), UBO : 5 doctorant-e-s,
- Arts, Pratiques et Poétiques (APP), Rennes 2 : 3 doctorant-e-s,
- Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire (CREAAH), Rennes 1 : 3 doctorant-e-s,
- Centre de Recherche en Économie et Management (CREM), Rennes 1 : 3 doctorant-e-s,
- Centre de Recherche Historiques de l'Ouest (CERHIO), UBO : 3 doctorant-e-s,
- Centre de Recherches sur l'Action Politique en Europe (CRAPE), Rennes 1 : 3 doctorant-e-s,

---

<sup>1</sup> Bugnon Fanny et Annie Junter, 2007. *Égalité entre les femmes et les hommes, rapports sociaux de sexe et genre. Étude des ressources disponibles auprès des universités et des grandes écoles en Bretagne*, Rapport au Conseil Régional, 74 p.

- Équipe de Recherche Interdisciplinaire en LAngues Romanes (ERILAR), Rennes 2 : 3 doctorant-e-s,
- Histoire et Critiques des Arts (HCA), Rennes 2 : 3 doctorant-e-s,
- Espaces et SOciétés (ESO), Rennes 2 : 3 doctorant-e-s,
- Recherches en psychopathologie : nouveaux symptômes et lien social, Rennes 2 : 2 doctorant-e-s,
- Anglophonie, Communautés, Écritures (ACE), Rennes 2 : 1 doctorant-e,
- Centre d'Études et de Recherches Autour de la Démocratie (CERAD), Rennes 1 : 1 doctorant-e,
- Centre de Recherches Administratives (CRA), UBO : 1 doctorant-e,
- Institut de l'Ouest : Droit Europe (IODE), Rennes 1 : 1 doctorant-e,
- Laboratoire de Psychopathologie et de Cliniques Criminologiques, Rennes 2 : 1 doctorant-e,
- Violences, Identités, Politiques et Sports (VIPS), Rennes 2 : 1 doctorant-e.

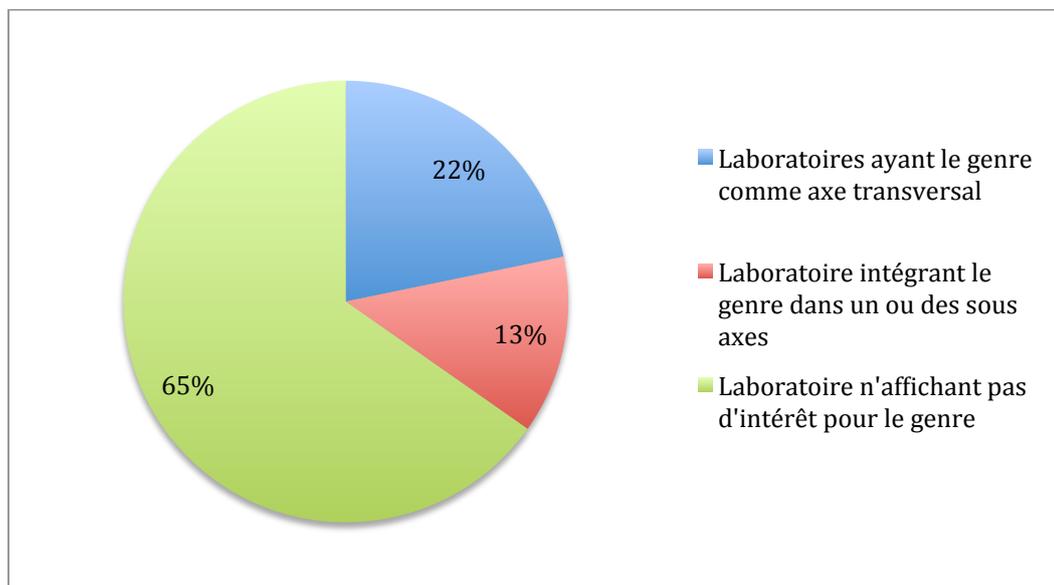
En consultant les axes de recherches présentés sur les sites internet de ces laboratoires (en 2014), nous observons que :

- aucun laboratoire n'a un axe de recherche spécifique « genre » ;
- cinq laboratoires font du genre une thématique transversale à leurs axes de recherche : le Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC), le Laboratoire d'Étude et de Recherche Sociologique (LABERS), le laboratoire Espace et Société (ESO), le Centre de Recherches sur l'Action Politique en Europe (CRAPE) et le Centre de Recherche Historiques de l'Ouest (CERHIO) ;
- trois laboratoires invoquent le genre au sein de sous-axes de recherche : le laboratoire Anglophonie, Communautés, Écritures (ACE), Violences, Identités, Politiques et Sports (VIPS) et l'Institut du Droit Public et de la Science Politique (IDPS, intégré dans le CERAD) ;
- quinze laboratoires n'affichent pas d'intérêt pour les études sur le genre dans leurs axes de recherche, alors que certains de leurs doctorant-e-s mènent leur recherche dans ce champ.

Les laboratoires CRBC, CERHIO, ESO, CRAPE et LABERS, qui font actuellement du genre un axe transversal de leurs recherches, ont accueilli 29 doctorant-e-s sur la question. Par contre, d'autres laboratoires ont accueilli et accueillent un nombre important de

doctorant-e-s sur le genre, sans pour autant que cet axe de recherche n'y soit clairement affiché.

**Figure 14 : L'intérêt pour le genre des laboratoires de rattachement des doctorant-e-s sur le genre, selon la présentation des axes de recherche sur leurs sites internet (Bretagne, 2014)**



Source : Base de données Amethis, Collège Doctoral International, UEB, et sites internet de présentation des laboratoires

En 2014, seul un tiers des laboratoires ayant accueilli ou accueillant des doctorant-e-s sur le genre en Bretagne ces dix dernières années affichent un intérêt pour ce champ de recherche dans la présentation publique de leurs axes de recherche<sup>1</sup>.

Par ailleurs, parmi les huit laboratoires de Rennes 2 ayant un axe « genre » en 2007, seuls deux continuent à mettre en avant cette perspective de recherche sur leur site internet. Alors que le Centre Interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux (CIAPHS) est né de la fusion du CRESS-Lessor et du LAS, deux laboratoires qui avaient un axe genre, le CIAPHS n'affiche plus cette dimension de recherche, ni dans ses axes, ni dans des sous-axes. Le CELAM, devenu le CELLAM, et le laboratoire Histoire des Arts, devenu Histoire et Critique des Arts, n'affichent plus, eux non plus, d'axe genre. Le Centre de Recherche en Psychologie, Cognition et Communication quant à lui n'existe plus, et les différents laboratoires de psychologie n'affichent plus d'axe genre. Notons que l'Unité

<sup>1</sup> Il est possible par ailleurs que quelques laboratoires aient des chercheur-e-s sur le genre, sans pour autant que des doctorant-e-s aient mené des thèses sur cette question en leur sein.

« Recherches en psychopathologie : nouveaux symptômes et lien social » a un groupe de recherche intitulé « Position féminine et clinique contemporaine », les descriptifs disponibles n'incluant pas la perspective du genre dans l'analyse.

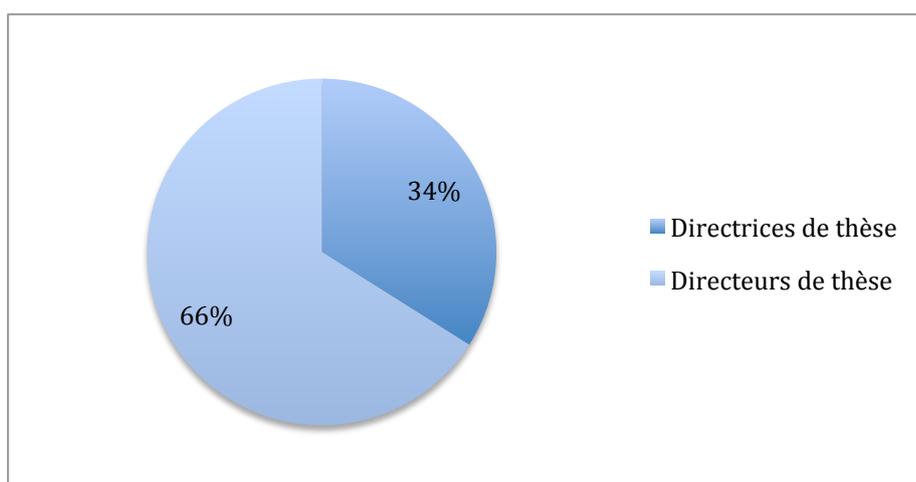
Si nous constatons un faible affichage de cette thématique sur les sites internet des laboratoires, cela ne signifie pas pour autant que le nombre de recherches ou de chercheur-e-s travaillant sur ces thématiques a diminué. En effet, nombre de laboratoires se sont associés au Groupement d'Intérêt Scientifique de l'Institut du Genre du CNRS, en 2012.

L'institutionnalisation des recherches sur le genre en Bretagne au sein des laboratoires de recherche semble cependant, dans le premier temps de cette étude, hésitante, et il serait intéressant d'étudier l'impact que cela a sur les parcours des doctorant-e-s.

### 3.4/ Les directeur-riche-s de recherche

Les directeurs et directrices doctoraux-ales sont au nombre de 50. Seize d'entre elles et eux dirigent ou ont dirigé plusieurs doctorats sur le genre : Arlette Gautier (9), Isabelle Brouard-Arends (4), Loïck-M. Villerbu (4), Philippe Lacombe (4), Robert Paturel (4), Alain Vilbrod (3), Ali Aït Abdelmalek (2), David Masclet (2), Elvan Zabunyan (2), Erik Neveu (2), Luc Capdevilla (2), Marc Gontard (2), Nestor Ponce (2), Philippe Blanchet (2), Philippe Portier (2) et Thierry Bulot (3).

**Figure 15 : Répartition femmes/hommes des encadrant-e-s de doctorat sur le genre**



(Bretagne, de 2004-2005 à 2013-2014, excepté doctorant-e-s Supelec et ENS Cachan)

Source : Base de données Amethis, Collège Doctoral International, UEB

Parmi les encadrant-e-s de doctorats sur le genre recensé-e-s (lesquel-le-s sont soit

Maître-sse-s de Conférences Habilité-e-s à Diriger des Recherches (HDR) soit Professeur-e-s des Universités (PU)), un tiers sont des femmes (17 directrices), deux tiers sont des hommes (33 directeurs). Nous voyons certainement ici un effet du plafond de verre des universités en termes de carrière. En France, en 2011, les femmes représentaient 31,7% des personnes Habilitées à Diriger des Recherches (HDR) et 22,5% des Professeur-e-s des Universités (PU)<sup>1</sup>. Cette disparition des femmes aux plus hautes fonctions de l'ESR s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs. D'une part, la charge du travail domestique est davantage assumée par elles. Elles prennent davantage de congés parentaux que leurs conjoints et les suivent plus souvent lors des déménagements que l'inverse. Cela freine le nombre et la qualité des publications de ces dernières, ainsi que leur participation aux réseaux de l'ESR<sup>2</sup>. Par ailleurs, l'intériorisation des représentations et stéréotypes, des priorités différentielles, joue aussi sur les carrières des femmes<sup>3</sup>. Enfin, les jurys et commissions de recrutement et de promotion sont toujours peu mixtes, ce qui ne favorise pas les carrières des femmes<sup>4</sup>.

La recherche sur le genre est menée en majorité par des femmes, lesquelles ont, au niveau national comme en Bretagne, une plus grande difficulté que leurs collègues masculins à atteindre les grades qui seuls permettent de diriger des doctorats. Or, la formation des doctorant-e-s est une condition nécessaire pour le renouvellement et le développement d'un champ de recherche. Le plafond de verre des universités vient donc pénaliser la formation d'une relève de la recherche sur le genre.

Quelles sont les spécialités de recherche de ces encadrant-e-s ? Dix de ces directeur-ice-s affichent explicitement un axe de recherche sur le genre, dans les fiches biographiques que l'on trouve sur le site des laboratoires d'appartenance : Arlette Gautier, Elvan Zabunyan, Erik Neveu, Isabelle Brouard-Arends, Luc Capdevila, Nadia Chellig, Pierre Brulé, Raymonde Séchet, Stéphane Héas et Philippe Lacombe.

---

<sup>1</sup> ANEF, 2013. *Le Genre dans l'enseignement supérieur et la recherche. Livre blanc*, Paris, Éditions La Dispute, p. 133.

<sup>2</sup> Boukhobza Noria, Delavault Huguette, Hermann Claudine et Corinne Konrad, 2000. *Les enseignantes-chercheuses à l'université. Demain la parité ?*, L'Harmattan, Paris, pp. 129-131.

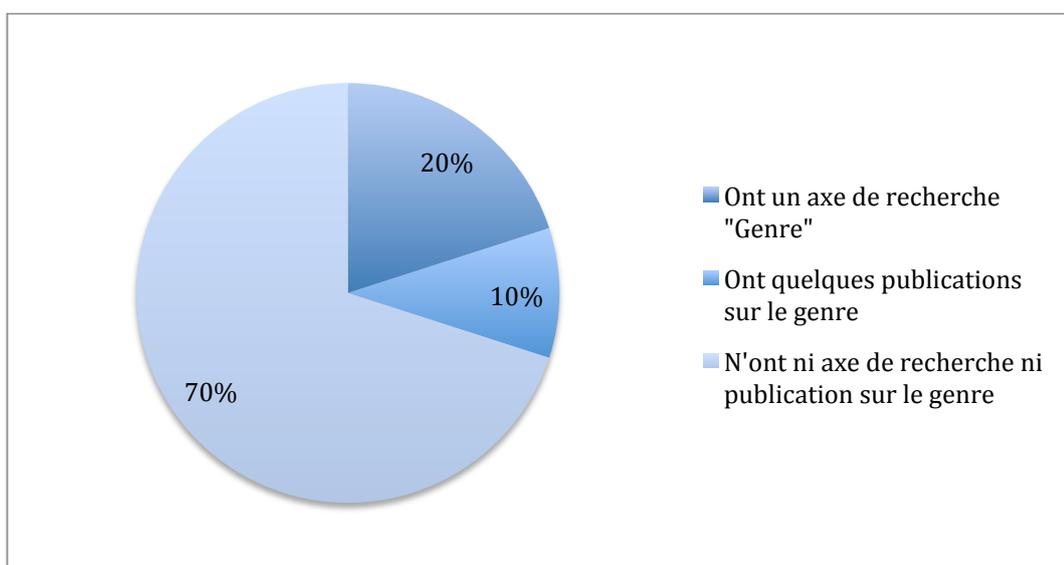
<sup>3</sup> Boukhobza Noria, Delavault Huguette, Hermann Claudine et Corinne Konrad, *id.*, pp. 133-136.

<sup>4</sup> ANEF, 2013. *Le Genre dans l'enseignement supérieur et la recherche. Livre blanc*, Paris, Éditions La Dispute, p. 134-135.

Il y a donc autant d'hommes que de femmes spécialistes des questions de genre dans la direction de ces thèses en Bretagne (bien que nous pourrions distinguer leurs profils, les femmes travaillant en moyenne depuis plus longtemps sur ces questions). Par ailleurs, cinq directeur-riche-s n'affichent pas d'axe genre dans leur profil de recherche, mais ont quelques publications portant sur le genre : Alain Vilbrod, Cécile Vaissié, David Masclet, Gaid Girard et Olivier Rasclé.

Nous trouvons environ 50% de femmes et d'hommes travaillant sur le genre et dirigeant des thèses sur le genre en Bretagne ces dix dernières années, alors que le recensement CNRS de 2012 dénombrait 69,8% de femmes parmi les professeur-e-s d'université travaillant sur le genre et 75,5% de femmes HDR. Nous sommes cependant en présence de chiffres trop petits pour que l'écart entre les proportions nationales et locales soit réellement significatif.

**Figure 16 : La spécialisation des encadrant-e-s de recherche sur le genre**



(Bretagne, de 2004-2005 à 2013-2014, excepté doctorant-e-s Supelec et ENS Cachan)

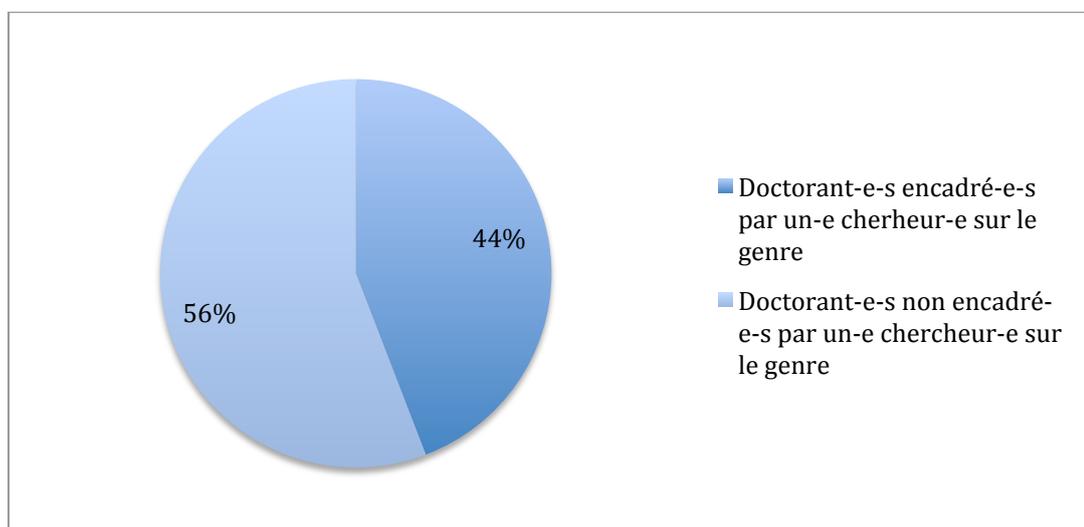
Source : Base de données Amethis, Collège Doctoral International, UEB

Parmi les cinquante personnes ayant dirigé un doctorat en Bretagne ces dix dernières années, seules quinze ont effectué des recherches sur le genre, peu ou prou. Trente cinq directeur-riche-s de recherche ne sont pas spécialistes de la question. Autrement dit, seul-e-s 30% des directeur-riche-s doctoraux-ales sur le genre ont déjà effectué des recherches sur le genre et parmi elles et eux, seul-e-s 20% affirment avoir cet axe de recherche.

Il n'est pas impossible que ce faible taux de directeur-e-s doctoraux-ales spécialisé-e-s

sur le genre en Bretagne pousse certain-e-s étudiant-e-s soit à ne pas entreprendre de doctorat sur le genre, soit à partir à Paris ou à l'étranger pour faire ce type de doctorat. De même, il est possible que le travail de suivi de certains doctorats soit en réalité effectué par des Maître-sse-s de Conférences spécialistes du genre, sans pour autant que ces dernier-e-s ne soient reconnu-e-s et rémunéré-e-s pour cela.

**Figure 17 : Proportion des doctorant-e-s suivi-e-s par des encadrant-e-s de recherche spécialistes des études sur le genre**



(Bretagne, de 2004-2005 à 2013-2014, excepté doctorant-e-s Supelec et ENS Cachan)

Source : Base de données Amethis, Collège Doctoral International, UEB

56% des doctorant-e-s sur le genre en Bretagne sont ou ont été encadré-e-s par une personne non spécialiste du champ de recherche sur le genre. Cet aspect sera à examiner dans l'étude qualitative. En effet, ces jeunes chercheur-e-s, dont la problématique de recherche porte en priorité sur les thématiques relatives aux études sur le genre, trouvent-elles et ils un encadrement et des ressources suffisants pour la réalisation de leur thèse en Bretagne ? Quelles sont leurs stratégies ?

### **3.5/ Les financements des doctorats sur le genre**

Les fichiers de la base de donnée Amethis ne sont pas complétés sur cette question pour environ deux tiers des doctorant-e-s. Nous ne pouvons en conséquent pas nous prononcer ici sur le mode de financement des doctorats sur le genre, lequel sera renseigné par notre enquête qualitative.

### **3.6/ Les thèmes de recherche**

Les thèmes de recherche sont variés et il est parfois difficile de déterminer avec précision quel est le thème de recherche de la thèse, particulièrement lorsque cette dernière n'est pas encore soutenue ou a été abandonnée. De même, nous trouvons souvent plusieurs thématiques dans une même thèse. Le tableau que nous allons ici brosser ne se veut pas exhaustif, mais tente de rendre compte de la richesse des thèmes de recherche explorés par les doctorant-e-s en Bretagne. Précisons qu'une même thèse, si elle aborde deux thématiques, pourra être citée deux fois.

La thématique genre et travail est particulièrement présente dans la diversité des thèses réalisées : dix-huit ont pris cet objet d'étude, dont sept sur l'entrepreneuriat et les femmes, quatre sur les femmes et le développement, trois sur les femmes dans des professions traditionnellement masculines et quatre sur la question de l'égalité et des discriminations de genre et de sexualité au travail. Elles sont réalisées en sociologie (7), en gestion (6), en sciences économiques (2), en sciences politiques (1), en science du langage (1) et en littératures et langues étrangères (1).

Dans les disciplines artistiques, littéraires et en sciences du langage, nous trouvons l'analyse d'œuvres de femmes, au regard bien souvent de la position sociale qu'elles occupent au sein de l'époque et de la société étudiée. Quinze thèses entrent dans ce registre. Sept doctorats concernent l'étude d'œuvres, littéraires, cinématographiques ou encore d'arts plastiques, questionnant les normes de genre véhiculées par ces œuvres. Enfin, huit thèses font l'analyse d'œuvres artistiques en tant qu'expressions des identités de genre et/ou des identités sexuelles et/ou en tant qu'expressions militantes, notamment féministes.

Neuf doctorats portent sur l'histoire des femmes, dont trois sur la Grèce antique. L'implication de femmes dans des mouvements politiques ou dans des formes militantes d'engagement associatif fait l'objet de deux thèses en histoire, deux en sociologie, deux en sciences politiques et une en langues et littératures étrangères.

L'analyse des normes, des discours et des pratiques autour des sexualités est l'objet d'étude de huit thèses (dont trois concernant l'homosexualité) en sociologie, en économie et gestion, en sciences du langage et en langues et littératures étrangères.

La question de la transmission et de la subversion des identités féminines/masculines,

dans l'éducation, la socialisation, les mass médias, la consommation et dans l'usage de nouvelles technologies de l'information et de la communication est étudiée dans dix thèses, dont sept en sociologie et trois en sciences de l'information et de la communication.

Le sport et les loisirs sont eux aussi étudiés au prisme du genre (sept thèses, dont six en sociologie et une en STAPS), tout comme les religions (deux, en gestion et en sciences politiques) et le vieillissement (deux, en géographie et en sociologie).

Quatre thèses portent sur le genre et le territoire, dont trois en géographie et une en sociologie.

Quatre portent sur les normes de genre et de sexualité au sein des familles, en sociologie, en psychologie et en sciences du langage.

Cinq thèses, en psychologie et en sociologie, questionnent les violences faites aux femmes et par les femmes au prisme du genre.

Quatre thèses traitent de l'intersectionnalité des rapports de domination, en sciences du langage, en arts et en langues et littératures étrangères.

Deux doctorats, en sciences juridiques, questionnent le statut des femmes et l'égalité juridique.

Enfin, une thèse en épistémologie des sciences, interroge la psychanalyse au regard des études sur le genre.

Nous voyons ici que dans ces doctorats sont représentées à la fois les thématiques relativement bien ancrées des études sur le genre, tel genre et travail, l'histoire des femmes et l'analyse des œuvres de femmes, mais aussi des thématiques novatrices, telles l'analyse des homosexualités, de l'intersectionnalité des rapports de domination ou encore des œuvres d'art souhaitant subvertir les normes de genre.

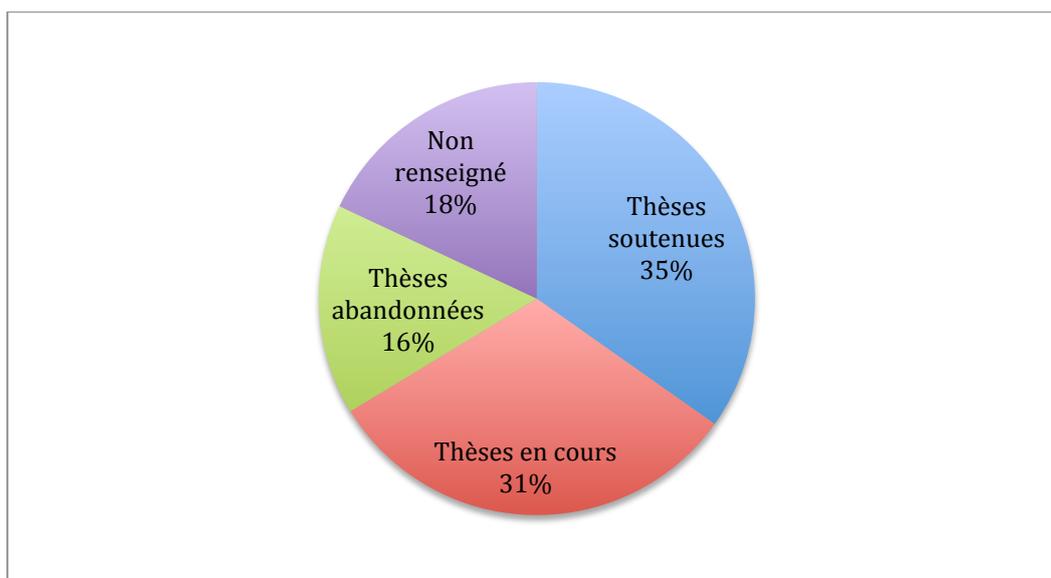
Par ailleurs, les thématiques et les objets d'étude choisis apparaissent fortement influencée par l'identité de sexe et la nationalité des doctorant-e-s.

Six des huit thèses sur la sexualité sont le fait d'hommes. Les thèses sur genre et travail occupent aussi une place de premier choix parmi les doctorats sur le genre portés par les hommes (huit sur dix-huit). Les doctorats sur femmes et violences sont presque en totalité le fait de doctorantes, tout comme le sont celles portant sur les œuvres artistiques et sur l'engagement politique des femmes.

Deux tiers environ des doctorant-e-s étudient des faits sociaux et des œuvres artistiques de leur pays d'origine, qu'ils et elles soient de nationalité française ou non. Un tiers des doctorant-e-s français-e-s et plus de deux tiers des doctorant-e-s étrangers travaillent sur des objets d'étude portant sur au moins un autre pays que la France. En conséquent, presque la moitié des doctorats (environ 45%) sur le genre ont des objets d'étude internationaux.

### 3.7/ Les thèses soutenues, en cours et abandonnées

**Figure 18 : Le statut des doctorats sur le genre**



(Bretagne, de 2004-2005 à 2013-2014, excepté doctorant-e-s Supelec et ENS Cachan)

Source : Base de données Amethis, Collège Doctoral International, UEB

Dans le corpus constitué, un tiers des thèses ont déjà été soutenues et un tiers sont en cours. Le taux d'abandon des thèses sur le genre ces dix dernières années est de 16%, sachant que pour 18% des thèses recensées, l'état de la thèse n'est pas correctement informé dans la base de données Amethis<sup>1</sup>. Il est donc possible que sur ces 18%, il y ait des thèses en cours et des thèses abandonnées. Les arrêts en cours de thèse est un phénomène répandu, selon P. Moguérou, J. Muroch et J.J. Paul<sup>2</sup> : le taux d'abandon peut atteindre 60%

<sup>1</sup> La plupart sont notées « en cours », mais les données ne correspondent pas forcément à cette information. En effet, par exemple, il est rare qu'une thèse débutant en 2004 et ayant eu 5 années d'inscriptions soit encore en cours.

<sup>2</sup> Philippe Moguérou, Jake Murdoch, Jean-Jacques Paul, 2003. *Les déterminants de l'abandon en thèse : étude à partir de l'enquête Génération 98 du Céreq*, 10es Journées d'études Céreq – Lasmas-IdL, « Les

pour les sciences sociales. Les causes d'abandon citées sont le fait d'avoir trouvé un emploi, des raisons financières, un sentiment d'isolement et/ou de manque d'encadrement, ou encore une perte d'intérêt pour les études due à des raisons personnelles (naissance d'un enfant, réorientation, etc.).

Parmi les doctorant-e-s ayant abandonné leur thèse, retrouve-t-on des caractéristiques communes ? Huit doctorant-e-s sur quatorze ayant abandonné leur thèse ont des directeur-riche-s de thèse non spécialisé-e-s sur le genre ; un taux proche de celui concernant l'ensemble du corpus (56% des doctorant-e-s sont encadré-e-s par un-e non spécialiste). Le manque de spécialisation des directeur-riche-s ne semble pas être un facteur majeur d'abandon des thèses sur le genre, même si cela a pu intervenir dans les 8 cas d'abandon cités.

Cinq doctorant-e-s sur quatorze ayant abandonné leur thèse sont de nationalité étrangère. Nous retrouvons ici la même part d'étranger-e-s (environ un tiers) que dans l'ensemble des thèses sur le genre. La nationalité ne semble donc pas, elle non plus, un facteur majeur d'abandon de thèse, même si cela a, là aussi, pu avoir une influence.

Six hommes et huit femmes ont arrêté leur thèse avant la soutenance, soit 43% d'hommes, alors que dans le corpus, ils sont 24%. L'identité sexuée aurait-elle une influence sur l'abandon d'une thèse sur le genre, et dans cette hypothèse, comment ?

Étant donné la petite taille de l'échantillon et le doute sur le statut de 18% des thèses recensées, seuls des entretiens qualitatifs peuvent nous renseigner sur l'état réel de la thèse et, pour celles qui ne sont pas arrivées jusque la soutenance, sur les motifs de ces abandons.

À noter que pour trois thèses, l'une a débuté en Bretagne mais a été achevée et soutenue à Paris 4, la seconde est en cours mais à Caen et la dernière est en cotutelle avec l'EPHE Paris. Dans deux entretiens semi-directifs d'ores et déjà réalisés, les doctorant-e-s ont évoqué le fait que des camarades étudiant-e-s en Master ont décidé de réaliser leur thèse sur le genre en Île-de-France, où se concentre près d'un tiers des chercheur-e-s et des enseignements sur le genre en France. Ce phénomène ne peut être analysé avec le corpus de données dont nous disposons dans cette étude, mais sera certainement révélé à l'avenir par les entretiens qualitatifs.

---

données longitudinales dans l'analyse du marché du travail », Caen, 21, 22 et 23 mai 2003.

Enfin, le temps moyen de durée de la thèse, entre l'inscription et la soutenance, est de 4 ans et 5 mois. Il est calculé, bien entendu, à partir des thèses soutenues.

### ***Conclusion***

Les doctorats sur le genre réalisés ces dix dernières années en Bretagne concernent 15 disciplines des SHS et ALL, et sont effectués au sein des quatre universités bretonnes et de 23 unités de recherche. Parmi ces laboratoires, 65% n'affichent pas d'intérêt pour le genre, dans la présentation de leurs axes de recherche sur leurs sites internet. Par ailleurs, 70% des directeur-rices de ces thèses ne travaillent pas sur les questions de genre.

Pour autant, les thématiques des recherches sont variées, avec un fort intérêt pour la question du travail ainsi que pour l'analyse d'œuvres d'art au prisme du genre. Ces recherches bretonnes apparaissent en adéquation avec la pointe de la recherche sur le genre en France, des thèmes novateurs comme l'étude des homosexualités et l'intersectionnalité des rapports de domination étant présents. De même, le caractère international des thèmes de recherche concerne presque la moitié de ces doctorats. La Bretagne apparaît donc bien comme une région porteuse d'une jeune recherche pluridisciplinaire, internationale et de qualité sur le genre.

## CONCLUSION

---

La présente étude a confirmé et chiffré ce que le rapport de 2007 sur les ressources sur le genre en Bretagne et le recensement du CNRS de 2012 avaient décelé : nous assistons, au niveau local comme national, à un essor de la jeune recherche sur le genre. Ainsi, ces dix dernières années, le nombre de doctorant-e-s sur le genre a plus que doublé au sein des établissements d'enseignement supérieur de la région Bretagne, pour atteindre le nombre de 89.

Pour autant, nous avons montré que l'ESR breton n'apparaît pas comme un lieu très favorable au développement de ces doctorats. D'une part, les inégalités entre les femmes et les hommes au niveau du doctorat apparaissent comme étant légèrement plus marquées qu'au niveau national, la part de doctorantes ces dix dernières années étant de 40% et les filières de ces doctorats restant fortement ségréguées selon des stéréotypes de genre. D'autre part, à la dispersion et l'invisibilité des formations sur le genre en Licence et en Master, s'ajoute le manque d'intérêt pérenne de bien des laboratoires de recherche pour cette thématique et le faible nombre de personnes ressources pour encadrer des doctorats sur le genre. Dans ce contexte, il est probable que nombre de doctorant-e-s connaissent de réelles difficultés à identifier les ressources nécessaires à la réalisation de leur thèse et à la construction de leur parcours doctoral.

Nous sommes loin des enseignements systématiques sur le genre en Licence et en Master, des cursus spécialisés, notamment en doctorat, des financements de thèses alloués à cette thématique et des postes fléchés « genre », typiques des pays où cette perspective est fortement institutionnalisée, comme cela est le cas, par exemple, en Suisse, en Suède ou au Canada<sup>1</sup>.

Comment comprendre alors cet engouement de la jeune recherche pour cette perspective ? Est-elle le fruit d'une multiplication d'enseignements sur le genre, pratiques

---

<sup>1</sup> Silius Harriet, 2012. *L'institutionnalisation des études genre en Europe*, Communication au colloque « Recherches genre, un défi au-delà de la parité », 8 mars 2012, Paris, <http://www.cnrs.fr/mpdf/IMG/pdf/silius.pdf>.

silencieuses au sein des cursus ? L'intérêt pour ce champ de recherche a-t-il été éveillé par des débats de société ? Les collectivités territoriales, de par leurs actions en faveur de l'égalité et les soutiens financiers à la recherche, donnent-elles, de l'extérieur des universités, une légitimité et un cadre matériel rendant possible cette jeune recherche ? Assisterait-on par ailleurs à la composition d'une nouvelle génération de chercheur-e-s, issue de la troisième vague du féminisme français ? Ou encore, sont-ils et elles attirés par les métiers émergents de l'égalité, notamment au sein des instances internationales (ONU, Union Européenne, etc.) ?

Seule l'enquête qualitative sur les parcours de formation de ces doctorant-e-s nous permettra de comprendre où et comment sont nées ces vocations. Elle nous renseignera aussi sur les conditions d'exercice de ces doctorant-e-s sur le genre.

Fortes de cette recherche, nous pourrons alors évaluer à quel point les modes de gouvernance des universités bretonnes et des collectivités territoriales favorisent, freinent et/ou accompagnent, actuellement, la constitution de cette relève.

## BIBLIOGRAPHIE

---

ANEF, 1995. « Études féministes et études sur les femmes en France en 1995 », in EPHESIA, *La place des femmes : Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, La Découverte, Paris, p. 689-710.

ANEF, 2003. *Premier recensement national des enseignements et des recherches sur le genre en France*. Rapport final aux Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Ministère de la parité et de l'égalité professionnelle, Service des droits des femmes et de l'égalité, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Ministère délégué à la recherche, Paris.

ANEF, 2013. *Le Genre dans l'enseignement supérieur et la recherche. Livre blanc*, Éditions La Dispute, Paris.

Bagemihl Bruce, 1999. *Biological Exuberance: Animal Homosexuality and Natural Diversity*, St. Martin's Press, New York.

Baudelot Christian et Establet Roger, 1992. *Allez les filles !*, Seuil, Paris.

Baudelot Christian et Roger Establet, 2001. « La scolarité des filles à l'échelle mondiale. » In Blöss Thierry. (dir). 2001. *La dialectique des rapports hommes-femmes*, PUF, Paris, pp. 103-123.

Berkani Véronique, 2006. « La Bretagne unique en son genre, *Territoires*, 464, janvier, p. 18-20, <http://www.adels.org/territoires/464.htm#s>

Boukhobza Noria, Delavault Huguette, Hermann Claudine et Corinne Konrad, 2000. *Les enseignantes-chercheuses à l'université. Demain la parité ?*, L'Harmattan, Paris.

Brouard-Arends Isabelle, 2004. « De l'auteur à l'auteure, comment être femme de lettres au siècle des Lumières ? », in N. Racine & M. Trebitsch (dir.), *Intellectuelles. Du genre en histoire des intellectuelles*, Éditions Complexe, Paris, pp.73-84.

Bugnon Fanny et Annie Junter, 2007. *Égalité entre les femmes et les hommes, rapports sociaux de sexe et genre. Étude des ressources disponibles auprès des universités et des grandes écoles en Bretagne*, Rapport au Conseil Régional, 74 p.

Chazal Gérard, 2006. *Les Femmes et la science*, Éditions Ellipses, Paris.

Chrestian Aurélie et Lola Gonzalez-Quijano, 2012. « La « jeune recherche » en études sur le genre : formation et professionnalisation », Communication au colloque « Recherches genre, un défi au-delà de la parité », 8 mars 2012, Paris, <http://www.cnrs.fr/mpdf/spip.php?article287>.

Clair Renée (col.), 1995. *La formation scientifique des filles - Un enseignement au-dessus de tout soupçon ?*, Liris/UNESCO, Paris.

Delphy Christine, 2008. *L'Ennemi Principal, tome 1. L'économie politique du patriarcat*, Éditions Syllepse, Paris.

Delphy Christine, 2009. *L'ennemi Principal, Tome 2. Penser le genre*, Éditions Syllepse, Paris.

Duby Georges et Michelle Perrot (dir.), 1990-1991. *Histoire des femmes en Occident*,

Plon, Paris.

Duru-Bellat Marie, 2004. *L'école des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux ?* L'Harmattan, Paris.

Fassa Farinaz et Sabine Kradolfer. 2010. *Le plafond de fer de l'université. Femmes et carrières*, Édition Seismo, Zurich.

Fraisse Geneviève et al., 1990. *L'exercice du savoir et la différence des sexes*, L'Harmattan, Paris.

Foucault Michel, 1994. *Histoire de la sexualité, Tome 1, 2 et 3*, Gallimard, Paris.

Fougeyrollas-Schweber Dominique, Plante Christine, Riot-Sarcey Michèle (dir.), 2003. *Le genre comme catégorie d'analyse : sociologie, histoire, littérature*, L'Harmattan, Paris.

Fouquet Samuel et Isabelle Kabla-Langlois, DGEIP - DGRI - SCST – SIES, 2014. *Parcours et réussite aux diplômes universitaires : les résultats de la session 2012*, Note Flash, Août 2014, n°3, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid81688/parcours-et-reussite-aux-diplomes-universitaires-indicateurs-de-la-session-2012.html>

Fox Keller Evelyn, 1996. *Reflections on Gender and Sciences*, Yale University Press, Yale.

GRIDEQ, 1993. *Développement régional, Problématique et programmation de recherche du GRIDEQ*, Université du Québec, Rimouski, Canada.

Gruel Louis et Béatrice Tiphaine, 2004. *Des meilleures scolarités féminines aux*

*meilleures carrières masculines, ou comment s'amorce dans l'enseignement supérieur l'inversion des excellences*, Rapport de l'Observatoire National de la Vie Etudiante, multigraphié, 32 p., <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/054000406/index.shtml>

Guenneuguès Nicole et Annie Junter, 2005. « Priorité à l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne », *Revue Bretagne*, n°5, janvier-mars 2005.

Guillaumin Collette, 1992. *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature*, Côté-femmes, Paris.

Héritier Françoise, 1996. *Masculin, Féminin. La pensée de la différence*, Odile Jacob, Paris.

Houzé-Robert Emmanuelle, 2005. « La mémoire n'est pas neutre. Souvenirs de femmes à la Faculté des Sciences et Techniques de Nantes », *Travail, genre et sociétés*, 2005/2 N° 14, p. 109-128.

Junter Annie, 2006. « Femmes, genre, rapports de sexe : la situation en France encore loin du compte ! », *Revue Économie et Humanisme*, n° 378, octobre, p. 22-24.

Junter Annie, 2012. « Le modèle breton d'égalité entre les femmes et les hommes », communication lors du Colloque « 30 ans de décentralisation et politiques territoriales d'égalité », Rennes2-CIAPHS, 6 décembre 2012.

Kergoat Danièle, 1982. *Les ouvrières*, le Sycomore, Paris.

Le Cann Valérie, 2013. *Chiffres clés des doctorants en Bretagne, source Amethis 2013*,

document multigraphié, 3 p.

Le Doeuff Michèle, 1998. *Le Sexe du savoir*, Alto Aubier, Paris.

Maruani Margaret, 2000. *Travail et emploi des femmes*, La Découverte, coll. "Repères", Paris.

Mathieu Nicole-Claude. 1991. *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologiques du sexe*, Côté-femmes éditions, Recherches, Paris.

MESR-DGESIP/DGRI-SIES, 2014. « Les effectifs d'étudiants dans le Supérieur en 2012-2013 ». *Note d'information*, Enseignement Supérieur et Recherche, 01-14, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid75559/les-etudiants-inscrits-dans-les-universites-francaises-en-2012-2013.html>

Oakley Ann, 1972. *Sex, Gender and Society*, Temple Smith, London.

Perrot Michèle, 1998. *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Flammarion, Paris.

Picq Françoise, 2005. « L'institutionnalisation des études féministes en France », *Revue Labrys*, n°7, janvier-juin 2005, [www.unb.br/ih/his/gefem](http://www.unb.br/ih/his/gefem).

Riot-Sarcey Michèle, 2000. « L'historiographie française et le concept de « genre » », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 47-4, pp. 805-814.

Schweier Sibylle, 2012. Communication au colloque « Recherches genre, un défi au-delà de la parité », 8 mars 2012, Paris, [http://www.cnrs.fr/mpdf/IMG/pdf/premiers\\_traitements\\_cartos.pdf](http://www.cnrs.fr/mpdf/IMG/pdf/premiers_traitements_cartos.pdf).

Scott Joan, 1988. « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », in Joan Scott, *Le Genre de l'histoire*, Cahiers du Grif, Paris, pp. 41-67.

Semlat Marie-Lise, 2009. « Genre, développement, recherche-action », in Isabel Yépez del Castillo, Sophie Charlier et Sophie Grenade (dir.). *Les recherches en « genre et développement »*. Pour des politiques de développement appropriées, Commission femmes et développement, Bruxelles.

Silius Harriett, 2002. « Women's Employment, Equal Opportunities and Women's Studies in Nine European Countries: A Comparative Summary », In G. Griffin (ed.), *Women's Employment, Women's Studies and Equal Opportunities 1945-2001 : Reports from Nine European Countries*, The University of Hull Press, United Kingdom, pp. 470-514.

Silius Harriet, 2012. *L'institutionnalisation des études genre en Europe*, Communication au colloque « Recherches genre, un défi au-delà de la parité », 8 mars 2012, Paris, <http://www.cnrs.fr/mpdf/IMG/pdf/silius.pdf>.

Spivak Gayatri Chakravorty, 1985. « Three Women's Texts and a Critique of Imperialism », *Critical Inquiry*, n°12, p. 243-266.

Stenger Isabelle, 2010. « L'étoffe du chercheur : une construction genrée ? », In Fassa Farinaz et Sabine Kradolfer (dir.). *Le plafond de fer de l'université. Femmes et carrières*, Édition Seismo, Zurich, pp. 25-42.

Thébaud Françoise, 2007. *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, ENS Editions, Lyon.

*Travail, Genre et Société*, 2005. « Sciences, recherche et genre », numéro 14, 2005/2.

Woodward Alison, 2004. « Building Velvet Triangles : Gender and Informal Governance », in Thomas Christiansen, Simona Piattoni (edited by), *Informal Governance and the European Union*, Edward Elgar, London.

## ANNEXES

---

## **ANNEXE 1 : Liste des thèses sur le genre**

### *A/ Les thèses sur le genre et leurs résumés*

#### **A.1/ Les thèses soutenues et leurs résumés**

**Monica Horta Azeredo, *La représentation du féminin héroïque dans la littérature et dans le cinéma : une analyse des oeuvres Le Dépotoir (Carolina Maria de Jesus), Estamira et Estamira para Todos e para Ninguém (Marcos Prado), Talons Aiguilles et Tout sur Ma Mère (Pedro Almodóvar).***

Université de Rennes II et Universidade de Brasilia. Thèse en Langues et littératures étrangères, soutenue le 29/06/2012

##### *Résumé*

L'objectif de ce travail est d'analyser la représentation de la figure de l'héroïne en cinq oeuvres littéraires et cinématographiques: Talons Aiguilles (1991) et Tout sur Ma Mère (1999), films espagnols de fiction dirigés par Pedro Almodóvar; Estamira (2004) et Estamira para Todos e para Ninguém (2004), documentaires brésiliens en long-métrage et moyen métrage, respectivement, dirigés par Marcos Prado; et Le Dépotoir (19602), livre brésilien écrit par Carolina Maria de Jesus et édité par Audálio Dantas. Je propose d'analyser, entre autres, comment ces textes littéraires et cinématographiques façonnent et présentent ses respectives protagonistes le long de toute le récit: Rebeca (Talons Aiguilles), Manuela (Tout sur Ma Mère), Estamira (Estamira et Estamira para Todos e para Ninguém) et Carolina (Le Dépotoir).Le travail est développé en quatre chapitres. Le premier : traite des théories de représentation, de la conceptualisation et représentation de l'être héroïque, des particularités pertinentes de chaque genre (mélodrame, documentaire, journal autobiographique), et de la question d'intertextualité où chaque oeuvre s'entremêle avec d'autres types d'art. Le second chapitre se consacre à l'analyse des questions identitaires pertinentes dans l'univers des personnages principaux, considérant son constant dialogue avec le lecteur/spectateur. Le troisième et quatrième chapitres décrivent les stratégies d'éloignement et d'approximation des héroïnes par rapport au lecteur/spectateur, observées dans les textes filmiques et littéraires.Talons Aiguilles raconte la vie de deux femmes - mère et fille - qui vivent des moments différents. La mère, la chanteuse et actrice fameuse Becky Del Páramo (Marisa Paredes), revient à Madrid, sa ville natale, où elle prétend passer ses derniers jours. Elle retrouve sa fille Rebeca (Victoria Abril) après quinze ans de séparation. La jeune fille n'a jamais pu surmonter le désir d'imiter sa mère. Tout sur Ma Mère représente la souffrance de Manuela (Cecília Roth), qui perd son fils unique, Estéban (Eloy Azorín) peu avant de lui raconter toute la vérité sur son père. Elle décide alors de revenir à Barcelone pour retrouver son ex-mari Estéban (Toni Cantó). Celui-ci, peu avant de l'enfanter, avait décidé de devenir le travesti Lola.Estamira et Estamira para Todos e para Ninguém, racontent l'histoire d'Estamira Gomes de Souza (1939-2011), une brésilienne qui souffre de troubles mentaux et durant près de

deux décennies vit et travaille au dépotoir d'ordure du Jardim Gramacho, à Rio de Janeiro, dans de terribles conditions de vie. Le Dépotoir raconte les confidences quotidiennes de Carolina Maria de Jesus entre 1955 et 1960. L'édition a été faite par Audálio Dantas, qui lut les vingt cahiers contenant les récits de l'auteur. Dans ce livre, Carolina décrit sa routine comme favelada au côté de ses trois enfants et d'autres qui, comme elle, lutent pour survivre à la misère dans le bidonville du Canindé, à São Paulo, aujourd'hui démoli. Pour dévoiler les intentions implicites des films, j'utilise comme méthodologie, l'analyse des commentaires des personnages et l'observation des autres composants littéraires ou filmiques, comme la gestuelle, le dialogue, le scénario, les figurines, le lieu, l'atmosphère, le montage. En proposant cette analyse je me base sur des théoriciens tels que Michel Foucault, Stuart Hall, Mikhaïl Bakhtin, Kathryn Woodward, Antonio Candido et Anatol Rosenfeld.

**Issoufou Oumarou, *Femmes et développement local : analyse socio anthropologique de l'organisation foncière au Niger : le cas de la région de Tillabéry***

Rennes 2, Thèse de doctorat en Sociologie, soutenue en 2008

*Résumé*

Le foncier est considéré comme un fait social total constitué à la fois par la terre et les ressources naturelles qui y sont directement attachées, et par l'ensemble des relations entre individus et groupes pour l'appropriation et l'utilisation de ces ressources. Il apparaît comme support et capital intervenant dans la production avec une dimension religieuse et culturelle. Au Niger, femmes et hommes ont des rôles et des tâches parfaitement définis dans la répartition des biens et services. Le contrôle des ressources suit les mêmes modèles, fondés sur la discrimination entre les sexes. Même lorsque les femmes élargissent leurs activités, les traditions qui limitent leur maîtrise des ressources restent inchangées, surtout en agriculture. La participation importante des femmes à la production agricole et à la commercialisation des produits agricoles ne s'accompagne pas d'une garantie des droits d'accès et de contrôle des ressources productives. Ces droits sont définis dans une large mesure par les institutions de parenté basées sur les hommes, issues d'idéologies patriarcales. De ce fait, dans les cultures patrilinéaires ou matrilinéaires, les hommes décident de la répartition des ressources familiales.

**Marguerite de Coüasnon, *La femme de lettres face à Rousseau : mises en scène de soi dans la fiction (1791-1825)***

Rennes 2, Thèse de doctorat en Littérature française, soutenue en 2010

*Résumé*

L'objectif de cette étude est de faire découvrir les missions que deux femmes de lettres, Isabelle de Charrière et Mme de Genlis, attachent à leurs statuts d'auteurs. Jusqu'ici, la recherche s'est attelée à analyser les représentations de la femme, davantage dans l'imaginaire masculin que dans l'esprit des femmes elles-

mêmes. Dans les textes analysés, la femme auteur se compare à Jean-Jacques Rousseau dans l'intention de le supplanter. Les exigences des hommes se sont accrues à l'issue de la Révolution française envers les femmes. Les auteures font évoluer leurs héroïnes face à des personnages construits sur le modèle rousseauiste : elles incarnent leur velléité d'être des éducatrices, dans une société qui, désormais, refuse aux femmes cette opportunité. Au-delà de la diversité de leurs opinions, et bien avant les féministes du XIXe siècle, deux femmes de lettres représentent et légitiment leur refus de correspondre au prototype de la femme romantique et « angélique » promue par Rousseau, sans toutefois s'opposer frontalement à lui. Elles prônent l'amour maternel de leurs personnages, qui leur confère une supériorité en tant que femmes, et femmes auteurs qui plus est, sur le reste des hommes. Elles entendent également pérenniser leurs acquis par la mise en œuvre d'une pédagogie incluant l'écriture comme fonction essentielle. Ces démarches impliquent que la femme de lettres d'alors peut légitimement se poser, à l'instar des Philosophes et des écrivains du XVIIIe siècle, comme un modèle pour son temps.

**Marie Stéphanie Abouna, « Féminisation » du football et constructions des identités sexuées : des dynamiques et accompagnements de(s)-ordres du genre**

UBO, Thèse de doctorat en Sociologie, soutenue en 2010

*Résumé*

Ce travail s'intéresse à la construction des identités de genre par le football. Nous cherchons à saisir comment l'expérience du football au féminin est porteuse de sens. Il s'agit d'abord de caractériser l'espace du football au féminin par une sociologie comparative des données sur ses évolutions historiques, médiatiques et sociodémographiques, ensuite de comprendre comment les footballeuses rendent possibles leur pratique. A travers une approche compréhensive, nous tentons de saisir les expériences féminines à partir d'une observation in situ et d'un corpus d'entretiens biographiques réalisés auprès des footballeuses et d'autres actrices et acteurs issus de deux clubs où cohabitent des équipes féminines et masculines. Nous montrons que les constructions identitaires s'organisent et s'ancrent dans le quotidien décliné dans des formes originales de sociabilités et de rapports sociaux mettant en présence des femmes (jeunes et adultes, mères et filles, compagnes) aux côtés des hommes.

**Sophie Rétif, Genre et engagement associatif : carrières et pratiques militantes dans six associations françaises et portugaises**

Rennes 1, Thèse de doctorat en Science politique, soutenue en 2011

*Résumé*

Les activités militantes, comme toutes les activités sociales, sont structurées par les rapports de genre. Les rapports de genre ne sont cependant pas seulement « importés » au sein des organisations militantes : ils sont également produits par celles-ci. Nous nous proposons dans cette thèse d'analyser la structuration genrée des

activités militantes dans six associations. Il est procédé pour cela à une double comparaison : il s'agit de comparer trois types d'associations différant du point de vue de leur appréhension du genre – des associations féministes, des mouvements de défense des droits humains et des associations familiales catholiques – en France et au Portugal. Cette thèse met en lumière la grande diversité des processus qui produisent la structuration genrée des activités militantes. Pour comprendre cette structuration genrée, il faut envisager tout à la fois les propriétés des individus, les formes de leur socialisation, les représentations qu'ils ont d'eux-mêmes et des formes d'engagement qui leur conviennent, les dynamiques internes aux organisations, la manière dont elles pensent les rapports de genre... Bien que les associations étudiées diffèrent très largement à de multiples points de vue, et notamment du point de vue de leur appréhension du genre, on peut mettre en évidence des processus transversaux à travers lesquels on peut comprendre la manière dont le genre est produit par cette activité sociale qu'est le militantisme.

**Stéphanie Brulé-Josso, *L'habitation du voilier de plaisance en croisière familiale : anthropologie d'un espace et des gouvernementalités en jeu***

UBO, Thèse de doctorat en Ethnologie, soutenue en 2010

*Résumé*

Effectuer des croisières dans un cadre familial et/ou amical sur des voiliers dits habitables est une activité de loisir relativement importante en France qui, aujourd'hui, soulève des questions sociales diverses. J'ai choisi de poser un regard anthropologique sur cette pratique située dans un entre-deux disciplinaire, entre champ du maritime et champ de l'habitation. Plus précisément, la vie à bord des voiliers pose la question des liens entre le dispositif spatial, création architecturale, et les possibilités d'action des occupants. Une perspective diachronique permet de situer les emménagements contemporains des voiliers dans l'architecture des habitations bourgeoises et plus particulièrement dans la société bourgeoise du 19<sup>e</sup> siècle, période à laquelle la petite plaisance familiale se développe en France. La recherche du confort et le maintien de la hiérarchie à bord apparaissent alors comme des thématiques récurrentes éclairant tant la question des «bateaux-ventouses» qui ne navigueraient pas assez, encombrant les ports, que celle de l'exclusion des femmes du désir et du goût de naviguer.

**Fanny Le Guen, *Belles de Jazz : Voix et violence des figures féminines dans le théâtre de Koffi Kwahulé***

Commencée à Rennes 2 puis soutenue à Paris 4 le 18-12-2012, Thèse de doctorat en Littératures française et francophone

*Résumé*

Koffi Kwahulé est l'héritier d'une culture littéraire, artistique et théâtrale ivoirienne. Exilé en France depuis

trente ans, son écriture s'élabore dans une tension transatlantique et se veut constitutive d'une mythologie contemporaine, féminine et noire. L'ambition rhapsodique de cette dramaturgie est de déconstruire, à travers la voix et la violence de puissantes figures féminines héritées des personnages archétypiques du Théâtre Ivoirien, tant le drame classique que les représentations historiques et culturelles qui gangrènent les relations internationales. Les figures féminines en Belles de jazz donnent le tempo à cette dramaturgie qui comme le Théâtre Noir nord-américain du milieu du siècle dernier, développe une rhétorique du jazz au coeur de la mythologie de l'auteur.

**Sophie Milquet, *Ecrire le traumatisme : mémoire féminine dans les fictions sur la guerre civile espagnole : représentations, formes, enjeux (1975-2010)***

Rennes 2 et Université libre de Bruxelles, Thèse de doctorat en Histoire, soutenue le 18-04-2013

*Résumé*

La présente étude porte sur l'expression de la mémoire féminine dans les fictions traitant de la guerre civile espagnole (1936-1939) et du franquisme. Elle s'intéresse plus particulièrement aux oeuvres publiées depuis la fin de la dictature (1975) jusqu'en 2010, en français (Agustin Gomez-Arcos et Mercedes Deambrosis) et en espagnol (Dulce Chacón, Carme Riera, Josefina Aldecoa, Jesús Ferrero, Marifé Santiago Bolaños et Ángeles Caso). Nous nous attachons d'abord à l'étude globale des représentations des expériences féminines de la guerre et de la répression. Dans l'écriture des violences subies comme dans celle des luttes et résistances, la double dimension politique et de genre émerge. L'analyse se resserre ensuite sur les représentations du traumatisme, entre manifestations pathologiques et tentatives de ritualisation. Nous montrons à cet égard comment le récit peut assumer une fonction rituelle. La « poétique du traumatisme » mise au jour dans le corpus d'étude qualifie des réalisations formelles diverses, rassemblées en trois ensembles, correspondant à autant de lieux possibles d'ancrage du traumatisme : le rapport générationnel, le corps et la voix. Une attention spéciale est accordée à la figure de la victime. Des phénomènes tels que la répétition et la délinéarisation, apparaissant à divers niveaux du récit, éclairent le rapport que les fictions entretiennent avec le passé ainsi que leurs positions éthiques et politiques dans le présent de la démocratie.

**Adeline Gargam, *Les femmes savantes et cultivées dans la littérature française des Lumières ou la conquête d'une légitimité (1690-1804)***

UBO, Thèse de doctorat en Lettres modernes, soutenue en 2011

*Résumé*

Avec plus de 530 figures féminines recensées dans les branches de la culture littéraire et scientifique, les femmes savantes représentent au temps des Lumières un phénomène d'une grande ampleur quantitative. Leur

nombre est révélateur d'une soif évidente de se cultiver, de penser, de créer et d'expérimenter, et aussi d'affirmer leur intellectualité cette affirmation se concrétisant de manière privilégiée par l'écriture. Leur importance sociale et numérique trouve aussi son reflet dans la littérature, qui se fait le miroir, bien souvent déformant, de ce fait de société. Les romans, les poésies, les nouvelles, les contes et les pièces de théâtre les mettent en scène sous des traits tantôt flatteurs, tantôt ridicules. En effet, cette conquête intellectuelle des femmes ne va pas sans bouleverser les mentalités, en particulier masculines, qui traduisent autant de réserve et de rejet que d'enthousiasme et d'admiration. L'objet de cette thèse est d'analyser ce phénomène multiple, à la fois historique, social et littéraire, à travers un corpus de 600 textes englobant les discours philosophiques et médicaux, politiques et juridiques, moraux et religieux, pédagogiques et journalistiques, fictionnels et poétiques. Les femmes savantes ont joué un rôle certes éminent à cette époque, mais parfois dans l'ombre. Il convient de le remettre au jour pour mieux comprendre le XVIIIe siècle. Cette thèse s'inscrit donc dans une action contre l'amnésie par rapport à une multitude insoupçonnée et insoupçonnable de femmes qui ont oeuvré dans le progrès du savoir et de la culture littéraire et scientifique. Elle prétend d'une part réhabiliter les femmes savantes et cultivées dans leur existence sociale et intellectuelle et leur difficulté à la vivre. Elle prétend aussi mettre en relief leur rôle dans le savoir. Elle entend aussi moufter comment ces femmes savantes et cultivées ont pu accéder à un tel statut, s'imposer dans le sanctuaire du savoir, et de voir l'accueil qui leur fut réservé dans la République des Lettres et des Sciences. Enfin, elle a pour ambition d'étudier la perception que l'on a eue au XVIIIe siècle de ces femmes qui écrivent et qui inventent, tant dans le domaine littéraire que scientifique. A cet effet, elle examine les différentes images véhiculées de ces personnages par la littérature; elle tente de cerner et d'expliquer les analogies et les différences dans les représentations, cela au regard du contexte littéraire, historique, social et idéologique de l'époque.

***Céline Lemale Ettonia, Vers une compréhension du phénomène « prostitutionnel » féminin, en tant que « Pratiques Sexuelles Récompensées » au Maroc, à travers une clinique du sujet et du lien social : « De celles qui sortent à Marrakech... »***

Rennes 2, Thèse de doctorat en Psychologie, soutenue en 2010

*Résumé*

La pratique sexuelle hors-mariage et récompensée à Marrakech est un phénomène socialement reconnu depuis la médiatisation du tourisme sexuel. L'étude menée interroge les risques encourus pour l'équilibre psychique, dans une société où la sexualité est agie et vécue de manière profondément différente de l'Occident. L'analyse psychodynamique offre un accès aux enjeux qui se trouvent mis à l'épreuve dans ce recours. Ce travail se centre sur l'analyse d'un sujet « contextualisé » (Société-Islam-Sexualité) et les résultats cliniques obtenus grâce aux propos recueillis auprès de trente six femmes marocaines ayant ou ayant eu recours à la pratique sexuelle récompensée. L'interrogation des parcours existentiels met en évidence des croyances et des mythes qui viennent garantir un équilibre de vie, et cela dans le contexte islamique. Les aménagements défensifs viennent soutenir les liens et une représentation de soi, mais à quel coût.

**Soudabeh Kalantari, *Étude épidémiologique et clinique des violences vécues par les femmes iraniennes : clinique des violences en contexte conjugal en Iran à Téhéran***

Rennes 2, Thèse de doctorat en Psychologie, soutenue le 11-06-2012

*Résumé*

Les violences conjugales faites aux femmes demeurent l'un des plus grands scandales en matière d'usages, de coutumes et de droits humains. Ces travaux ont été réalisés en Iran, à Téhéran, en 2008, dans le cadre de centres médicaux, sur une population de femmes battues. Les hypothèses envisagent que les deux dimensions, tolérance et violence, sont associées de manière significative aux violences physiques, sexuelles, psychologiques et économiques, compte tenu de l'existence d'antécédents de violence dans la famille d'origine, du faible soutien social, du manque de soutien familial, de l'âge et du niveau socio-économique. Cette partie a permis d'établir une base conceptuelle pour organiser le matériel consulté et donner un sens aux résultats des recherches. Les résultats de notre recherche montrent :- Une relation significative et directe entre la violence, l'âge, la durée du couple, l'expérience de la maltraitance (antécédents familiaux), la pression ou l'influence familiale, le manque ou l'absence de soutien économique, l'inquiétude pour les enfants, l'habitude de la violence et la difficulté de vivre ;- une relation significative et inverse entre la violence et le niveau d'étude, l'absence de soutien social, l'attachement au mari et le comportement gênant de celui-ci ;- une absence de relation significative entre la violence et les variables suivantes : le niveau de salaire, la profession des femmes, le nombre d'enfants, le regard négatif porté par la société sur les femmes divorcées, le sentiment de culpabilité, l'espoir d'un changement d'attitude du mari et la mésestime de soi.- Autant de résultats, au moins pour ces derniers, qui ne laissent pas sans surprise.

**Emmanuel Peterle, *Gender differences and discrimination in the labor market : experimental and econometric analysis***

Rennes 1, Thèse de doctorat en Sciences économiques, soutenue le 08-11-2013

*Résumé*

Malgré une amélioration significative de la place des femmes sur le marché du travail depuis les années 60, des inégalités femmes-hommes en termes de salaire et de position dans l'emploi subsistent toujours. Dans cette thèse, nous utilisons à la fois des données d'enquête et des données expérimentales afin d'étudier ce problème. Nous réalisons tout d'abord une étude empirique sur données d'enquête afin d'identifier les déterminants structurels de ces différences femmes-hommes. Nos résultats indiquent qu'une part significative de ces inégalités ne peut être expliquée par des écarts en termes de caractéristiques observables. Nous faisons ensuite appel à l'économie expérimentale afin d'explorer deux facteurs potentiels de cet écart résiduel : la discrimination et les différences femmes-hommes en termes de préférences. Nous nous intéressons à la discrimination en réalisant une première expérience contrôlée en laboratoire. Nous observons une

discrimination à l'embauche à l'encontre des femmes dans un cadre d'information imparfaite. Cette discrimination semble provenir du manque d'information à disposition de l'employeur, plutôt que de ses préférences. Dans une seconde expérience en laboratoire, nous mettons en avant les différences entre femmes et hommes en termes d'attitude face à la compétition. Nos résultats suggèrent que les femmes sont moins enclines à entrer en compétition, notamment car elles ont moins confiance en leurs aptitudes que les hommes. Si la discrimination est un facteur potentiel des inégalités femmes-hommes sur le marché du travail, nous montrons dans ces travaux que les différences en termes de préférences sont aussi à considérer.

**Parvaneh Majd, *Toxicomanie-troubles de la personnalité en rapport avec le type d'attachement et de maltraitance dans une population de femmes iraniennes : une étude comparative***

Rennes 2, Thèse de doctorat en Psychologie, soutenue le 08-01-2013

*Résumé*

L'objet de la thèse vise à étudier l'impact du type d'attachement et de la maltraitance sur les troubles de la personnalité d'une population de patients toxicomanes et recevant un traitement de substitution. Notre échantillon est constitué de 140 patients dépendants de drogues toxiques et placés sous traitement de substitution : dans cet échantillon, 70 femmes représentent le groupe expérimental et 70 hommes représentent le groupe témoin. Nous avons utilisé le CASRS (Child Abuse Self Report Scale) pour évaluer les événements traumatiques subis au cours de l'enfance, le MCMI (Millon Clinical Multiaxial Inventory) pour l'évaluation des troubles de la personnalité et l'ASQ (Attachement Scale Questionnaire) pour mesurer le type d'attachement. Nos résultats révèlent qu'il existe des spécificités en fonction des genres. Plus de maltraitance dans l'enfance, davantage d'attachement insécure, plus de troubles de la personnalité ainsi qu'un contexte social-familial particulier chez les femmes ont une importance étiologique. Ces différences épidémiologiques ont un impact sur la gravité de la toxicomanie (surtout en matière de violence psychologique et physique). Ces résultats devraient sans doute nous inciter à revoir nos stratégies de soins pour tenir davantage compte d'approches plus spécifiques.

**Mélanie Gloria Roche, *L'arbre de Lila Downs : identité, expressions de genre & constructions musicales.***

Rennes 2 en cotutelle avec Benemérita Universidad Autónoma de Puebla (Mexique), Thèse de doctorat en Littérature et civilisation hispaniques, soutenue en 2008

*Résumé*

Ce travail constitue une analyse sémantique et culturelle de l'oeuvre artistique de Lila Downs, une anthropologue mexico-étatsunienne devenue chanteuse de « World Music ». D'origine indigène mixtèque,

Lila Downs se présente aux médias comme une enfant du métissage et comme une femme accomplie. Elle s'inscrit parmi les sujets dignes d'être étudiés selon plusieurs axes de recherche en lien avec l'imaginaire social, la culture populaire et l'identité culturelle, dont la chanson constitue l'une des expressions privilégiées : la mémoire, l'identité et le territoire. Cette étude peut aussi permettre de dégager des outils d'analyse valables depuis une perspective de genre, dans le contexte des problématiques contemporaines sur le multiculturalisme et plus particulièrement dans le cadre multiethnique et plurilinguistique américain. Le néolibéralisme financier prend de l'ampleur et paradoxalement d'importantes mobilisations populaires ont amené à ce que les Etats-Nations d'Amérique Latine engagent un processus de reconnaissance de l'ethnicité tant autochtone que migrante. Je compare le métissage musical que propose Lila Downs à un message portant sur la (dé/re)construction des identités, des cultures, des genres et de la chanson populaire mexicaine.

**Elizabeth Mullen, *Malaise masculin, grotesque et adaptation filmique dans le cinéma américain des années soixante-dix***

UBO, Thèse de doctorat en Études Anglophones, soutenue le 12-09-2013

*Résumé*

L'Amérique est une nation masculine, et ce depuis ses origines. Partie intégrante de l'identité américaine, le mythe du self-made man se trouve toutefois en contradiction avec une réalité plus contrastée, ce qui provoque un certain sentiment de malaise chez l'homo americanus. Dans la littérature et le cinéma américains, ce malaise masculin s'exprime en partie par le biais de l'esthétique grotesque. Entre 1969 et 1980, l'industrie du cinéma américain connaît de profonds changements. À la même époque, le pays vit une série de bouleversements politiques et sociaux, liés à la lutte pour les droits civiques des Noirs, des femmes et des homosexuels et aux scandales qui ébranlent les institutions américaines à cette période. La production et la réception d'un certain nombre de films controversés à l'époque reflètent l'instabilité de l'hégémonie masculine blanche et hétérosexuelle. Celle-ci est mise en question à travers une série de tropes liés au grotesque : le corps difforme et pénétrable, sexualité et violence, religion et folie. A travers les prismes multiples de la civilisation américaine et des études culturelles, des études de genre (gender), la littérature et le cinéma, la présente étude tente d'explorer l'articulation entre cinéma d'adaptation, malaise masculin et grotesque aux États-Unis dans les années soixante-dix à travers six adaptations filmiques.

**Cécile Le Bars, *“Ensemble-séparés” : les carrières des navigatrices de course au large à l'épreuve du genre***

UBO, Thèse de doctorat en Sociologie, soutenue en 2009

*Résumé*

Monde sportif mixte et monde professionnel fortement concurrentiel et saturé, la course au large est traversée par un double mouvement contrasté. D'un côté, on constate une ségrégation sexuée qui répartit les femmes et

les hommes équipier-e-s dans des équipages séparés ; de l'autre côté, on observe une progression sensiblement identique des femmes et des hommes skippers dans la hiérarchie de la course au large mais synchroniquement et paradoxalement, un difficile «dépassement du genre» dans l'évaluation de la professionnalité de ces dernières. L'expression « ensemble-séparés », empruntée à Goffman (2002), définit ce mouvement et inspire l'approche théorique adoptée dans cette recherche. Fondée sur l'analyse d'un corpus documentaire ainsi que sur l'analyse d'entretiens de type biographique réalisés avec des femmes et des hommes coureurs au large, cette recherche vise d'abord à situer la féminisation de la course au large dans son contexte de production puis à comprendre les processus sociaux à l'origine de la différenciation et de la hiérarchisation sexuées. Une première partie montre ainsi que la féminisation constitue à la fois un produit et un support des transformations économiques, médiatiques et technologiques traversant le monde de la course au large au cours du XXème siècle. Dans la deuxième partie, l'analyse des parcours des femmes skippers et équipières de course au large, réalisée ici à l'aide du concept de carrière issu de la sociologie interactionniste et dans la perspective du genre, vise à saisir, dans une perspective diachronique et synchronique, les conditions et les mécanismes à la fois objectifs et subjectifs de l'accès des femmes à un bateau à titre d'équipière ou de skipper. Je montre ainsi que la construction et la différenciation sexuées des carrières féminines et masculines résident dans les modes de socialisation différenciée, les normes sociales et les modes de fonctionnement qui régissent l'entrée et le maintien dans ce monde du travail ainsi que dans les stéréotypes sociaux de sexes affectant le déroulement de la carrière des femmes.

### ***Anna Gaboriaud, En quête des représentations antiques du corps féminin : les thérapies gynécologiques***

Rennes 2, Thèse de doctorat en Histoire, soutenue en 2009

#### *Résumé*

Les médecins hippocratiques se trouvent au plus près du corps des femmes, ils le décrivent comme aucun autre homme de la période classique n'a su ou pu le faire. En s'intéressant à l'anatomie, à la physiologie ou aux pathologies, ils nous permettent de le côtoyer avec une proximité inégalée. Les médecins hippocratiques illustrent un choix intellectuel fondamental : celui de la rationalité dans la perspective de la compréhension des processus organiques. Cependant leur observation du biologique, se heurte à la barrière du corps, à la frontière de la peau. Ils vont imaginer une anatomie féminine, et cela, de façon consensuelle. Le corps féminin est plus fragile, plus sujet aux déséquilibres, sa physiologie est non seulement inférieure, mais elle peine même à réaliser les nécessaires conditions de son économie. L'infériorité conceptuelle attachée par la culture grecque au corps des femmes en fait un lieu de passage, une ouverture, qui peut s'inverser en certains moments. Passage du sang qui doit fluer tous les mois, passage de l'enfant qui le consacrerait dans son identité. L'essentiel du discours médical, est alors occupé par les seuls moments où le corps féminin témoigne de ses particularités physiologiques. Les maladies de femme sont alors celles de leur sexe, parce que c'est le sexe qui détermine le corps. Le discours du médecin va alors affermir et confirmer ceux de l'oïkos et celui de la cité : les femmes sont malades lorsqu'elles ne correspondent plus à ce que la société leur

impose comme impératif normatif : elles sont malades de ne pas enfanter. Les remèdes, les thérapies, sont porteurs des valeurs culturelles associées à la représentation des ingrédients qui les constituent. La composition des médicaments est un langage destiné au corps, où s'entremêlent présupposés et empirisme. La pharmacopée gynécologique constitue l'expression matérielle de la représentation mentale qu'ont les Hippocratiques du corps féminin. Elle renseigne également sur des réalités thérapeutiques. Cette médecine n'est pas faite que de représentations ou de symboles, c'est aussi une médecine active qui modèle physiquement le corps tout autant qu'elle le conceptualise.

**Philippe Corno, *Le théâtre et la loi du divorce pendant la Révolution française : moralisation et politisation d'un mariage désacralisé***

Rennes 2, Thèse de doctorat en Littérature française, soutenue en 2007

*Résumé*

Le 20 septembre 1792, l'Assemblée Législative vote une loi introduisant le divorce en France. Cet événement représente un bouleversement majeur du droit du mariage, d'autant que cette loi, qui sera fortement remise en cause par le Code civil (1804), se révèle d'une libéralité jamais égalée depuis. Le mariage se situant à la croisée de l'individu, de la famille et de la société, la dissolubilité de l'union conjugale transforme en profondeur les cadres juridiques et moraux de l'inscription de l'individu dans les espaces sociaux auxquels il appartient. Le théâtre révolutionnaire, en raison de son ancrage dans l'actualité immédiate et de ses ambitions pédagogiques, s'est dès 1789 saisi de cet enjeu juridique, moral et politique. Fictions spéculaires dans lesquelles une société se donne en spectacle à elle-même, les œuvres dramatiques de la période révolutionnaire permettent de questionner, en les confrontant dans leurs intrigues, l'ensemble des discours produits sur le divorce (essais, pétitions, textes de lois, romans, poèmes, etc. ). Interrogeant non seulement la légitimité des fondements d'un droit au divorce (droit religieux, droit naturel) mais également les usages du droit du divorce, ce théâtre défend les valeurs d'une indissolubilité matrimoniale fondée sur la soumission morale des enfants à leurs parents, des épouses à leurs maris et de la passion amoureuse à la bienveillance conjugale et à l'amour parental. Bien que presque unanime dans la défense de la liberté du divorce, ce théâtre déploie donc toutes ses ressources dramaturgiques pour inciter à la concorde matrimoniale. Lancé par des fictions destinées à être représentées en public, cet appel à la stabilité et à l'union révèle ainsi les tensions propres à l'imaginaire de la famille et au projet juridique de cette époque. Adressée à des spectateurs devenus citoyens, cette morale de la réconciliation dans le couple contribue également à la défense de l'union dans la Nation.

**Frédéric Leray, *Les mères seules et leurs espaces de vie : Mobilités résidentielles et pratiques quotidiennes de l'espace des femmes seules avec enfant(s) en Bretagne***

Rennes 2, Thèse de doctorat en Géographie, soutenue en 2010

### *Résumé*

L'instabilité croissante des couples, mariés ou non, a largement contribué à la progression de la monoparentalité : aujourd'hui, en France, une famille avec enfant(s) sur cinq est une famille monoparentale. Parmi ces familles, 85% sont dirigées par une femme (Insee, 2006). Alors que la précarité de ces familles est fréquemment étudiée, un faible intérêt est porté à leurs espaces de vie. D'où un projet portant sur les mobilités résidentielles associées à la monoparentalité et les mobilités quotidiennes qui en découlent. La méthodologie de la recherche doctorale a été élaborée en référence au modèle de l'« espace social de vulnérabilité » (Séchet and al. , 2002). La complémentarité entre une enquête par questionnaire et des entretiens compréhensifs a permis de mesurer l'impact en termes de mobilités résidentielles et quotidiennes des contraintes qui pèsent sur ces femmes. D'une part, la situation monoparentale engendre fréquemment une mobilité mais aussi une régression résidentielle du fait d'un choix limité en matière de localisation résidentielle, de statut et de type de logement. D'autre part, l'analyse des pratiques sociales prouve que la mobilité résidentielle est souvent accompagnée d'une rétraction des réseaux sociaux, du temps, de la capacité de mobilité et, par conséquent, d'une rétraction des espaces de vie. La recherche révèle ainsi différentes formes de vulnérabilité (économiques, relationnelles, spatiales contraintes) qui interagissent les unes avec les autres et qui, en se cumulant, produisent un risque de pauvreté économique, de marginalité spatiale et d'exclusion sociale.

### **Mireille Ngo Mbai - Gweth Ndjicki, *Discours sur les femmes et discours de femmes : une analyse ethno-sociopragmatique de l'Implicite dans quelques pièces du théâtre camerounais francophone***

Rennes 2, Thèse de Sciences du langage, linguistique, soutenue le 26/06/09

### *Résumé*

Le texte théâtral est un texte ouvert et incomplet qui affiche en lui un creux, une place vide dont la prise en charge définitive revient en principe au metteur en scène qui le transforme en spectacle, le propose au public, chargé à son tour d'en combler les vides. C'est autour de ces vides, de ces creux, de ces non-dits de texte qui font par ailleurs l'essentiel du message que repose cette thèse sur la quête de l'implicite dans les discours théâtraux sur et de femmes dans des contextes culturels et traditionnels camerounais. De telles situations interlocutives textuelles offrent des tensions discursives révélant les enjeux sociaux, discursifs et culturels des personnages en présence. Échanges de paroles, ces textes construisent des mécanismes énonciatifs complexes dont une démarche successivement énonciative et argumentative permet de relever les différents interlocuteurs, leurs préoccupations discursives et les stratégies argumentatives mis en oeuvre pour (s') influencer les uns les autres. L'implicite s'y révèle au travers des actes de langage directs et indirects soutenus par les présupposés et les sous-entendus linguistiques et culturels. Ceux-ci dégagent des sociétés traditionnelles bien organisées où la suprématie de l'homme est manifeste au détriment de la femme réduite

au silence. Mais au-delà des clichés répandus sur le manque de liberté d'expression ou la soumission de la femme traditionnelle africaine (camerounaise), l'implicite renvoie une autre image de celle-ci, qui, loin de s'enfermer dans le cadre social préétabli qui la maintient en position de subordination, se révolte et s'affirme en tant qu'être à part entière, soulevant ainsi des questions culturelles et identitaires. Par ailleurs, la prise en compte de l'implicite permet de procéder à une autre écoute du spectacle théâtral, à une autre lecture des textes en général et devient un outil indispensable dans l'enseignement même de la lecture.

### **Typhaine Lebègue, *Le processus entrepreneurial des femmes en France***

UBO, Thèse de doctorat en Sciences de gestion, soutenue en 2011

#### *Résumé*

En France, 30 % des chefs d'entreprises sont des femmes, situation qui peine à évoluer. L'essor de l'entrepreneuriat des femmes revêt des enjeux économiques importants, dont les acteurs du monde économique et les pouvoirs publics semblent désormais prendre toute la mesure. Afin d'accompagner cette prise de conscience, il paraît nécessaire de réaliser des travaux visant à comprendre la façon dont les femmes entreprennent; Cette thèse s'inscrit dans cette voie et étudie le processus entrepreneurial des femmes en France. La mise en oeuvre d'une étude longitudinale de cas multiples a permis de mener vingt-six entretiens auprès de dix entrepreneures. Dix entretiens ont également été conduits auprès d'organismes d'accompagnement et de responsables institutionnels. Les résultats mettent en lumière la logique de l'entrepreneuriat des femmes et les critères qu'elles retiennent pour mesurer la réussite de leur carrière entrepreneuriale. Une typologie des neuf dimensions clés qui composent le processus entrepreneurial des femmes a ensuite été élaborée. Une discussion générale permet de montrer que l'environnement familial et le contexte social, largement influencés par des éléments liés au genre, doivent être considérés pour analyser le développement du processus entrepreneurial des femmes.

### **Hélène Bectarte, *L'épouse entre le privé et le public : étude statistique des monuments funéraires en Athènes classique***

Rennes 2, Thèse de doctorat en Histoire ancienne, soutenue en 2010

#### *Résumé*

Cette thèse traite de l'épouse en Athènes classique. Elle s'attache à montrer que la position sociale de l'épouse est complexe, à travers quatre hypothèses de travail : cette position est le fruit d'une évolution entre l'époque archaïque et l'époque classique ; elle oscille entre la sphère privée et la sphère publique ; mais aussi entre le réel et l'idéal ; l'épouse manifeste de multiples caractéristiques. Cette étude se fonde sur le corpus des monuments funéraires, convenant particulièrement à cette démonstration. En raison de l'abondance du matériel funéraire, sont utilisées les techniques de la statistique descriptive, qui seules permettent une

approche globale des mémoriaux et fournissent des résultats significatifs. En outre, la représentation funéraire de l'épouse envisagée comme système de signes amène à l'utilisation ponctuelle de concepts sémiotiques. Cette thèse s'organise en trois parties : l'identification de l'épouse sur les monuments funéraires ; sa représentation dans les scènes ; sa représentation dans les épitaphes.

**Emmanuel Da Silva, *Singularisations de genre différenciées : une approche intersectionnelle de la conversion dans le travail social***

UBO, Thèse de doctorat en Sociologie, soutenue en 2010

*Résumé*

Cette recherche interroge le processus de production sociale des individus contemporains dans les interactions situées en formation d'Assistant de Service Social. L'analyse compréhensive sensible au « doing difference » montre que cette formation tend à produire, par différenciations successives, un personnage socialement reconnu et singulièrement genré. On verra dans un premier temps comment l'institution fait du genre, c'est-à-dire organise la carrière de formation comme carrière de conversion de genre, en encadrant strictement la construction de la « posture professionnelle ». Dans un second temps, on détaillera les « arts de faire du genre » des étudiantes comme manière de garder la face, en situation de différenciation défavorable traduite en questionnement de genre. Ces singularisations de genre se situent toujours en oscillation entre confirmation de l'ordre socio-sexué et subversion de cet ordre.

**Hélène Trelu, *Expériences de pères en congé parental d'éducation : recompositions de la parentalité et du genre ?***

UBO, Thèse de doctorat en Sociologie, soutenue en 2010

*Résumé*

Ce travail de thèse concerne les pères qui bénéficient d'une allocation parentale d'éducation dans la mesure où ils ont cessé ou réduit leur activité professionnelle pour se consacrer à leurs enfants. Le cœur de la recherche prend donc la forme d'une enquête qualitative, fondée principalement sur le recueil d'entretiens auprès de ces pères. Une rencontre avec leur conjointe a également été réalisée. Les analyses du matériau recueilli mettent en relation la décision, pour les hommes, de prendre un congé parental avec les autres paramètres de leur parcours de vie. Les analyses rendent compte également de l'articulation, des négociations des temps professionnel, parental et domestique au sein des couples. La confrontation entre, d'une part, les pratiques des hommes et de leur conjointe et d'autre part, les représentations des rôles parentaux, permet de déceler des points d'avancée en matière de mixité mais aussi des logiques de résistances.

**Marie-Laure Deroff, *L'identité sexuée : constructions et recompositions : La sexualité***

### ***comme analyste***

UBO, Thèse de doctorat en Sociologie, soutenue en 2005

#### *Résumé*

Cette recherche interroge les processus de construction identitaire en s'attachant à la dimension sexuée de l'identité, approchée comme produit des socialisations successives et simultanées. Se trouvent ainsi questionnés les manières dont s'élabore, se maintient et se recompose, dans une négociation avec soi et autrui, une définition sexuée de soi en référence à des idéaux de féminité et de la masculinité, associant des représentations des fondements et des expressions de la différence des sexes. Pour ce faire, est privilégié un " lieu ", une forme de lien particulier à autrui, dans et par lequel s'élabore, s'éprouve l'identité sexuée : la sexualité dans son mode hétérosexuel. L'analyse s'appuie et répond à une double interrogation : selon quels idéaux et représentations de la masculinité et de la féminité se structure l'expérience de la sexualité et, dialectiquement, selon quels usages et représentations de la sexualité s'élabore le sentiment d'être un homme, d'être une femme ?

### ***Virginie Prud'homme, Infanticide : une actualisation conjugale de problématiques singulières : problématique de mort d'enfants : analyse du parcours de vie des femmes***

Rennes 2, Thèse en psychologie, soutenue le 05/01/2012

#### *Résumé*

L'infanticide est généralement associé à un positionnement de femmes dans le rapport exclusif mère / enfant. Ce travail de recherche opère un déplacement de cette problématique de femmes à une problématique de couple entre transmission générationnelle, conjugalité de genre et parentalité. Au travers d'une contextualisation dans l'espace et dans le temps, l'objet de recherche se circonscrit. Dans cette recherche, l'infanticide (néonaticide) interroge le fait pour une femme de ne pas laisser vivre " l'enfant " qu'elle vient de mettre au monde. Le questionnement sur l'émergence de l'enfant dans l'histoire permet de saisir en quoi ce crime est inacceptable dans une société qui instaure des devoirs de protection de ses enfants. Ainsi peuvent se déconstruire les idées reçues et se repérer les interprétations scientifiques actives pour une meilleure compréhension du phénomène. Ce travail s'étaye des apports psychopathologiques existants. Il propose un modèle dynamique de compréhension du passage à l'acte " infanticidaire ". C'est la mise en lien des processus sous-jacents repérés par une étude clinique de terrain qui permet de penser l'infanticide comme une actualisation conjugale complexe de problématiques singulières empêchant le devenir " parents ".

### ***Morgane Guillemet, De la représentation au mythe : l'ambiguïté féminine dans le***

## *roman libertin du XVIIIe siècle*

Rennes 2, Thèse en Langues et littératures françaises, soutenue en 2009.

### *Résumé*

Le roman libertin fait l'objet, depuis quelques années, d'un regain d'intérêt de la part de la critique universitaire. Pourtant, l'envisager sous l'angle de la femme et du féminin dans un corpus large, qui recouvre la période courant de la Régence aux premières années du XIXe siècle, permet de jeter un regard nouveau tout à la fois sur ce genre et sur le féminin. Il s'agit de faire se rejoindre ces deux pôles de compréhension de l'imaginaire et de la pensée des Lumières jusqu'ici trop peu mis en évidence dans leur interaction réciproque pourtant très riche. Le roman libertin apporte en effet sa propre réponse, fondée largement sur le corps et sur le désir, à une question qui obséda le siècle qui l'a vu naître et avec lequel il a évolué, celle de la femme. Les imageries, mythes et fantasmes qui gravitent autour du féminin et de la féminité sont ainsi à l'origine de l'ambiguïté féminine fondamentale qui se dégage de la lecture de ces textes puisqu'ils s'affirment tout à la fois dans leurs intentions libératrices et dans leurs tentations normalisatrices. Toujours hésitant entre libération et assujettissement, cette ambiguïté, comme le montre une analyse approfondie de la maîtrise et de ses enjeux qui sont au cœur des rapports entre les sexes et donc de l'opposition féminin/masculin, se lit alors comme une dynamique propre à la mise en scène fantasmatique de la femme et du féminin.

## **A.2/ Les doctorats en cours, avec résumés**

### **Clémentine Comer, *Se dire agricultrice en Bretagne : une pluralité d'engagements***

Rennes 1, Doctorat en cours en sciences politiques

### *Résumé*

Ce projet de thèse a pour objet d'interroger le répertoire et la diversité des formes et des registres d'engagements des agricultrices pour défendre leur métier. En privilégiant la variable de l'engagement comme signe fort d'une certaine auto-désignation professionnelle, l'optique de cette recherche sera de reprendre la question des agricultrices où elle a été laissée dans les années 1980 pour la ré-analyser à la faveur des évolutions juridiques, sociales, et professionnelles qui ont travaillé les mondes agricoles. Il s'agit donc, à présent, d'aller au-delà de la seule appréhension du travail des agricultrices comme articulation entre la famille et l'entreprise, pour comprendre en quoi les relations professionnelles sont des relations de type familial entre genre et générations. Le présent projet cherche par conséquent à analyser en quoi les mobilisations professionnelles des agricultrices ont conduit et conduisent à orienter une certaine image de l'agricultrice et en quoi les revendications de ces femmes sont le réceptacle d'évolutions structurelles et organisationnelles de la profession agricole elle-même. Ancrée dans les évolutions socio-économiques du modèle agricole breton, cette recherche entend saisir la manière dont ces évolutions ont redéfini la place et le rôle des agricultrices dans les collectifs de travail. Il s'agit d'éclairer les positions professionnelle et sociale

des agricultrices bretonnes en les replaçant au cœur du tiraillement entre rapport familial d'exploitation et individualisation de la profession ainsi qu'au centre de l'éclatement des identités professionnelles et des appartenances politiques en agriculture. L'objectif est ainsi de mettre au jour les interstices laissés entrouverts par les rapports de domination de classe et de genre pour que les agricultrices inventent individuellement et collectivement leur place en agriculture.

### **Nadia Ouabdelmoumen, Contractualisation des rapports sociaux : le volet linguistique du contrat d'accueil et d'intégration au prisme du genre**

Rennes 2, Doctorat en cours en Sciences du langage

#### *Résumé*

La loi du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration rend obligatoire la signature d'un contrat d'accueil et d'intégration pour toute personne amenée à demeurer sur le territoire français et elle subordonne, par son volet linguistique, la délivrance ou le renouvellement d'un titre de séjour à la condition linguistique. Dans ce contexte, un lien explicite est établi, au niveau politique, entre la nécessité de ce dispositif et l'importance que revêt le principe d'« égalité entre les femmes et les hommes », présenté comme un socle incontournable de l'« idéal français d'intégration ». Partant d'enquêtes de terrain réalisées dans le cadre de cette « offre-obligation » de formation linguistique en fonctionnement, cette thèse propose de montrer comment ce dispositif contractuel d'enseignement-apprentissage du français est un lieu d'incorporation et de réactualisation du genre et des rapports sociaux, ces derniers étant considérés comme consubstantiels.

Les problématisations et les interprétations de la réactualisation du genre et des rapports sociaux dans le cadre de ce dispositif de prescription linguistico-culturelle articulent une analyse des contextes et/ou principes qui accompagnent sa mise en fonctionnement : l'égalité entre les sexes, la mise en opposition de l'immigration (choisie vs subie), la multiplication des formes contractuelles d'action publique, les politiques d'activation de l'emploi, l'autonomie, l'égalité des chances, le travail, la diversité, etc. Ceci donnera à questionner le processus de contractualisation des rapports sociaux.

### **Maxime Charrier, Réattribution et activités physiques et sportives : rôle modérateur de l'identité sociale de la source et du caractère sexué de la tâche.**

Rennes 2, Doctorat en cours en Sciences du sport (staps)

#### *Résumé*

Ce travail de thèse s'inscrit dans la lignée des travaux menés en psychologie sociale sur le concept d'attribution causale, à savoir les croyances formulées par les individus sur les raisons d'un événement particulier (succès et/ou d'un échec). Plus précisément, ce travail s'organise autour de la réattribution, une technique motivationnelle qui vise à modifier/orienter les attributions causales de l'individu afin de lui permettre de développer des affects, cognitions et comportements plus adaptatifs au regard de l'apprentissage

et, par extension, de la performance. De nombreuses études internationales ont mis en évidence tant en contexte académique que sportif, l'efficacité d'un tel programme de réattribution. Pour autant, très peu d'études à notre connaissance se sont penchées sur l'influence de possibles variables modératrices telles que l'identité sociale de la source qui délivre la réattribution ou encore le caractère sexué de la tâche, deux variables susceptibles d'accroître ou au contraire d'inhiber l'efficacité de la réattribution. Ce travail de recherche porte donc sur l'identification des variables clés de la réattribution dans un cadre spécifique, celui des activités physiques et sportives.

**Elodie Hardouin, *Représentations subversives des identités de genre dans l'oeuvre des femmes cinéastes argentines : de maria luisa bemberg à lucrecia martel.***

Rennes 2, Doctorat en cours en Études hispaniques

*Résumé*

Mon sujet aborde le thème des représentations subversives des identités de genre, des personnages féminins dans sept films argentins contemporains. le corpus d'oeuvre se compose, de deux films de maria luisa bemberg yo, *la peor de todas* et *de eso no se habla* sortis en 1990 et 1993, et de cinq long métrages de la nouvelle vague de cinéastes argentines, trois de lucrecia martel *la ciénaga*, *la nina santa* et *la mujer sin cabeza*, sortis respectivement en 2000, 2004 et 2008 ainsi que deux de lucia puenzo *xy* et *el nino pez* de 2007 et 2009. j'étudie l'oeuvre de maria luisa bemberg, une pionnière dans le fait de mêler philosophie, histoire et représentation cinématographique. mon étude porte notamment sur l'héritage philosophico esthétique que cette cinéaste de renom international a laissé dans son pays à la jeune génération de réalisatrices. une nouvelle garde dont la filmographie transcende parfois cet héritage comme c'est le cas de lucrecia martel ou encore de lucia puenzo.

**Johanna Renard, *L'utopie de l'ennui : genre et temporalité dans la danse et le cinéma d'Yvonne Rainer***

Rennes 2, Doctorat en cours en Histoire de l'art

*Résumé*

Yvonne Rainer a produit un travail chorégraphique, cinématographique et critique représentant un jalon fondamental dans l'histoire de l'art américain. Foisonnante et complexe, son oeuvre a jusque-là été partiellement étudiée : opérant une stricte séparation entre les médias, on envisage généralement sa danse ou son cinéma de manière isolée. Remettant en cause la pertinence de ce cloisonnement, ce projet de thèse explorera les enjeux théoriques à l'oeuvre dans la danse et le cinéma d'Yvonne Rainer dans le contexte d'un dialogue fécond entretenu par l'artiste avec la scène artistique concentrée à New York Downtown. Si ce travail représentera la première thèse française sur Rainer, on évitera les écueils de la monographie d'artiste en concentrant notre analyse sur les deux aspects qui nous semblent prégnants dans l'oeuvre de Rainer : d'une

part un intérêt marqué pour le travail d'une temporalité étirée tant dans le domaine chorégraphique que cinématographique et, d'autre part, une attention constante pour le genre, qu'elle questionne et déconstruit. On émettra l'hypothèse que ces deux centres d'intérêt agissent conjointement et interfèrent par le biais d'un affect particulièrement ambigu et complexe, l'ennui. Loin d'un ennui littéraire sublimé, l'ennui rainerien est profondément féministe en ce qu'il réinvestit la monotonie, le désœuvrement, la longueur et la répétition historiquement associés à l'existence féminine. Plus trivial, et à ce titre méprisé, l'ennui ordinaire ouvre la voie à une remise en question des codes spectaculaires comme de la représentation des genres. Il s'agira donc de mettre en évidence la dimension subversive, féministe et utopique du recours à l'ennui ordinaire dans l'œuvre d'Yvonne Rainer.

**Angélique Landais, *Constructions d'identités genrées et pratiques spatiales : une étude par l'analyse des usages de collégiens.***

Rennes 2, Doctorat en cours en géographie

*Résumé*

Cette recherche analyse la construction d'une identité spatiale lors de la période de transition entre l'enfance et l'adolescence. Ce travail s'inscrit en géographie sociale. Il mobilise le concept de genre afin d'étudier, durant les années collège, comment l'affirmation d'identités genrées influencent les pratiques spatiales. Ces dernières étant elles-mêmes codées par des normes sociales plus ou moins intégrées. D'autres facteurs interagissant lors de la construction d'une identité spatiale, les questionnements seront intersectionnels. Des collégiens seront interrogés sur les pratiques spatiales au sein de leur foyer et les leurs propres. Les entrées choisies pour les questionner seront liées aux activités de la vie courante : commission, actes de shopping, déplacements liés aux loisirs. En observant les parcours, une attention particulière sera portée aux mobilités au sein des espaces de chalandise. Enfin des entretiens individuels, menés séparément avec les différents membres d'un même foyer, devraient permettre de comparer les perceptions des arrangements sociaux et spatiaux au sein de la famille.

**Léonie Lauvaux, *Couture et féminisme.***

Rennes 2, Doctorat en cours de préparation en Arts.

*Résumé*

Fils, aiguilles, tissus, sont les fondements de mes recherches plastiques. Je couds, brode, rafistole, assemble, sépare, coupe et déchire. Mes thèmes sont féminins, interrogeant le corps de la femme, sa féminité, sa sexualité, sa maternité. Broder, c'est passer et repasser inlassablement dans les mailles du tissu, c'est s'écarter les doigts, se fatiguer les yeux, subir la torsion douloureuse du dos. Broder c'est accepter la douleur. Broder c'est rester cloîtrée chez soi, sur son ouvrage. La société cantonne la femme aux rôles ingrats, aux petits labeurs strictement féminins, à la frivolité des tissus. Je suis femme donc je brode. La couture

serait-elle un "moyen d'expression" plutôt féminin ? Si oui, serait-ce le résidu d'une transmission culturelle de la féminité, (de mère en fille) ? Y aurait-il une sorte d'art féminin ? Dans les années 70 émergent les revendications féministes. Certaines artistes y prennent part et se tournent vers les pratiques du tissage et du travail textile. Mais, existe-t-il des artistes féministes contemporaines ? Et qu'est-ce qu'être féministe aujourd'hui ? Les arts textiles tels que je les pratique servent-ils toujours autant l'engagement féministe ? Y a-t-il des pratiques artistiques plus à même de dénoncer la domination et le patriarcat ? Peut-on être artiste femme sans être féministe ?

**Gaël Le Roux, *Les politiques de prévention de l'alcoolisation des jeunes en Europe. une étude de cas : l'Irlande***

UBO, Doctorat en cours en Sociologie

*Résumé*

Cette recherche qui s'intéressera aux politiques de prévention de l'alcoolisation des jeunes en Europe utilisera une approche comparative de pays européens sélectionnés à partir de critères socioculturels. elle cherchera à analyser le rapport à l'alcool - en particulier des jeunes et des politiques publiques - dans chacun de ces pays ainsi qu'à comprendre pourquoi et comment l'alcoolisation des jeunes est devenue un problème social et de santé publique de grande ampleur. la thèse s'appuiera sur une double méthodologie qui consistera en une analyse critique des politiques de prévention dans différents pays européens et en une étude de cas qui portera sur l'Irlande. Cette étude de cas utilisera une méthodologie qualitative à partir d'entretiens semi-dirigés d'acteurs de prévention, de praticiens et de jeunes.

**Irène Limberger, *Images de femme(s) et essais relationnels dans l'oeuvre de fanny lewald.***

Rennes 2, Doctorat en cours en Études germaniques

*Résumé*

Ce travail de recherche vise à contribuer à une meilleure connaissance d'une écrivaine qui fit l'objet d'une découverte 'récente' dans l'histoire littéraire. l'objectif de cette thèse est la (re)découverte de l'oeuvre et par là même de la vie d'un auteur qui jouit d'une célébrité certaine au XIXème siècle et qui a sombré dans l'oubli pour des raisons apparemment manifestes, liées à sa différence : femme et juive, mais qui demandent à être analysées. depuis dix ans lewald est un sujet de recherche aux états-unis grâce à ses textes portant sur la femme en général, son égalité par rapport aux hommes et les revendications d'une formation qui ne mène pas nécessairement au mariage, mais à la liberté de choix. elle est souvent considérée comme précurseur du féminisme. mais en la réduisant à sa facette féministe et ainsi à ses oeuvres journalistiques, la recherche ignore qu'elle était un des auteurs littéraires les plus lus de son temps. notre recherche vise donc à démontrer quelles images des femmes lewald revendique et comment celles-ci sont transposées dans ses oeuvres. il est

indispensable d'analyser les concepts relationnels entre femme(s) et homme(s) dans son oeuvre littéraire afin de déterminer ces images et de constater des décalages possibles entre ses oeuvres littéraires et journalistiques. ainsi, il faut envisager la complexité globale de son oeuvre, soumise à des évolutions au fil de temps. la découverte des oeuvres primaires en dehors de celles généralement mentionnées dans la recherche (son autobiographie ou les romans jenny et clementine) constituera une partie essentielle de la recherche. notre recherche vise donc la redécouverte des oeuvres qui sont pratiquement oubliées et la mise en valeur de la totalité de l'oeuvre.

**Mathilde Bigo, *Les femmes âgées dans les espaces urbains littoraux : quand la citoyenneté est questionnée par le genre et le vieillissement.***

Rennes 2, Doctorat en cours en Géographie

*Résumé*

Au moment où les générations du baby-boom arrivent à l'âge de la retraite, l'allongement de l'espérance de vie est une réalité démographique importante pour les communes littorales de Bretagne qui attirent de nombreux ménages retraités. parce qu'elles vivent plus longtemps que les hommes, les femmes sont majoritaires dans la population âgée. cette féminisation impose de penser le vieillissement sous l'angle de la dimension du genre et, pour la géographie, de la sexuaction des espaces (coutras, 1996 ; denèfle, 2008). la particularité du front de mer en temps qu'espace public tient du fait d'être un élément du cadre de vie quotidien en même temps que support au tourisme. mais aussi, il constitue un espace-limite entre mer et ville, entre nature et contrôle social, révélant des lieux de déambulation et d'exposition de soi, de son corps, ainsi que des hiérarchies sociales. deux hypothèses de départ guideront la recherche : d'une part, les pratiques des espaces sont des révélateurs de la citoyenneté des individus et de la place des femmes âgées dans la société ; d'autre part, l'évolution de leurs aménagements et agencements devrait permettre que les espaces de bord de mer fonctionnent davantage comme ressources que comme contraintes pour la citoyenneté des femmes âgées, tout en restant des cadres d'expression des différenciations entre ces femmes. les résultats obtenus par une combinaison entre observations, analyse de discours, enquête quantitative, permettront d'inscrire l'équipe qui porte le projet dans les dynamiques de développement des recherches sur le genre et en même temps avoir des retombées sociales significatives en termes d'aménagement des littoraux.

**Tavana olivia GOMES SILVA (Griaud), *La participation politique des femmes noires communistes pendant la dictature militaire au Brésil (1964-1984)***

Rennes 2, Doctorat en cours en histoire

*Résumé*

La militance active dans le PCB, pendant la dictature militaire, a permis à plusieurs femmes noires d'affirmer leur présence dans le processus politique et de faire entendre leurs revendications. Ainsi, ce projet de

recherche a pour objectif d'analyser la trajectoire politique et idéologique des femmes noires qui se sont engagées dans les organisations de gauche pour combattre le régime autoritaire. Dans la perspective de transformer totalement la société, elles ont adhéré d'abord à une idéologie, le communisme. Ensuite, elles se sont affirmées en tant que nouveaux sujets politiques et ont exigé aussi la reconnaissance de leurs différences et inégalités ethniques et de genre. Un acte qui témoigne d'une rupture totale avec les rôles et standards qui leur ont été assignés. Il s'agit donc de comprendre le parcours de vie des femmes noires communistes, depuis leur formation politique jusqu'à leur participation aux mouvements de résistance, tout en essayant d'observer les conditions qui les ont conduits à faire ce choix. L'autre aspect est d'analyser l'intérêt qu'elles ont porté aux problématiques de leurs plans d'action, leur habilités à combiner idéologie communiste et nouvelles références sur le rôle subalterne des femmes et des noirs, et enfin les conflits, les formes d'exclusion et de soumission auxquels elles ont dû faire face dans leur quotidien.

**Emilie Blanc, *Expressions de l'identité dans l'art contemporain : genre, race et sexualité à travers les pratiques artistiques développées en Californie dans les années 1970.***

Rennes 2, Doctorat en cours en Histoire de l'art

*Résumé*

Le projet de recherche s'oriente vers une analyse critique, en articulation avec le contexte de production, des pratiques artistiques développées en lien avec l'identité en Californie dans les années 1970. Il s'inscrit sur la toile de fond des évènements sociopolitiques agitant les États-Unis dans les années 1960 (le mouvement pacifiste, le mouvement des droits civiques, le mouvement féministe). La Californie constitue alors un foyer important d'activisme traversé par un certain nombre de mouvements protestataires. Les artistes y vivant apparaissent particulièrement réactifs à ces bouleversements sociopolitiques. Au sein du pluralisme de formes développées dans ce contexte, de nombreux artistes, jusque-là majoritairement ignorés par le monde de l'art, vont penser leur pratique en relation avec leur identité, sexuelle et/ou raciale, et vont, en même temps, élargir le champ des arts visuels en renouvelant les formes artistiques traditionnelles, à la recherche de moyens d'expressions propres. Ils ont développé un art critique lequel a contribué à renverser les formes de représentations habituelles, à créer de nouvelles images, à établir une visibilité collective, à provoquer des prises de conscience. Ces artistes ont modifié de manière importante la conception de l'art et ont également, de manière plus générale, participé aux questionnements de la société. En quoi l'identité de l'artiste influence-t-elle son travail, et plus largement, sa place dans la société ? Quelles sont les stratégies artistiques mises en place pour exprimer et questionner l'identité ?

**Claire Lesacher, *Pratiques et expériences des rappeuses montréalaises : subjectivités, agentivité et rapports de pouvoirs imbriqués.***

Rennes 2, Doctorat en cours en Sciences du langage

## *Résumé*

Notre recherche doctorale interroge les subjectivités, les pratiques et les expériences de rappeuses montréalaises. Ceci en considérant ces pratiques, expériences et subjectivités comme traversées par les rapports sociaux à l'œuvre au Québec et par les normes qu'ils sous-tendent. La première partie de notre thèse consiste en un travail de cadrage et de contextualisation d'une recherche sur le rap montréalais. Il s'agit dans un premier temps d'explicitier notre recours à la notion de « musiques populaires » et notre référence au champ des Popular music studies. Au delà, la notion de glocalisation, pensée par Robertson (Robertson 1995) et réinvestie par des chercheur-e-s spécialisé-e-s sur le rap (Bierbach et Birken-Silverman 2007), nous permet d'envisager l'appropriation locale d'une forme musicale reconnaissable globalement. Enfin, la notion de scène implique une focalisation sur les narrations particulières du local qui peuvent émerger des musiques (Bennett et Peterson 2004 : 7). Croisant ces diverses notions, nous considérons que le rap est à envisager en tant que pratique musicale territorialisée. Nous postulons ainsi que le rap relève d'interactions et d'expériences qui sont ancrées dans la quotidienneté, tout en étant imprégnées du contexte au sein desquelles elles s'actualisent, lequel est traversé par des enjeux économiques, politiques, historiques, sociétaux etc., qui sont notamment palpables au niveau des logiques des médias et des politiques et industrie-s culturel-le-s.

A l'aune de ces réflexions d'ouverture, nous engageons un portrait du rap de la ville, de son histoire, de son organisation et des enjeux qui le traversent. Cette présentation interagissant avec le contexte sociétal québécois et montréalais (politique, sociolinguistique, artistique etc.) au sein duquel le rap envisagé se façonne, elle implique une réflexion sur plusieurs enjeux sociétaux et débats publics de l'espace québécois, que représentent notamment les questions migratoires et linguistiques. La question de la segmentation horizontale et verticale du domaine artistique et musical en Occident est ensuite envisagée, avant de nous focaliser sur celle qui s'actualise au sein du rap.

Notre travail de thèse s'inscrivant dans le champ des Sciences du langage, nos ancrages épistémologiques et théoriques vont notamment croiser perspectives en sociolinguistique critique et en sociolinguistique urbaine. Au-delà, notre recherche s'inscrit également dans le champ des études sur le genre. Dans ce cadre, nous postulons particulièrement une approche qui prend en compte les subjectivités et les formes de capacités d'agir, tout en considérant qu'elles se réalisent dans des contextes structurés par des rapports sociaux (Jackson, 2001). Au delà, notre recherche engage une réflexion qui envisage le genre comme imbriqué aux autres rapports sociaux. Nous proposons donc une lecture critique de l'intersectionnalité pour nous référer particulièrement à la « matrice de la domination » (Collins, 2000), pensée par Patricia Hill Collins. Par ailleurs, puisque nous travaillons en sociolinguistique, nous nous focalisons particulièrement sur les processus de minoration et /ou majoration qui sont produits à l'intersection du genre et du langage.

Le cadre méthodologique adopté au cours de notre étude se fonde sur l'analyse d'entretiens semi-directifs réalisés avec 21 rappeuses montréalaises. Au cours de ces entretiens, nous sommes notamment revenues sur leurs expériences, leurs pratiques et leurs représentations par rapport à celles-ci. L'analyse du corpus mobilise à la fois une méthodologie d'analyse de contenu thématique et une méthodologie d'analyse du discours. Nous considérons que les rappeuses rencontrées constituent un groupe qui peut exemplifier les tendances palpables dans l'espace montréalais, en ce qu'elles sont toutes situées à une place unique et dynamique au sein d'une «

matrice de la domination » (Collins, 2002) structurée par des rapports sociaux de pouvoirs imbriqués. Elles représentent donc un groupe dont les subjectivités sont forcément traversées par les rapports de pouvoir que représentent les rapports sociaux de sexe, mais également de race et de classe, ainsi que les vecteurs de différenciation que représentent notamment le langage, l'ethnicité ou l'âge.

Outre un travail sur les expériences et représentations des rappeuses quant à leur implication à la scène rap et, partant, une analyse des scènes rap montréalaises du point de vue du genre, l'analyse de notre corpus se concentre en partie sur les choix sociolinguistiques des rappeuses rencontrées. Un focus qui nous permet d'envisager ce que ces choix nous disent de la ville de Montréal et de ses espaces, ainsi que de nous saisir des rapports de pouvoirs qui s'y jouent et qui sont produits à l'intersection du langage, de l'ethnicité et du genre. En outre, nous nous attachons particulièrement aux processus de majoration et de minoration qui croisent le genre et le langage, ainsi que les enjeux qui y sont liés en termes de segmentation horizontale et verticale du champ musical. Un travail qui nous conduit également à interroger les rapports des rappeuses avec les sphères potentiellement porteuses de pouvoir et de visibilité dans l'espace public : les médias dominants et les maisons de productions.

### **Christelle Pineau, *La dialectique des femmes et du vin.***

UBO, Doctorat en cours en Ethnologie

#### *Résumé*

Les femmes ont fait leur entrée en vin, comme l'avait déjà signalé Jean-Pierre Corbeau sociologue, spécialiste de l'alimentation, au détour d'un chapitre à la fin des années quatre-vingt-dix. Alors rangée au titre de l'anecdote, cette observation n'a fait que croître. Qu'elles soient professionnelles ou consommatrices, les femmes françaises (puisque ce sont elles qui formeront la majeure partie de notre corpus d'études) se sont insérées progressivement dans l'univers du vin, largement investi jusque-là par les hommes, ces vingt dernières années. Les cavistes de quartiers, qui eux-mêmes se sont multipliés, attestent de cette tendance, les professionnels des grandes surfaces également. Or, si le discours dominant est souvent prêt à valider les faits, il s'arrête volontiers au constat. Peu d'études se sont attachées à définir les conditions d'accès des femmes dans le domaine vitivinicole, ni les enjeux de cette « prise en main ». De quelle manière ont-elles investi ce territoire, sur quelles bases ? Les hommes ont-ils baissé pavillon facilement, sans contrepartie ? Pouvons-nous parler de rééquilibrage équitable des pratiques ? Qu'en est-il de la production des discours et des représentations collectives en ce domaine ? Le vin restera bien dans cette recherche, l'indicateur de l'état des rapports sociaux de sexes en occident, en France spécifiquement, puisque qu'il est une dimension stable de notre culture depuis des siècles. Le vin devient instrument de mesure de l'état de vigueur des luttes antisexistes. Les femmes peuvent-elle inaugurer une nouvelle ère dans leurs rapports sociaux au vin ? Voilà tout l'intérêt des questions qui seront sous-jacentes à cette recherche, qui se présentera dans un premier temps comme un état des lieux et une mise en lumière d'un système de relations sociales. L'objectif étant bien de dégager un paradigme à tous les thèmes explorés, en lien avec le statut du vin et les rapports entretenus entre femmes, hommes et vin. Si les travaux des études de genre pourront être convoqués, il reste primordial à mes

yeux, de donner à cette recherche une dominante anthropologique. Les études qui ont trait aux rapports sociaux de sexe fleurissent, celles qui analysent le vin d'un point de vue géographique, historique, organoleptique aussi, sociologique un peu moins, anthropologique encore moins, quand aux études qui s'attardent sur les types de liens noués entre femmes et vin, elles se font rares. Au cours de mes recherches de Master, qui ont porté sur le même thème, j'ai pu constater la faible quantité de documents en lien direct avec cette problématique. Ceci n'a fait que renforcer mon envie d'approfondir le sujet, qui semble intéresser, de manière inversement proportionnelle, les professionnels du monde marchand. Les femmes sont devenues de nouvelles cibles pour le marketing, qu'est-ce que cela indique sur l'émancipation de celles-ci en matière de vin ? Les premières recherches donnent quelques réponses pour le moins paradoxales. Les codes sur lesquels jouent ces vendeurs, reproduisent des stéréotypes, voire, les renforcent. Les femmes, elles-mêmes, parfois, se confortent dans le système existant. Dans ce cas, pouvons-nous parler de véritable émergence des femmes dans le monde du vin ? « Physiquement » sans doute, mais « symboliquement » pas encore. C'est ce décalage entre le discours et la pratique qu'il est important d'investiguer pour mesurer la distance entre phénomène et épiphénomène. De ce point de vue, une opération de décentrement avec les informateurs et informatrices en France sera nécessaire. C'est pourquoi, un blog déjà mis en place durant la deuxième année de Master, désormais traduit en anglais, espagnol et italien servira à recueillir des propos extérieurs à la France. Parallèlement, la recherche reposera sur l'étude approfondie des viticulteurs et viticultrices « nature ». Cette tendance au retour à la nature (nous différencierons les « bio », les « biodynamistes » et les « nature ») bouscule les normes traditionnelles du rapport au vin et c'est en ce sens qu'il me semble pertinent de savoir où se situe la place de la femme dans cette cosmogonie synchrétique. Un travail ethnographique sera réalisé et intégré au corpus. Un autre champ de recherche portera sur la transmission d'un savoir sur le vin. L'explosion des bars à vins, des écoles, des stages d'initiation, des kits d'apprentissage, des jeux, de l'oenotourisme sont autant de signifiants à interroger. Le vin s'apprend aujourd'hui alors qu'il semblait aller de soi auparavant. La consommation ayant baissé (régulièrement depuis les années 60), la recherche de qualité, voire d'excellence modifie la relation des femmes au vin. Elles viennent s'insérer dans une image socialement plus acceptable. Il faudra donc s'intéresser à cette palette pédagogique. Pourquoi faut-il « savoir-boire » ? Pourquoi apprendre le vin ? Le vin est considéré comme un pré-requis de la culture française dans laquelle il est de bon ton de connaître les codes et de savoir se comporter en société. Dans l'imaginaire collectif, la dégustation d'un vin (on parle d'ailleurs de dégustation) nécessite quelques rituels (même s'ils ne sont pas verbalisés comme tel). Boire du vin ne relève pas des mêmes codes que boire de la bière par exemple. Le vin érigé comme élément patrimonial est à mettre en relation avec l'inscription de la cuisine française au patrimoine immatériel de l'Unesco. Il faut donc savoir boire le vin mais aussi s'exprimer autour d'un vin. Dans ce domaine, l'exercice est difficile pour les hommes et les femmes. C'est là qu'elles peuvent jouer dans la même cour. Les hommes (pas chez les jeunes 20-30) ont du mal à l'admettre. Désormais, de nombreuses femmes ont envie d'en savoir autant que leurs conjoints. Là aussi, l'accession aux savoirs s'élargit. Cependant la question principale reste l'accord mets et vins. Cette forme de mise en scène d'une manifestation identitaire de la culture française, est une porte d'entrée pour les femmes mais aussi un enfermement dans ce rôle de ménagère. Or, si la primo-transmission se fait toujours au sein de la cellule familiale, ensuite, il y a une rupture dans l'approfondissement des connaissances. La pérennisation du lien est en passe d'être réalisée par une prise en charge collective. La transmission deviendrait transversale et non

plus verticale. C'est là que se nouent les changements en profondeur, changements dans lesquelles les femmes jouent un rôle important, sinon moteur. Notons que les notions de caves deviennent diffuses et multiformes, et que par conséquent de nouveaux usages profitent aux femmes ; l'espace vin est moins cloisonné. Il s'avère donc utile à la réflexion d'étudier ces nouveaux modes d'apprentissage mixtes et intergénérationnels. La question étant celle-ci : cette transmission pourra-t-elle se faire à terme par les femmes comme par les hommes, indifféremment, libérée en partie de la gangue mythico-symbolique ? Et dans le prolongement de cette interrogation, le vin pourrait-il endosser le rôle de médiateur dans les rapports sociaux de sexe, voire d'objet transitionnel d'émancipation des femmes ? Enfin, l'étude convoquera l'expérience d'une paysanne-vigneronne qui a fait le choix de vivre dans une dimension holistique par rapport à la nature. Ce travail ethnographique aidera à dessiner, voire à consolider l'hypothèse selon laquelle de nouveaux supports émergent pour servir une nouvelle dialectique entre femmes et vin aujourd'hui.

**Latifa Bakhtous (Ben abdallah), *La littérature francophone au féminin : romancières d'ici et d'ailleurs depuis les années 80 à nos jours (cas du Maroc). Quel héritage ? Quelles ruptures ?***

Université Rennes 2, Thèse en cours de Langues et littératures françaises

*Résumé*

La littérature marocaine de langue française au féminin depuis les années 80 à nos jours, quel héritage ? quelles ruptures ? quelle évolution connaît-elle ? mais également pourquoi écrit-on et pour quelle réception de cette littérature ? écriture féminine, écriture de la femme par la femme écrivaine porte-parole, vision engagée de l'écriture ? la question se pose et semble donner utilité et intérêt supplémentaires à cette écriture, reste à préciser la nature de cet engagement : simples propositions ou de véritables prises de positions... il s'agit de l'interroger aussi à la manière de certains critiques littéraires contemporains ; viart et vercier... pour essayer de comprendre cette littérature en train de se faire. Pourquoi ce soudain engouement des femmes pour l'écriture en ce moment ? qui sont-elles ? quelle est la spécificité de cette littérature ; de cette écriture marocaine. quelles sont les personnalités de ces femmes qui écrivent ? peut-on dresser un ou plusieurs portrait(s) ? s'agit-il d'une littérature consentante ? ou encore d'une littérature concertante, une littérature (consentante et/ou concertante) qui a pour particularité de ne guère s'occuper de l'écriture, or c'est le critère de base. quelle est la spécificité de cette écriture, de femme marocaine et de langue française ? une autre catégorie évoquée par Viart et Vercier, la littérature déconcertante, celle qui ne cherche pas à plaire au lectorat mais contribue à déplacer les attentes de ces derniers. Mais il s'agit de définir à la manière de Blanckeman 'les identités romanesques' et évaluer ce qui fait des récits de ces femmes autant de 'fictions singulières'.

## ***B/ Les titres des thèses, sans résumé disponible***

Le traitement des violences envers les femmes en Bretagne : comparaison des actions menées à Brest et à Rennes. : les violences dans les espaces publics et le sentiment d'insécurité des femmes dans leurs villes

Femme, double sujet, double langage : analyse du sujet-femme

Féminités adolescentes. Itinéraires personnels et fabrication des identités sexuées

Génocides et récits de femmes: l'exemple du Guatemala et du Rwanda.

Témoignages littéraires sur l'intégration des femmes de religion musulmane dans la société allemande

Words, meanings and discourses : religious ideological assumptions in same-sex marriage parliamentary debates...

La venue à l'écriture des femmes pendant la période révolutionnaire.

Le traitement esthétique de l'homosexualité dans les oeuvres décadentes face que système médico-légal : accords et désaccords sur une éthique de la sexualité.

Images de femme(s) et essais relationnels dans l'oeuvre de Fanny Lewald.

Les femmes d'affaires - Un nouveau phénomène social dans la Russie actuelle.

Le discours sur la sexualité en Colombie entre 1886 et 1965.

Les rapports sociaux de sexe en France 1990 - 2005.

Les femmes peintres en France de la création de l'académie royale de peinture et de sculpture au début de l'empire (1648-1804).

La traduction de la littérature d'expression portugaise et féminine depuis "les lettres portugaises" jusqu'à nos jours.

Black feminism - Le féminisme au sein de la communauté noire britannique : naissance et évolution d'un mouvement

L'esprit de corps aux écoles de Coëtquidan sous l'angle des rapports sociaux de sexe.

La femme auteur face à la révolution : l'Exemple comme résolution historique.

L'immigration des femmes mexicaines diplômées aux Etats-Unis.

La réception par les femmes chinoises des nouveaux stéréotypes de la beauté féminine véhiculés par les médias

Stratégies socio-langagières de discrimination des populations migrantes à l'embauche dans l'espace urbain de Rennes (mise en mots d'une exclusion sexuée). (soutenue, sans perspective genre, sous le titre : Discours, discrimination socio-langagière et insertion professionnelle : les rapports complexes entre les mises en mots des accents et des attitudes

linguistiques et / ou langagières).

Genre, changement social et développement dans les pays du sud : Etude de cas du Bénin

Intégration de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes dans les politiques de développement des ressources humaines : enjeux, processus et freins organisationnels.

L'égalité dans le droit contemporain de la filiation.

" Dimensions du comportement exploratoire de l'entrepreneur : cas de femmes entrepreneurs au Maroc "

Mesure de l'impact socio-culturel sur la place de la femme dans l'entreprise au sein du monde arabe : comparaison entre chrétiennes et musulmanes de Liban

"Le statut de la femme en droit international"

" L'entrepreneuriat au féminin "

" Soutien de l'entrepreneuriat féminin par la microfinance : cas de la République Démocratique du Congo "

Les différences Femme/Homme dans le monde du travail : une approche expérimentale et économétrique

Identité et sociabilité féminines à l'ère du web 2.0. Les blogs et les réseaux sociaux des « modeuses » et « beauty addicts »

L'entrepreneuriat féminin dans le secteur de l'économie sociale et solidaire en Bretagne

" " Faire genre "au supermarché " "

Pratiques et discours de la (non) discrimination des femmes en entreprise : genre et orientation sexuelle (le respect de la Charte de la Diversité).

Approche interculturelle des incidences du téléphone portable sur la place des femmes dans les usages sociaux : étude comparative entre deux microrégions, Rennes et Tlemcen, Algérie.

Pour une éthique du sexuel. Désir, genre, objet : contribution aux politiques d'une érotologie moderne.

Sociologie du genre et des médias - Entre réel et représentation : les gays s'identifient-ils aux magazines homosexuels ? "

Femmes et Hommes militaires : le pari de modernité de l'armée sénégalaise.

" Impacts des projets de développement sur les femmes au Tchad : Essai de compréhension des différentes logiques impliquant les femmes : Le cas du PRODALKA "

Genre et développement au Sénégal : le cas de l'ONG OFARD (Organisation des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement) et de l'AFEDAK (Association des Femmes des Banlieues de Dakar)

"Pouvoir et pratiques associatives en milieu urbain : étude socio-ethnographique des regroupements de femmes comme espace d'accumulation et de construction du pouvoir."

L'héritage du mouvement des droits civiques pour les femmes dans le sud des états unis - études comparées du rôle des femmes blanches et noires dans l'amélioration du système éducatif et du système de santé publique en Géorgie et Caroline du Nord ( 1964- 1985)

Éducation sexuelle, comportements sexuels et pratiques contraceptives des jeunes de Dakar.

Les familles face au "marché scolaire" : globalisation et démocratisation des pratiques et des stratégies éducatives ?

La protection sociale au Gabon : accès aux soins des personnes âgées "indigentes"

Le fitness au féminin, une émancipation sous tutelle

La critique de la modernité démocratique dans les réactions des religions séculières au féminisme du genre.

Sexualité et sexuation en Grèce ancienne. Discours amoureux, doxa érotique, variations, contre-modèles féminins dans l'imaginaire grec archaïque et classique : contribution à l'histoire du sujet.

## **ANNEXE 2 : Liste des titres des thèses écartées du corpus**

### *A/ Les thèses écartées du corpus, avec résumé disponible sur internet*

Les prises de risque sexuel liées au VIH/sida chez les gays : pari inconscient et logique fétichiste du désir

<http://www.theses.fr/2012REN20017>

Le processus de victimité secondaire chez l'enfant victime d'agression à caractère sexuel.

<http://www.theses.fr/2009REN20031>

La criminalité féminine : une criminalité épïcène et insolite. Réflexions d'épistémologie et d'anthropobiologie clinique.

<http://www.theses.fr/2007REN20039>

Deux paradigmes pour une rencontre manquée. Approches de la différence des sexes et de leur mise en examen exploratoire en criminologie.

<http://www.theses.fr/2006REN20036>

Approche psychocriminologique de sujets mineurs et jeunes majeurs détenus auteurs d'acte(s) d'agression (s) à caractère sexuel. Des dynamiques sérielle et pubertaire vers une clinique différentielle des agirs.

<http://www.theses.fr/2007REN20003>

Traitement de l'information sociale chez les auteurs de violence sexuelle : l'étude de l'interface entre cognitions et émotions.

<http://www.theses.fr/s69098>

L'adolescente et la question de la vraie femme : jouissance féminine et passage à l'acte.

<http://www.theses.fr/s82846>

Le féminin entre Mère et Fille

<http://www.theses.fr/s82915>

Les insignes du féminin : cliniques des inventions subjectives

<http://www.theses.fr/s104692>

Le féminin dans les paysages pré-chrétiens irlandais.

<http://www.theses.fr/2012REN20021>

" Emma Bovary et Rides sur les eaux dormantes : deux destins de femmes "

<http://www.theses.fr/2012BRES0018>

Le féminin dans l'œuvre de Leonardo Padura Fuentes : mythe ou hyper-réalisme ?

<http://www.theses.fr/s70524>

Rapport au féminin et complexité du mouvement symboliste : le cas des peintres symbolistes de langue française.

<http://www.theses.fr/s100519>

Le personnage et la sexualité dans la littérature dramatique contemporaine en Iran de 2000 à 2010

<http://www.theses.fr/s104105>

L'entreprise morale en chirurgie esthétique.

[http://books.google.fr/books/about/L\\_entreprise\\_morale\\_en\\_chirurgie\\_esth%C3%A9t.html?id=jroeMwEACAAJ&redir\\_esc=y](http://books.google.fr/books/about/L_entreprise_morale_en_chirurgie_esth%C3%A9t.html?id=jroeMwEACAAJ&redir_esc=y)

***B/ Titres des thèses écartées du corpus, sans résumé disponible sur internet***

" Etude des éléments efficaces dans le processus de la compatibilité des personnes affectées des troubles d'identité sexuelle ainsi qu'analyse de l'influence de l'enseignement des compétences sociales pour améliorer la compatibilité de ces personnes "

Cliniques des auteurs d'infractions à caractère sexuel au carrefour des débats contemporains : analyse psychocriminologique intégrative des perspectives psychodynamiques et cognitivo-comportementales appliquées aux modalités de prise en charge psychothérapeutique.

Les femmes criminelles coupables d'homicides volontaires.

Du nouveau dans le féminin d'aujourd'hui ?

Les personnages féminins dans l'oeuvre policière de Paco Ignacio Taibo II.

La littérature source d'inspiration pour l'iconographie des objets féminins en Toscane entre le moyen âge et la renaissance.

L'anti-Salomé, figures féminines de la bienveillance au temps de la décadence

"Les différents visages de la femme abandonnée dans la Comédie Humaine de Balzac"

Des crimes et des femmes : les femmes assassines dans l'Angleterre victorienne de 1850 à 1900.

Les nouveaux militantismes politique dans les ONG de droits de l'homme au Sénégal : étude comparative des trajectoires de l'engagement et de la reconversion

"L'approche de la sexualité par la relation soignant/soigné : approche psychologique"

Etre parent et actif : de multiples enjeux partagés au niveau local ?

Le discours public, le viol collectif et le "jeune homme musulman" en France et en Australie.

Corps et identités de femmes détenues en centres de détention : étude comparative belgique-france des stratégies interactionnelles symboliques dans les négociations identitaires à travers la pratique sportive.

"La paternité - Les relations père/enfant comme supports de la construction de l'identité paternelle"

La question du respect des droits de l'homme dans les relations entre l'Union Européenne et les pays européens.

"La variabilité des droits reconnus par la convention des droits de l'Homme"

Eros et Psyché. L'être et le désir dans la magie amoureuse antique.

La fantasmanalyse ou sexanalyse comme nouvelle méthode d'analyse psychopathologique de patients pervers.

La criminalité féminine : une criminalité épïcène et insolite. Réflexions d'épistémologie et d'anthropobiologie clinique.

Approche psychocriminologique des représentations des adolescents sur la sexualité et de leurs pratiques. Adolescents, déviance et délinquance sexuelle.

Le féminin à l'épreuve de la violence. Positionnement psycho-criminologique des jeunes filles/jeunes femmes, auteures et/ou victimes, face à la violence vécue.

L'impact des violences conjugales sur les enfants et les adolescents.

"Identité et vieillissement corporel : hommes et femmes à la recherche de leur corps perdu"

Approche de la perversion féminine : l'existence d'une structure perverse suppose t'elle que celle-ci s'étende aux femmes.